



**COMITÉ
RÉGIONAL
MIDI-PYRÉNÉES**

Règlements sportifs
SAISON 2014-2015

Sommaire



Ecole de Natation Française

3



Natation Course

6



Maîtres

51



Water-Polo

61



Natation Synchronisée

86



Le concept de l'école de natation française (ENF) repose sur l'idée que l'enrichissement des compétences motrices aquatiques est essentiel pour envisager un parcours d'excellence sportive, et plus généralement pour l'éducation physique du jeune enfant.

Ainsi, l'ambition de la Fédération Française de Natation est bien de permettre à tous les jeunes licenciés de bénéficier d'un programme complet de formation, en ne se réduisant pas à l'apprentissage de quelques modes de déplacements, mais en explorant toutes les possibilités de pratiques dans le milieu aquatique.

C'est alors la transversalité des apprentissages qui est mise en avant : le jeune enfant est alors exposé à des situations très diversifiées, et organisées autour d'objectifs de développement de compétences aquatiques.

Cette formation aquatique complète sera alors un socle permettant d'augmenter encore la qualité et l'efficacité des phases suivantes du parcours sportif.

Nous vous proposons de revenir en quelques mots sur les trois Etapes de l'école de Natation Française :

1^{ère} étape : le test de l'ENF1 - Sauv'Nage

Savoir nager en sécurité requiert de maîtriser un panel de compétences aquatiques (savoir s'immerger, faire confiance à sa propre capacité de flottaison, etc.). Ce test résume ainsi la majeure partie de ces compétences.

Il est fondamental d'insister sur le fait que le niveau minimal permettant d'assurer sa propre sécurité dans l'eau ne peut se réduire à la capacité à nager en surface une distance 50 mètres.

La très grande majorité des éducateurs ont parfaitement intégré cette notion, et le test de l'ENF1-Sauv'nage est désormais reconnu très largement par les institutions et les prestataires de services nautiques (clubs de voile, de canoë-kayak, etc.)

Règlement du test :

- Il est organisé sous la responsabilité d'une structure agréé ENF et possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF1,
- Seules les personnes ayant reçu une formation ENF1 peuvent être membres du jury.

2^{ème} étape : le test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau

Lors de la saison 2013-2014, une modification importante a été apportée au test de l'ENF2 : elle consistait à ne plus avoir obligation de passer toutes les épreuves du Pass'Sports de l'eau.

Cette règle n'induit toutefois pas qu'il est pertinent de ne préparer que trois épreuves sur les cinq du Pass'sports de l'eau !

Le règlement fédéral insiste d'ailleurs sur ce point en indiquant que l'assemblée générale du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques du 13 mai 2013 précise que "*la réussite au test*

ENF2 – Pass'Sports de l'eau est désormais soumise à la préparation des cinq tests, mais à la présentation et à la validation d'un minimum de trois tests au choix."

Comme pour le test de l'ENF1, le test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau symbolise la vision globale de la formation du jeune nageur. Maîtriser un grand nombre de compétences dans l'eau (appuis en godille, rétropédalage, vitesse sous l'eau, respiration avec tuba, gainage dynamique en nageant, etc...) est essentiel pour envisager une poursuite efficace d'un parcours sportif visant l'expertise.

Au-delà des journées de passation des tests, l'organisation de regroupement à plusieurs structures proposant des jeux et épreuves variées et exigeantes du point de vue moteur est vivement encouragée. Ces réunions existent déjà dans beaucoup de clubs, organisées généralement en interne. Elles mériteraient très certainement d'être développées, valorisées et généralisées, avec pour objectif de donner aux jeunes le goût de l'eau et de la compétition, mais, dans un premier temps, sans chronomètre !

Un document fédéral est en cours de publication à ce sujet, mais les éducateurs ont d'ores et déjà une grande quantité d'idées qui ne demandent qu'à être testées grande nature.

Règlement du test :

- Il est organisé par une structure agréée ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2,
- Sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du comité départemental, lui-même titulaire de l'ENF2 et n'appartenant pas à la structure organisatrice,
- Seules les personnes ayant reçu une formation ENF2 peuvent être membres du jury.

3^{ème} étape : le test de l'ENF3 – Pass'compétition

Lors de la saison 2013-2014, un âge minimal pour le passage du test de l'ENF3 – Pass'compétition a été ajouté à la règle initiale. Ainsi, les jeunes nageurs doivent attendre la saison sportive de leur neuvième anniversaire (pour la saison 2015, l'année de naissance concernée est 2006).

Cette règle vise à "donner un temps suffisant pour permettre à chaque enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (ENF1 - Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité transdisciplinaire des situations pédagogiques (règlement fédéral de l'ENF)."

En ce qui concerne la natation course, le test de l'ENF3 – Pass'Compétition est une forme de répétition générale d'une épreuve classique de compétition de natation course. L'accompagnement de l'enfant consiste alors à lui permettre de se présenter en toute confiance, sans enjeu de résultat. Le but est alors de préparer ainsi ses futures épreuves qui, elles, seront associées à un enjeu de réussite parfois anxiogène pour l'enfant.

Ajoutons que l'enjeu, ou autrement dit le "défi", est fondamental pour l'émergence de comportements nouveaux, et donc pour l'apprentissage. La crainte de l'échec est presque inévitable, mais la capacité à la surmonter est justement l'une des compétences majeures du compétiteur. Le test de l'ENF3 – Pass'compétition symbolise alors ce qui est généralement cherché par les compétiteurs à succès : plutôt que de penser au résultat probable (mais incertain), se concentrer sur la réalisation de la tâche.

Cette compétence qui consiste à ne pas laisser l'enjeu perturber outre mesure la capacité à réaliser efficacement une tâche est essentielle. Et plus l'enjeu devient important (une qualification, un porté final, un shoot décisif...), plus elle est difficile à mettre en œuvre.

Règlement du test :

- Il est organisé par une structure agréée ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF3,
- Sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du comité départemental, lui-même titulaire de l'ENF3 et n'appartenant pas à la structure organisatrice
- Seules les personnes ayant reçu une formation ENF3 peuvent être membres du jury.

Attention : Pour la saison 2014-2015, les nageurs et nageuses nées en 2005 et après doivent avoir validé chacune des trois étapes de l'Ecole de Natation Française pour accéder aux compétitions

Règles générales

- Seules les structures agréées peuvent délivrer un test de l'ENF,
- Une structure agréée est un club affilié ayant signé le cahier des charges,
- Seuls les membres licenciés à la FFN peuvent obtenir un test de l'ENF au sein de la FFN,
- Le jury d'évaluation des tests est composé exclusivement d'évaluateur et assistant évaluateur ayant suivi les formations ENF requises.

Pour l'éducateur, les parents et tout l'environnement de l'enfant, c'est l'une des missions principale que de participer à la construction d'une personnalité sportive riche et gagnante.

C'est tout l'enjeu de l'Ecole de Natation Française.



**NATATION
COURSE**

Sommaire Natation

Précisions concernant le jury	8
Désignation des jurys	8
Précisions concernant la répartition des missions entre le juge arbitre et le délégué	8
Application des règles techniques.....	8
Officiels de natation course	9
Liste des officiels de natation course de Midi-Pyrénées.....	9
Recyclage des officiels A et B.....	9
Formation des officiels en Midi-Pyrénées.....	9
Epreuves pratiques des candidats officiels en examen	9
Inscription des officiels en compétition régionale.....	9
Dispositions communes aux compétitions	11
Affiliation	11
Licences.....	11
Dispositions réglementaires communes.....	11
Engagements	11
Transmission des résultats	12
Suivi des performances.....	12
Classement national des clubs	12
Records régionaux	13
Calendrier des compétitions	14
Calendrier régional.....	14
Calendriers départementaux.....	15
Natation Course	
Tests ENF	
Compétitions Maîtres	
Grilles de qualification	21
Les catégories d'âges	22
Le programme des 9-13 ans	23
Le natathlon.....	23
Une confrontation régionale : le meeting Alex-JANY	25
Une compétition collective pour les benjamins : la coupe interclubs.....	25
Une compétition collective pour les avenirs et poussins : la "Team Cup"	26
Un programme de formation complémentaire : le Polonat	26
Le programme des 14 ans et plus	27
Une compétition collective pour les minimes : la coupe interclubs	27
Une compétition collective toutes catégories : le championnat de France interclubs.....	27
Un tissage multi-niveaux des compétitions individuelles.....	28
Coupes de France	30
Sous la bannière régionale : la coupe de France minimes et cadets	30
Sous la bannière départementale : la coupe de France benjamins	30
Fiches règlement	31
Interclubs benjamins – 1 ^{ère} étape.....	31
Championnats de France interclubs toutes catégories	33
Polonat.....	36
Championnat régional en bassin de 25m.....	37
Meeting Alex-JANY	39
Interclubs benjamins – 2 ^{ème} étape et Interclubs minimes	41
Meeting national de Midi-Pyrénées	43
Championnats régionaux d'été en grand bassin	45
Team Cup : qualifications départementales	48
Team Cup : finale régionale	49
Finale régionale du natathlon Lucien-ZINS	50



Précisions concernant le jury

Désignation des jurys

En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le comité départemental, l'inter-département ou le comité régional.

L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :

- en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C,
- en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage,
- en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge arbitre.

Dans le cas des compétitions inscrites au calendrier régional, le délégué et le juge arbitre sont désignés par le comité Midi-Pyrénées de natation.

Précisions concernant la répartition des missions entre le juge arbitre et le délégué

Le délégué est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif, vérification et conformité des licences
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement,
- de l'organisation générale de la compétition,
- de la mise à disposition d'un jury complet,
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge arbitre,
- rédaction d'un rapport de la compétition et de l'envoi au comité régional.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements,
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs),
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...),
- de l'instruction des réclamations,
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits,...),
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé au comité régional.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (Annuel Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA en vigueur sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.



Officiels de Natation Course

Liste des officiels de natation course de Midi-Pyrénées :

La liste des officiels de natation course de Midi-Pyrénées est disponible sur le site régional, rubrique dossiers sportifs, sous-rubrique Juges et arbitres. Cette liste sera régulièrement mise à jour en fonction des renouvellements de licences, des recyclages et des validations d'examens.

Toute anomalie doit être signalée par les clubs à l'adresse : officiels@mpffn.fr.

Recyclage des officiels A et B :

Selon la directive fédérale, tous les officiels A et B doivent suivre un recyclage au moins une fois tous les deux ans : sur la liste est indiquée la date du dernier recyclage pour chaque officiel A ou B.

Tous les officiels A et B n'ayant pas suivi de recyclage durant la saison 2013-2014 devront en suivre obligatoirement un pendant la saison 2014-2015, pour pouvoir continuer à officier au-delà du 15 septembre 2015.

Les clubs peuvent s'adresser aux formateurs départementaux pour les recyclages d'officiels B (voir liste et coordonnées sur le site régional, rubrique dossiers sportifs, sous-rubrique Juges et arbitres).

Les recyclages des officiels A seront assurés au niveau régional (les dates seront publiées dans la rubrique dossiers sportifs, sous-rubrique Juges et arbitres).

Formation des officiels en Midi-Pyrénées :

Le tableau synoptique ci-après rappelle les procédures de formation et de recyclage des officiels de natation course.

Un officiel B ou un candidat officiel C ou B peut suivre une formation ou un recyclage dans le département de son choix pour convenance de date et de lieu.

Epreuves pratiques des candidats officiels en examen :

Que ce soit pour les officiels A, B ou C, les épreuves pratiques sont obligatoires pour valider l'examen conformément à la directive fédérale. Cependant, Le Comité régional estime que ces épreuves pratiques, au-delà de la validation de l'examen, sont surtout des mises en situation confortant la formation théorique. En conséquence, les candidats en épreuve pratique (quelle qu'elle soit) devront occuper le poste auquel ils ont été affectés pendant toute la durée de la réunion concernée.

De fait, les candidats officiels en épreuve pratique seront comptabilisés dans le quota d'officiels fournis par un club en compétition régionale.

Inscription des officiels en compétition régionale :

10 jours avant chaque compétition régionale, les clubs recevront un lien Internet permettant d'inscrire leurs officiels pour la compétition selon le règlement sportif régional. La clôture des inscriptions se fera 2 jours avant le début de la compétition.

	Officiel C	Officiel B	Officiel A
Conditions	Etre licencié à la FFN pour la saison en cours		
	Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique	Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen écrit	Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen écrit Etre officiel B depuis au moins deux saisons, et avoir effectivement officié pendant un minimum de 8 réunions par saison
Demande écrite	Au formateur départemental ou au CD	Au formateur départemental ou au CD	Au Comité régional
Formation théorique	Par un formateur départemental ou régional (environ 30 à 40 mn)	Par un formateur départemental ou régional (environ 3 h)	Par un formateur régional (environ 6 h)
Examen écrit	Aucun	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique (examen au niveau départemental ou régional)	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique (examen au niveau régional)
Validité de l'examen écrit		Un an jour pour jour à la date de l'examen	Un an jour pour jour à la date de l'examen
Epreuve(s) pratique(s)	- Chronométrage (1)	- Juge aux virages côté virages - Juge aux virages côté départs - Chronométrage (2) - Juge à l'arrivée	- Juge-Arbitre (3) - Starter (3) - Juge de Nages (3) - Superviseur de la salle de contrôle
Lieu de réalisation des épreuves pratiques	Compétition départementale, régionale ou plus sous l'autorité du juge-arbitre	- Compétition régionale ou plus sous l'autorité du juge-arbitre - Compétition départementale comportant des nageurs benjamins ou plus âgés et sous la tutelle d'un formateur départemental ou régional ou d'un officiel A le représentant	- Compétition régionale ou plus sous l'autorité du juge-arbitre
Renouvellement carte	- Automatique lors du renouvellement de la licence si participation à un jury pendant 4 réunions au moins lors de la saison précédente et si à jour du recyclage	- Automatique lors du renouvellement de la licence si participation à un jury pendant 8 réunions au moins lors de la saison précédente et si à jour du recyclage	- Automatique lors du renouvellement de la licence si participation à un jury pendant 8 réunions au moins lors de la saison précédente et si à jour du recyclage
Recyclage	Obligatoire si non participation à un jury pendant 4 réunions au moins lors de la saison précédente	- Obligatoire si non participation à un jury pendant 8 réunions au moins lors de la saison précédente - Obligatoire tous les deux ans ou à chaque changement important des règlements	- Obligatoire si non participation à un jury pendant 8 réunions au moins lors de la saison précédente - Obligatoire tous les deux ans ou à chaque changement important des règlements

1. Lors de l'épreuve de chronométrage, le candidat est affecté à un couloir avec deux chronométreurs titulaires. Son temps est pris en compte pour la détermination du temps officiel.
2. Un candidat officiel B déjà titulaire de la carte d'officiel C est dispensé de cette épreuve.
3. Ces épreuves sont à effectuer deux fois.



Dispositions communes aux compétitions

Affiliation

L'affiliation permet :

- de participer à la vie fédérale,
- de délivrer des licences aux membres,
- d'accéder aux activités compétitives,
- de bénéficier des garanties d'assurance souscrites par la fédération,
- d'accéder aux formations fédérales organisées pour les dirigeants, juges, arbitres et sportifs.

La ré-affiliation d'un club doit se dérouler en début de saison du 16 septembre au 30 novembre. Au-delà de cette date, une majoration tarifaire leur est appliquée.

Pour les nouveaux clubs et les clubs d'été, l'affiliation est possible tout au long de la saison sans majoration forfaitaire.

Aucune licence ne pourra être prise en compte si l'affiliation n'est pas enregistrée.

Licences

Les clubs licencient leurs nageurs par Extranat. Un licencié est assuré dès qu'il a rempli et signé sa demande de licence (livret du licencié).

Un licencié peut participer à une compétition dès qu'il a le statut « oblitéré » : mis par le Comité Régional à réception du règlement financier. Le club peut imprimer un « récépissé » pour attestation valant ce que de droit.

Une licence est définitivement « homologuée » dès que la FFN a reçu le versement de la part fédérale par le Comité Régional.

Rappel de la réglementation fédérale : Tout nageur non licencié ne peut pas participer à une compétition de la Fédération Française de Natation. De même, un officiel non licencié ne peut pas participer à un jury de compétition de la Fédération Française de Natation.

Dispositions réglementaires communes

Toute compétition (départementale, régionale, ...) non inscrite en début de saison dans le calendrier régional et les calendriers départementaux ne sera pas prise en compte.

Pour toutes les compétitions régionales, aucune prise de temps ne sera autorisée, aucun additif d'engagement ne sera accepté au bord du bassin, le règlement ne sera pas modifié en cours de saison sauf cas extrêmes justifiés et par décision délibérative.

Engagements

Règles communes à toutes les compétitions

Pour chaque compétition est fixé chronologiquement :

- Une date limite de dépôt des engagements,
- 1 jour après : parution sur le site Internet du comité régional de la liste des engagés (ou Start List)
- 2 jours après : à titre exceptionnel et dérogatoire recevabilité "d'engagements de retards" à tarif majoré.

Les engagements des clubs se feront par ExtraNat.fr accompagnés des droits d'engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation). Les envois de disquette ou format papier, par courrier postal ou par fax ne sont plus acceptés. Les envois de "fichiers PCE" par mail ne seront plus acceptés.

Tout engagement envoyé est dû et ne sera pas remboursé en cas de forfait.

La date limite d'engagement sur Extranat.fr est fixée dans le règlement sportif. Aucun engagement ne pourra être enregistré le jour de la compétition.

Les engagements non accompagnés des droits financiers seront rejetés ainsi que ceux envoyés hors délais.

Pour les épreuves régionales supposant une qualification : en cas de non engagement des qualifiés, de réception hors délais, ou de forfaits annoncés assez tôt, le comité régional pourra solliciter, dans l'ordre du classement, les engagements des nageurs ou équipes non qualifiés initialement. Cette procédure suppose que les nageurs en position de « remplaçants » doivent s'attendre à être qualifiés.

Pour les compétitions interrégionales ou nationales qui nécessitent un contrôle régional des engagements, les délais de réception aux Comités Régionaux indiqués par le règlement interrégional et fédéral devront être scrupuleusement respectés.

Compétitions par équipes

Tous les engagements des clubs, qu'ils concernent des nageurs ou des équipes de nageurs, sont de la responsabilité des clubs uniquement

En cas de qualification par classement diffusé par le comité régional, le club doit confirmer l'engagement de son nageur ou de ses équipes.

Pour toutes modifications (compétitions par équipe) les clubs enverront l'intégralité de la nouvelle équipe

Transmission des résultats

Pour les compétitions organisées sur le territoire régional une archive du format PCE 3 ainsi que les résultats globaux au format PDF seront envoyés à résultats@mpffn.fr au plus tard dans les 24 heures suivant la compétition sauf particularités (voir règlements spécifiques compétitions). Le jury doit être saisi sur Extranat Pocket et la feuille de jury en PDF doit être envoyée à jury@mpffn.fr. Les fiches de course seront retournées au comité régional.

Les résultats des compétitions effectuées à l'extérieur du territoire régional (Meeting, Coupe de France, Grand prix, etc.) devront parvenir au Comité dans les 3 jours obligatoirement par informatique (mail) (épreuves surlignées pour les améliorations). Au-delà de ce délai les résultats ne seront pas pris en considération par le Comité Régional.

Dans tous les cas, communiquer un exemplaire au Comité Départemental.

Suivi des performances

Au niveau départemental :

Chaque correspondant informatique départemental est responsable de la mise à jour du fichier des performances des licenciés de son département au cours :

- des compétitions régulièrement inscrites au calendrier départemental validé par le comité régional et la FFN.
- des compétitions éventuellement disputées hors de la région et validées par les instances fédérales.

Au niveau régional :

Le secrétariat du Comité Régional s'occupe du suivi régional des performances sous la responsabilité du cadre technique.

Le comité régional établit :

- Les divers classements nécessaires à la bonne marche des programmes sportifs,
- Annuellement, le tableau des records et meilleures performances par années d'âge de l'année civile écoulée.

Classement national des clubs

Le classement national des clubs est établi par la fédération (voir annuel règlement).

Records régionaux

Lorsqu'un nouveau record régional est établi par un nageur ou une nageuse lors d'une compétition, son homologation n'est pas automatique. Un formulaire, disponible sur Internet, doit être rempli, visé par le Comité départemental puis envoyé (fax, courrier, Internet) au Comité régional.

Au 31 décembre, une extraction des performances à partir de la base des performances régionales et nationales sera effectuée, afin de mettre à jour les records qui n'auraient pas été signalés en cours de saison.

Aucun record ne sera enregistré en cours de saison sans formulaire de demande émanant du club.

VERSION 19 JANV 2015



Calendrier des compétitions

SEPTEMBRE	-
OCTOBRE	18 ou 19 : Coupe Interclubs Benjamins Etape 1
NOVEMBRE	08 : Interclubs Toutes Catégories Poule régionale – Bassin 25m – COLOMIERS / TOAC 29 ou 30 : Polonat – 1 ^{ère} étape – Bassin 25m – ALBI
DECEMBRE	06 et 07 : Championnats Régionaux – Bassin 25m – MONTAUBAN 13 et 14 : Meeting Alex-JANY – Bassin 50m – TOULOUSE (L. Lagrange) 19-20-21 : Championnats Interrégionaux Petit Bassin – ANGOULEME
JANVIER	11 : Polonat – 2 ^{ème} étape et Tournoi de Water-Polo Benjamins "Trophée Interclubs PoloNat" – TOULOUSE (L. Lagrange) 24 : Interclubs Benjamins et Minimes – Bassin 25m – TOULOUSE (A. Jany)
FEVRIER	
MARS	06 au 08 : Meeting national Midi-Pyrénées – Bassin 50m – TOULOUSE (L. Lagrange) 20-22 : Chpts Interrégionaux Hiver Grand Bassin – AGEN 21 ou 22 : Polonat – 3 ^{ème} étape – Bassin 25m –
AVRIL	-
MAI	-
JUIN	07 : Finale Régionale TEAM CUP (fin de matinée) et Polonat (fin d'après-midi) – Finale régionale – Bassin 25m – GERS 13 et 14 : Championnats Régionaux Eté – Bassin 50m - TARBES 20-21 : Coupe de France des Départements – POITIERS 28 : Finale Régionale natathlon Benjamins et Poussins 2 ^{ème} année – Bassin 25m – CAHORS
JUILLET	04 et 05 : Trophée Lucien-Zins Interrégional – TARBES 10-11-12 : Championnats Interrégionaux Eté Grand Bassin - MILLAU
AOUT	-

Dates imposées des compétitions départementales et dates protégées

- Poules géographiques Interclubs toutes catégories : 08, 09 ou 11 novembre 2014
- Championnats départementaux d'hiver (25m) : 22 et 23 novembre 2014,
- natathlon 1^{ère} étape : dimanche 1^{er} mars 2015,
- natathlon 2^{ème} étape : dimanche 22 mars 2015,
- natathlon 3^{ème} étape (benjamins uniquement) : dimanche 10 mai 2015,
- natathlon 4^{ème} étape : dimanche 31 mai 2015
- Championnats départementaux d'été (25m) : 20 et 21 juin 2015
- Coupe de France des départements : 20 et 21 juin 2015,
- Date limite d'organisation de la Team Cup départementale : 11 mai 2015
- Période de qualification aux championnats régionaux : du 1^{er} janvier au 26 mai 2015.



Calendrier départemental : ARIEGE

Natation Course

19 oct	Interclubs Benjamins n°1	Saverdun	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	Challenge 09 Poussins	Saverdun	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	Meeting de rentrée	Saverdun	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 nov	Interclubs Toutes catégories	Pamiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
24 nov	Championnat départementaux 25m	Pamiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	Médailles du TOAC n°1	Pamiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 ^{er} fev	Médailles du TOAC n°2	Foix	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	Meeting qualificatif n°1	Foix	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 ^{er} mar	natathlon n°1	Saverdun	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 mar	natathlon n°2	Saverdun	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
10 mai	Team Cup Départementale	Foix	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	natathlon n°3	Foix	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	Meeting Qualificatif n°2	Foix	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
31 mai	natathlon n°4	Tarascon	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
28 juin	Trophées Ariègeois	Pamiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
	Championnats départementaux 50m	Pamiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN

Tests et journées ENF

18 oct	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Saverdun
19 oct	ENF3 - Pass'Compétition	Saverdun
22 nov	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Pamiers
23 nov	ENF3 - Pass'Compétition	Pamiers
31 jan	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Foix
1 ^{er} fev	ENF3 - Pass'Compétition	Foix
28 fev	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Saverdun
1 ^{er} mar	ENF3 - Pass'Compétition	Saverdun
23 mar	ENF3 - Pass'Compétition	Saverdun
28 mar	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Pamiers
9 mai	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Foix
10 mai	ENF3 - Pass'Compétition	Foix
30 mai	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Tarascon
31 mai	ENF3 - Pass'Compétition	Tarascon

Maitres

19 oct	Meeting de rentrée	Saverdun
1 ^{er} fev	Championnats Maitres n°1	Foix
10 mai	Championnats Maitres n°2	Foix
28 juin	Championnats Départementaux 50 M	Pamiers



Calendrier départemental : AVEYRON

Natation Course

18 oct 19 oct	SAM : Interclubs Poussins + Benjamins (1) DIM : Challenge d'automne du Conseil Général	Millau	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 nov	Interclubs TC	Rodez	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 nov 23 nov	SAM : Challenge d'hiver du Conseil Général DIM : Challenge d'automne du Conseil Général DIM : Championnat départemental 25m	Villefranche	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
25 jan	Interclubs Benjamins (2) + Minimes (1) Interclubs Cadets et +	Millau	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 fev	1 ^{er} meeting départemental de qualification	Capdenac	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
28 fev 29 fev	natathlon Poussins (1) natathlon Benjamins (1)	Villefranche	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
21 mar 22 mar	natathlon Poussins (2) natathlon Benjamins (2)	Saint-Affrique	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
2 mai	2 ^{ème} meeting départemental de qualification	Villefranche	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
8 mai 8 et 9 mai	VEN : Team Cup départementale VEN et SAM : natathlon Benjamins (3)	Millau	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
30 et 31 mai 31 mai	SAM et DIM : natathlon Benjamins (4) DIM : natathlon Poussins (3)	Onet	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
21 juin	Championnat départemental Challenge d'été du Conseil Général	Decazeville	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
Meetings Clubs									
6 et 7 juin	2 ^{ème} meeting de l'amitié de la ville de Millau (bassin de 50m)	Millau	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN

Tests et journées ENF

6 déc	ENF2 – Pass'sports de l'eau 1	Onet
7 fev	ENF2 – Pass'sports de l'eau 2	Onet
11 avr	ENF2 – Pass'sports de l'eau 3	Onet
13 juin	ENF2 – Pass'sports de l'eau 4	Onet
18 oct	ENF3 – Pass'Compétition 1	Millau
22 nov	ENF3 – Pass'Compétition 2	Villefranche
28 fev	ENF3 – Pass'Compétition 3	Saint-Affrique
8 mai	ENF3 – Pass'Compétition 4	Millau
31 mai	ENF3 – Pass'Compétition 5	Onet

Maitres

18 oct	Challenge d'automne du Conseil Général	Millau
21 mar	Challenge d'hiver du Conseil Général	Saint-Affrique
11 avr	Challenge de printemps du Conseil Général	Onet
20 juin	Challenge d'été du Conseil Général	Decazeville



Calendrier départemental : HAUTE-GARONNE

Natation Course

19 oct	Interclubs Benjamins	Balma	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 nov	Interclubs Toutes Catégories	Colomiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22-23 nov	Championnat Départemental en 25m	Portet/Garonne	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
18 jan	Team Cup	Muret	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
25 jan	Interclubs Benjamins/Minimes	Balma	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 ^{er} fev	Meeting Départemental 1	Leo Lagrange	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 ^{er} mar	natathlon 1 natathlon 10 ans et moins 1 natathlon 11 ans 1	Colomiers	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 mar	natathlon 2 natathlon 10 ans et moins 2 natathlon 11 ans 2	A.Jany	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
12 avr	Meeting Départemental 2	Leo Lagrange	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
10 mai	natathlon 3	Portet/Garonne	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
31 mai	natathlon 4 natathlon 10 ans et moins 4 natathlon 11 ans 4	A.Jany	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
27-28 juin	Championnat d'été Grand Prix du Conseil General	Leo Lagrange	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
Meetings Clubs									
29 nov	Médailles du TOAC 1	Leo Lagrange	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
31 jan	Médailles du TOAC 2	Leo Lagrange	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
11 avr	Finale des Médailles du TOAC	Leo Lagrange	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN

Tests et journées ENF

19 oct	ENF3 – Pass'Compétition	Balma
15 nov	ENF2 – Pass'sports de l'eau	A.Nakache
30 nov	ENF3 – Pass'Compétition ET ENF2 – Pass'sports de l'eau	Muret
17 jan	ENF3 – Pass'Compétition ET ENF2 – Pass'sports de l'eau	A.Nakache
28 fev	ENF3 – Pass'Compétition ET ENF2 – Pass'sports de l'eau	A.Nakache
7 juin	ENF3 – Pass'Compétition ET ENF2 – Pass'sports de l'eau	Tournefeuille

Maitres

15 nov	Championnat départemental open maitres 1	A.Nakache
15 fev	Championnat départemental open maitres 2	Portet/Garonne
6 juin	6 ^{ème} meeting national open des maitres de Toulouse	Léo Lagrange



Calendrier départemental : GERS / HAUTES-PYRENEES

Natation Course

18 OCT	Circuit Départemental	Tarbes Tournesol	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
19 OCT	Interclubs Benjamins 1 ^{er} plot	Séméac	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
8-9 NOV	Interclubs Toutes Catégories	Bagnères	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
23 NOV	Championnat Interdépartemental hiver (25m)	Argelès	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
30 NOV	Médailles du TOAC (1 ^{er} plot) Challenge 4Nages	Séméac	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
11 JAN	Micathlon 1	Tarbes Tournesol	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
25 JAN	Interclubs Benjamins 2 ^{ème} plot Interclubs Minimés	Bagnères	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
31 JAN	Médailles du TOAC (2 ^{ème} plot)	Lannemezan	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
8 FEV	1 ^{er} Meeting Qualificatif Micathlon 2	Auch	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 MAR	Natathlon 1 Micathlon 3	Argelès	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 MAR	Natathlon 2	Bagnères	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
12 AVR	2 ^{ème} Meeting Qualificatif	Lannemezan	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
10 MAI	Team-Cup Interdépartemental Natathlon 3	Séméac	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
31 MAI	Natathlon 4	Tarbes Tournesol	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
14 JUNIN	Finale Interdépartementale Natathlon	Auch	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
21 JUIN	Championnat Départemental Eté	Paul Boyrie extérieur	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
Meetings Clubs									
16-17 MAI	15 ^{ème} meeting de Tarbes	TARBES	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN

Tests et journées ENF

10/10	ENF2 - Pass'sports de l'eau	32
15/11	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Lannemezan
17/11	ENF3 - Pass'Compétition	32
30/11	ENF3 - Pass'Compétition	Séméac
09/12	ENF2 - Pass'sports de l'eau	32
16/12	ENF3 - Pass'Compétition	32
08/02	ENF3 - Pass'Compétition	Auch
28/02	ENF2 - Pass'sports de l'eau	Tournesol
24/03	ENF2 - Pass'sports de l'eau	32
27/03	ENF3 - Pass'Compétition	32
12/04	ENF3 - Pass'Compétition	Lannemezan
17/06	ENF2 - Pass'sports de l'eau	32
19/06	ENF3 - Pass'Compétition	32

Maitres

27 JUIN	Meeting Masters de Bagnères	Bagnères
---------	-----------------------------	----------



Calendrier départemental : LOT / TARN-ET-GARONNE

Natation Course

19 oct	Interclubs benjamins 1 ^{er} plot Circuit départemental 1	Cahors	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 nov	Interclubs départementaux	Montauban	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
23 nov	Championnat départemental hiver Toac 1	Cahors	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
21 dec ou 4 jan	Pentathlon (50, 100, 200)	Montauban	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
25 jan	Interclubs benjamins/minimes	Montauban	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
8 fev	Toac 2 Circuit départemental 2	Cahors	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 mar	NATATHLON 1	Montauban	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 mar	NATATHLON 2	Cahors	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 mai	Eliminatoire Team Cup	Carmaux	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
10 mai	natathlon 3 Circuit départemental 3	Cahors	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
31 mai	natathlon 4 Championnat départemental Open	Cahors	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
6 juin	Championnat départemental	Montauban	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN

Tests et journées ENF

19 oct	ENF3 – Pass'Compétition	Cahors
23 nov	ENF3 – Pass'Compétition	Cahors
21 déc	ENF3 – Pass'Compétition	Montauban
8 fév	ENF3 – Pass'Compétition	Cahors
1 ^{er} mar	ENF3 – Pass'Compétition	Montauban
8 mar	ENF2 – Pass'Sports de l'Eau	Montauban
22 mar	ENF3 – Pass'Compétition	Cahors
5 avr	ENF3 – Pass'Compétition	Montauban
10 mai	ENF3 – Pass'Compétition	Cahors
31 mai	ENF3 – Pass'Compétition	Montauban
Semaine 18-19	ENF2 – Pass'Sports de l'Eau	Montauban

Mâîtres

--	--	--



Calendrier départemental : TARN

Natation Course

19 oct	Interclubs Benjamins Plot 1	Graulhet	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 nov	Interclubs TC		AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
23 nov	Championnat départemental hiver	Carmaux	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
25 jan	Interclubs Benjamins-Minimes		AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
28 fev	Mini natathlon 1	Carmaux	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 ^{er} mar	Natahlon 1 Circuit départemental	Carmaux	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
21 mar 22 mar	SAM : Mini natathlon 2 DIM : natathlon 2 DIM : Meeting qualificatif n°1	EN Albi	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
12 avr	Circuit départemental	Castres	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
9 mai 10 mai	SAM : Team Cup DIM : natathlon 3 DIM : Meeting qualificatif n°2	Carmaux	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
30 mai 31 mai	SAM : Mini natathlon 3 DIM : natathlon	Lavaur	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
			AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
20-21 juin	Championnat Départemental été	Graulhet	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
Meetings Clubs									
11-12 oct	Meeting de Castres	Castres	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
22 nov	Meeting des p'tits As	Lavaur	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
1 ^{er} fev	Journée Graulhéroise	Graulhet	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN
20-21 juin	Meeting de Graulhet	Graulhet	AVE	POU	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN

Tests et journées ENF

27 sep	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Albi
24 oct	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Castres
29 nov	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Carmaux
20 dec	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Lavaur
31 jan	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Gaillac
18 fev	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Albi - Castres
28 mar	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Graulhet
15 avr	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Carmaux
16 mai	ENF2 - Pass'Sports de l'Eau	Lavaur
11 oct	ENF3 - Pass'Compétition	Castres
9 nov	ENF3 - Pass'Compétition	
22 nov	ENF3 - Pass'Compétition	Lavaur
25 jan	ENF3 - Pass'Compétition	
28 fev	ENF3 - Pass'Compétition	Carmaux
21 mar	ENF3 - Pass'Compétition	Albi
12 avr	ENF3 - Pass'Compétition	Castres
9 mai	ENF3 - Pass'Compétition	Carmaux
30 mai	ENF3 - Pass'Compétition	Lavaur

Maitres

13 dec	Challenge des Maitres	Graulhet
--------	-----------------------	----------



Grilles de qualification

		Championnats Régionaux 25m			Meeting Régional 50m			Championnats Régionaux Été		
		MIN	CAD	JUN-SEN	MIN	CAD	JUN-SEN	MIN	CAD	JUN-SEN
DAMES	50 NL	00:31,89	00:30,67	00:30,23	00:33,03	00:32,07	00:31,63	00:32,59	00:31,37	00:30,93
	100 NL	01:08,67	01:06,81	01:05,12	01:11,09	01:10,01	01:08,32	01:10,27	01:08,41	01:06,72
	200 NL	02:28,89	02:24,87	02:21,21	02:35,07	02:31,67	02:28,01	02:32,29	02:28,27	02:24,61
	400 NL	05:14,73	05:06,30	04:58,64	05:25,10	05:17,55	05:09,89	05:18,48	05:10,05	05:02,39
	800 NL	10:47,46	10:30,11	10:14,32	11:11,05	10:54,11	10:38,32	10:55,46	10:38,11	10:22,32
	1500 NL	20:41,70	20:08,45	19:38,19	21:26,01	20:53,45	20:23,19	20:56,70	20:23,45	19:53,19
	50 dos	00:37,17	00:36,01	00:35,24	00:38,04	00:37,21	00:36,44	00:37,77	00:36,61	00:35,84
	100 dos	01:19,00	01:16,88	01:14,96	01:22,00	01:19,88	01:17,96	01:20,50	01:18,38	01:16,46
	200 dos	02:48,93	02:44,40	02:40,28	02:55,03	02:50,80	02:46,68	02:52,13	02:47,60	02:43,48
	50 brasse	00:40,60	00:39,51	00:38,51	00:42,00	00:41,11	00:40,11	00:41,40	00:40,31	00:39,31
	100 brasse	01:28,07	01:25,69	01:23,53	01:32,01	01:29,69	01:27,53	01:30,07	01:27,69	01:25,53
	200 brasse	03:07,20	03:02,10	02:57,47	03:17,00	03:12,10	03:07,47	03:12,20	03:07,10	03:02,47
	50 papillon	00:34,32	00:33,40	00:32,57	00:35,05	00:34,60	00:33,77	00:34,92	00:34,00	00:33,17
	100 papillon	01:16,73	01:14,68	01:12,81	01:19,03	01:17,28	01:15,41	01:18,03	01:15,98	01:14,11
	200 papillon	02:48,62	02:44,11	02:40,01	02:54,04	02:49,91	02:45,81	02:51,52	02:47,01	02:42,91
	200 4N	02:52,05	02:47,43	02:43,22	02:59,00	02:54,43	02:50,22	02:55,55	02:50,93	02:46,72
400 4N	06:03,43	05:53,73	05:44,90	06:15,04	06:05,73	05:56,90	06:07,43	05:57,73	05:48,90	
MESSEIERS	50 NL	00:29,04	00:27,37	00:26,03	00:30,09	00:28,04	00:27,01	00:29,39	00:27,72	00:26,38
	100 NL	01:04,08	01:00,39	00:57,42	01:06,48	01:02,08	00:59,08	01:04,88	01:01,19	00:58,22
	200 NL	02:21,51	02:13,36	02:06,82	02:26,61	02:18,05	02:11,09	02:23,21	02:15,06	02:08,52
	400 NL	05:00,44	04:43,12	04:29,20	05:11,69	04:54,04	04:40,04	05:04,19	04:46,87	04:32,95
	800 NL	10:24,37	09:48,33	09:19,38	10:48,37	10:12,03	09:43,04	10:32,37	09:56,33	09:27,38
	1500 NL	19:53,78	18:44,91	17:49,61	20:38,78	19:29,09	18:34,06	20:08,78	18:59,91	18:04,61
	50 dos	00:34,28	00:32,28	00:30,84	00:35,18	00:33,02	00:31,07	00:34,58	00:32,58	00:31,14
	100 dos	01:13,25	01:09,06	01:05,69	01:15,50	01:11,03	01:07,09	01:14,00	01:09,81	01:06,44
	200 dos	02:40,38	02:31,20	02:23,82	02:45,18	02:36,00	02:28,06	02:41,98	02:32,80	02:25,42
	50 brasse	00:37,15	00:35,01	00:33,30	00:38,35	00:36,02	00:34,01	00:37,55	00:35,41	00:33,70
	100 brasse	01:21,86	01:17,14	01:13,36	01:24,86	01:20,01	01:16,04	01:22,86	01:18,14	01:14,36
	200 brasse	02:56,70	02:46,46	02:38,24	03:04,20	02:53,10	02:45,07	02:59,20	02:48,96	02:40,74
	50 papillon	00:31,88	00:30,06	00:28,60	00:32,78	00:30,10	00:29,00	00:32,18	00:30,36	00:28,90
	100 papillon	01:11,51	01:07,43	01:04,15	01:13,46	01:09,04	01:06,00	01:12,16	01:08,08	01:04,80
	200 papillon	02:38,93	02:29,85	02:22,56	02:43,28	02:34,00	02:26,09	02:40,38	02:31,30	02:24,01
	200 4N	02:41,18	02:31,93	02:24,50	02:46,43	02:37,02	02:29,07	02:42,93	02:33,68	02:26,25
400 4N	05:43,23	05:23,48	05:07,63	05:55,23	05:35,05	05:19,06	05:47,23	05:27,48	05:11,63	



Les catégories d'âges

Des catégories, en fonction de l'âge, et sans distinction de sexe (les filles et les garçons du même âge appartiennent à la même catégorie), ont été créées par la Fédération Française de Natation.

Le principe est de retrancher l'année de la saison sportive (2015) et l'année de naissance du nageur ou de la nageuse pour obtenir son "âge sportif". Ainsi, un enfant né en décembre 2001 aura toujours 13 ans en début de saison sportive (septembre 2014), mais sera déjà considéré comme ayant 14 ans pour les compétitions de natation. Il sera donc minime.

Saison sportive 2015 (du 16 septembre 2014 au 15 septembre 2015)

AVE	Avenir	9 ans et moins	2006 et après
POU	Poussins	10-11 ans	2005-2004
BEN	Benjamins	12-13 ans	2003-2002
MIN	Minimes	14-15 ans	2001-2000
CAD	Cadets	16-17 ans	1999-1998
JUN	Juniors	18-19-20 ans	1997-1996-1995
SEN	Seniors	21 ans et plus	1994 et avant

Rappel : aucun surclassement n'est autorisé pour l'ensemble des compétitions par catégories d'âge du programme sportif fédéral (compétitions individuelles ou par équipes, épreuves individuelles et relais). Exemple : une minime ne peut pas participer aux Championnats de France 16 ans et plus, y compris dans les relais.



Programme des 9-13 ans

L'assemblée générale de la FFN de Millau a voté en avril 2014 une réforme du programme des compétitions destiné aux nageurs âgés de 10 à 13 ans.

Ce projet comporte un certain nombre de points qui sont synthétisés dans les paragraphes suivants. La mise en œuvre de ce programme est placée sous la responsabilité des comités régionaux, envisageant une collaboration étroite avec les comités départementaux.

Globalement, cette réforme repose sur les postulats et constats suivants :

- *"La pratique sportive durant la période de 9 à 13 ans détermine grandement les années qui suivent."*
- *Après le passage du dernier test ENF (vers 9 ans) et le programme des benjamins (12-13 ans), "la fédération ne propose pas de règlement sportif spécifique destinés aux âges intermédiaires (9-11 ans)."*
- *L'un des objectifs fédéraux est "l'amélioration de l'accompagnement des comités régionaux dans la construction d'un programme pour les 11 ans et moins."*
- *Dans le même temps, la refonte du parcours des benjamins vise à "enrichir le parcours de formation et d'éviter de freiner les nageurs à maturité précoce."*
- *"Les pratiquants 10-11 ans souffrent d'un manque d'offre sportive en compétition. Ils participent seulement (en moyenne) à 4 ou 5 épreuves différentes, essentiellement en sprint court, alors que cette tranche d'âge doit commencer à développer les facultés d'endurance."*
- *"Les parcours sont cloisonnés alors que la différence de maturité est importante."*
- *"Après une édition des championnats d'Europe juniors 2010 historique, nos jeunes nageurs sont en difficulté face à la concurrence internationale."*

Les orientations sont les suivantes :

- Valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 - Pass'compétition.
- Encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée.
- Développer la formation des nageurs dans les quatre nages (isolément) avant d'aborder les épreuves de "4 nages".
- Rendre le parcours de formation stimulant avec des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Le natathlon

Jusqu'à présent dédié aux nageurs de la catégorie des benjamins (12-13 ans), le programme du natathlon est désormais proposé par la FFN dès l'âge de 10 ans.

Ce programme est conçu de manière à valoriser la polyvalence des nageurs, avec un classement à l'addition des cotations de points obtenus sur plusieurs épreuves différentes, nagées au cours de plusieurs étapes qualificatives.

Des finales sont alors organisées aux niveaux national, interrégional et régional, regroupant les nageurs et les nageuses selon leur classement.

Les épreuves à réaliser pour se qualifier évoluent avec les âges des nageurs :

- Les poussins 1^{ère} année (10 ans, nés en 2005) sur des épreuves de 50m (papillon, dos, brasse et nage libre) et le 200m nage libre, en trois étapes au cours de la saison.

- Les poussins 2^{ème} année (11 ans, nés en 2004) sur des épreuves de 100m (papillon, dos, brasse et nage libre) et le 400m nage libre, en trois étapes au cours de la saison.
- Les benjamins (12 et 13 ans, nés en 2002 et 2003) sur 10 épreuves : 4 distances de 100m (papillon, dos, brasse et nage libre), 4 distances de 200m (papillon, dos, brasse et nage libre), le 400m 4 nages et le 800m nage libre. Quatre étapes sont organisées au cours de la saison, chacune en deux réunions.

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de ce programme, pour les trois âges.

	Benjamins	Poussins 2 ^{ème} année	Poussins 1 ^{ère} année	
	10 épreuves :	5 épreuves :	5 épreuves :	
Epreuves de qualification	100 NL 100 D 100 B 100 P 800 NL	200 NL 200 D 200 B 200 P 400 4N	100 NL 100 D 100 B 100 P 400 NL	
Dates des compétitions de qualification	1. 28/02 ou 1er mars 2. 21 ou 22 mars 3. 9 ou 10 mai 4. 30 ou 31 mai	1. 28/02 ou 1er mars 2. 21 ou 22 mars 3. 30 ou 31 mai	1. 28/02 ou 1er mars 2. 21 ou 22 mars 3. 30 ou 31 mai	
Règle d'engagements par étape qualificative	Participation libre	Nager 3 épreuves au moins, dont le 400m nage libre	Nager 3 épreuves au moins, dont le 200m nage libre	
Finale Régionale				
Mode de qualification	54 filles + 54 garçons • non qualifiés aux finales nationale et interrégionale • 7 épreuves nagées au moins une fois	18 meilleurs garçons 18 meilleures filles • 5 épreuves nagées au moins une fois	<i>Pas de finale Classement régional si les 5 épreuves ont été nagées au moins une fois.</i>	
Programme des épreuves	6 épreuves : 50 P 50 D 50 B 50 NL 200 NL 100 4N	6 épreuves : 50 P 50 D 50 B 50 NL 200 NL 100 4N		
Date	Dimanche 28 juin 2015	Dimanche 28 juin 2015		
Finale Interrégionale				
Mode de qualification	136 filles + 136 garçons (non qualifiés à la finales nationale – toutes les épreuves nagées au moins une fois)			
Programme des épreuves	6 épreuves : 50 NL 100 P 100 D 100 B 400 NL 200 4N			
Date	4 et 5 juillet 2015			
Finale nationale				
Mode de qualification	136 filles + 136 garçons (toutes les épreuves nagées au moins une fois)			
Programme des épreuves	6 épreuves : 50 NL 100 P 100 D 100 B 400 NL 200 4N			
Date	4 et 5 juillet 2015			

Une confrontation régionale : le meeting Alex-JANY

Véritable institution en Midi-Pyrénées, le meeting Alex-JANY, du nom de ce grand champion de la région, rassemble les nageurs des catégories poussins et benjamins au milieu du mois de décembre. Ce meeting propose alors de nager en grand bassin et au niveau régional dans une ambiance détendue et festive.

Le programme des épreuves propose pour les poussins les quatre distances de 50m (papillon, dos, brasse et nage libre) et le 200m nage libre. Pour les benjamins, le programme est constitué des quatre 100m (papillon, dos, brasse et nage libre) et du 400m nage libre.

Un classement est réalisé sur les 4 épreuves de spécialité (les 50m pour les poussins et les 100m pour les benjamins) et permet l'accès à une finale A et une finale B pour les 16 meilleurs à ce classement combiné. Les finales sont constituées par année d'âge (poussins 1^{ère} et 2^{ème} année, benjamins 1^{ère} et 2^{ème} année).

Un relais 4x50m nage libre mixant catégories et sexe est également proposé, chaque relais de club devant être composé d'un poussin, d'un benjamin, d'une poussine et d'une benjamine.

Le challenge Alex-JANY consiste à cumuler le total de toutes les épreuves nagées au cours du week-end par les nageurs (les quatre 50m, le 200m nage libre et le 200m 4 nages pour les poussins, les quatre 100m, le 400m nage libre et le 200m 4 nages pour les benjamins). Un trophée est alors remis au premier du classement par année d'âge et par sexe.

Une compétition collective pour les benjamins : la coupe interclubs

Partie intégrante du programme fédéral, la coupe interclubs benjamins est une compétition par équipes de 4 nageurs, répartie sur deux journées. La première journée est placée en début de saison sportive, la seconde à la fin du mois de janvier.

Les épreuves proposées sont essentiellement des relais en première étape (100m 4 nages individuel et quatre relais 4x50m dans chaque spécialité) et sur des épreuves un peu plus longues en deuxième étape (quatre 100m de spécialité, relais 4x200m nage libre et 4x100m 4N).

L'idée principale de cette coupe interclubs est de constituer un "fil rouge" pour les nageurs benjamins qui composent l'équipe de leur club, qui se qualifient en première étape et se confrontent ensuite en deuxième étape aux équipes proches de leurs niveaux de compétitivité.

Cette compétition en deux étapes est valorisé au niveau du classement national des clubs de natation course. Pour être classés, les clubs ont alors l'obligation de présenter au moins une équipe à chacune des étapes.

Pour la saison 2015, le comité régional a souhaité ajouter un "bonus" à la préparation des benjamins, tout en maintenant l'esprit de la coupe interclubs : un tournoi de water-polo, adapté pour les débutants, est proposé au début du mois de janvier parallèlement à la deuxième étape du Polonat poussins.

Ce tournoi se fera par équipes de 8 benjamins (4 filles et 4 garçons), sur une journée. Les équipes ayant participé au tournoi de water-polo et aux deux étapes de la coupe interclubs seront alors classées au trophée PoloNat Régional Benjamins.

Pour un rapide exposé des motifs de cette organisation, se reporter au paragraphe sur le polonat ci-dessous.

Fiches règlements de la coupe interclubs benjamins pages 31-32 et 41-42

Une compétition collective pour les poussins et avenir : la "Team Cup"

Compétition par équipe spécifique à la région Midi-Pyrénées, la team cup s'adresse aux nageurs des catégories poussins et avenir. Des équipes de 4 nageurs se regroupent au niveau départemental pour une première étape, autour d'un programme constitué des quatre 50m de spécialité, et de deux relais (4x100m 4N et 4x50m nage libre).

Les 24 meilleures équipes ont alors la possibilité de participer à la finale régionale de la Team Cup qui est exclusivement composée de relais pour la saison 2015 : 4x50m dans chaque spécialité (papillon, dos, brasse, nage libre) et 4x100m 4N.

Les nageurs des catégories poussins et avenir peuvent participer aux étapes qualificatives ET à la finale régionale.

La date des étapes qualificatives départementales sont libres, mais elles doivent être organisées avant le lundi 11 mai 2015. Dans la mesure où les poussins ont seulement trois étapes de qualification pour le natathlon, cette compétition pourrait être organisée par exemple sur le même week-end que la troisième étape du natathlon des benjamins, soit le samedi 9 ou le dimanche 10 mai.

La finale régionale de la Team Cup aura lieu le dimanche 7 juin 2015. Elle aura lieu en fin de matinée (11h00-14h00), avec une séquence de polonat organisée en fin d'après-midi sur le même lieu (15h30-18h30). Les relais nagés pour le classement Polonat seront alors composés de déplacements avec une orientation water-polo.

La participation au tournoi du Polonat n'est pas obligatoire mais, comme pour les benjamins (voir ci-après), elle se place dans la continuité de l'idée de formation transversale des compétences sportives.

Fiches règlements de la team-cup pages 48 et 49

Un programme de formation sportive complémentaire : le polonat

Organisé depuis de nombreuses saisons en Midi-Pyrénées à destination des plus jeunes (11 ans et moins), le Polonat propose un tournoi de "mini-polo" et un relais de natation qui permettent un classement d'équipe. La totalité des épreuves est organisée sur une durée d'une demi-journée.

Le développement chez l'enfant est d'autant plus efficace en termes de progression des qualités motrices que les formes de sollicitations sont variées. Ainsi, au-delà de l'aspect collectif et motivant d'une compétition "différente", le Polonat représente un intérêt pour l'enrichissement de la préparation sportive des plus jeunes.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé de valoriser encore un peu plus ce programme :

- Le dimanche 11 janvier, une date régionale est bloquée pour le Polonat, avec non seulement le tournoi classique pour les poussins et avenir, mais aussi un tournoi de water-polo pour les benjamins. Le projet pour les benjamins est de regrouper les équipes des clubs participant aux deux étapes des interclubs benjamins (4 filles + 4 garçons) et produire un classement associé interclubs benjamins + tournoi water-polo : le Trophée Polo-Nat Benjamins.

- La finale régionale de la Team Cup (avenirs et poussins) sera organisée le dimanche 7 juin 2015 en matinée, et précédera une après-midi de Polonat sur le même lieu. Les clubs intéressés pourront alors participer sans surcoût de déplacement.
- Deux autres demi-journées seront proposées, dans la continuité des saisons précédentes : samedi 29 ou dimanche 30 novembre, et samedi 21 ou dimanche 22 mars 2015.
- Enfin, une journée de Polonat pour les maîtres est prévue le dimanche 12 octobre 2014.

Le programme des Polonat s'adresse à des équipes de 6 à 7 joueurs/nageurs et s'organise en deux séquences :

Une première séquence de natation avec deux relais : 6x50m nage libre et 6x100m 4N. Une deuxième séquence de tournoi de "mini-polo", chaque match durant deux périodes de 5 minutes avec une minute de pause.

Fiches règlements des Polonat pages 36 (et règlement Water-Polo)



Programme des 14 ans et plus

Une compétition collective pour les minimes : la coupe interclubs

Cette compétition est organisée en une étape, à la même date et selon le même programme d'épreuves que la deuxième étape de la coupe interclubs des benjamins. Elle regroupe des équipes de 4 nageurs, sur les quatre 100m de spécialité et deux relais (4x200m nage libre et 4x100m 4N).

La participation à la poule régionale est conditionnée par les résultats obtenus lors de la saison précédente. Ainsi, les 12 meilleures équipes du classement de la saison précédente (en filles et en garçons) sont qualifiées.

Certains clubs pourraient ne pas participer à la poule régionale pour diverses raisons. Leurs équipes auraient toutefois la possibilité de nager dans des poules départementales et les nageurs auraient alors une occasion d'enregistrer des performances individuelles. Cependant, le classement collectif ne pourra pas être validé et la meilleure équipe du club au classement des points à l'issue des interclubs minimes sera déclarée "hors-classement".

Fiches règlements de l'interclubs minimes pages 41-42

Une compétition collective toutes catégories : les Interclubs

Cette compétition est organisée en une étape, en début de saison. Elle rassemble les équipes de toute la France qui concourent toutes, à différents endroits, pour le classement national des interclubs. En 2014, 3 000 équipes ont été classées, soit 30 000 compétiteurs en lice le même week-end sur tout le territoire français.

Festive et populaire, cette compétition est une occasion pour les nageurs de représenter leur club dans une dynamique collective. Placée sur le deuxième week-end de novembre, elle permet une vaste revue d'effectifs pour les clubs.

L'organisation et la composition des poules sur le territoire d'une région est délégué par la Fédération aux comités régionaux.

L'organisation d'une poule régionale est obligatoire. Elle rassemble les 18 meilleures équipes filles et les 18 meilleures équipes garçons de la région au classement de la saison sportive précédente. Les équipes restantes sont alors réparties sur d'autres sites de compétition.

Pour la saison 2015, le Comité Directeur Régional a pris la décision d'organiser une répartition géographique des poules interclubs, de manière à garantir une émulation suffisante et éviter les déséquilibres très importants en matière de nombre d'équipes engagées (parfois 4 équipes pour une poule et presque 30 dans une autre !).

Ainsi, la procédure est la suivante :

- Fin de la saison précédente : les départements candidatent à l'organisation d'une poule géographique des interclubs,
- Début de saison (avant le 3 octobre) : les clubs indiquent l'estimation la plus fine possible du nombre d'équipes qu'ils présenteront au classement national des interclubs.
- Mi-octobre (avant le 15 octobre) : la commission sportive régionale proposera la répartition des équipes dans les poules géographiques

Au-delà de l'aspect compétitif, la répartition par poules géographiques a pour but de limiter les distances de déplacement des équipes de clubs.

Fiche règlement des interclubs toutes catégories page 33 à 35

Un tissage multi-niveaux des compétitions individuelles

La pratique compétitive de la natation est organisée sur quatre niveaux de pratiques : départemental, régional, interrégional et national.

La participation à chacun de ces niveaux est conditionnée par des règles spécifiques, mais repose globalement sur deux principes complémentaires :

- La qualification en cours de saison : une performance réalisée lors d'une compétition d'un niveau sous-jacent, lorsqu'elle est égale ou inférieure à un "temps de qualification", permet au nageur de s'engager à la compétition visée. Par exemple, *"un nageur réalisant un temps de la grille de qualification régionale lors d'une compétition départementale qualificative peut s'engager aux championnats régionaux dans les épreuves de son choix, dans la limite de 6 épreuves (extrait du règlement des championnats régionaux d'été)"*
- La "série", ou la qualification permanente : certains nageurs ont réalisé au cours de la saison précédente, lors de compétitions spécifiques (de "référence"), des performances d'un niveau particulier (voir règlement fédéral pour plus de détail). Le statut obtenu permet alors d'être automatiquement qualifié aux compétitions de ce niveau, sans obligation de qualification en cours de saison. Par exemple, *"Les nageurs de la série interrégionale par année d'âge 14 ans et plus identifiés à l'issue de la saison 2013-2014 [...] ne sont pas limités en nombre d'épreuves. (extrait règlement fédéral)"*.

Une particularité du championnat régional d'été en Midi-Pyrénées est de dissocier les finales par niveau de série. Ainsi, le matin est, classiquement, dévolu aux épreuves de qualification pour les finales de l'après-midi. Mais les nageurs de niveau de "séries régionale et inférieures" ont des finales spécifiques (A, B ou C selon le nombre de participants) et les nageurs des "séries interrégionale et supérieures" sont regroupés dans une finale A. Ainsi, les nageurs du niveau régional peuvent se confronter et accéder au titre régional, tandis que les nageurs de niveau supérieurs peuvent se préparer aux échéances à venir "sans se tromper d'objectifs."

Les compétitions de références pour chaque niveau sont les suivantes :

- Référence nationale (**en grand bassin uniquement**, pour figurer en série nationale ou inférieure la saison suivante) :
 - tous les championnats nationaux,
 - les championnats interrégionaux,
 - les finales nationales et interrégionales "Lucien-Zins" du natathlon benjamins,
 - la Coupe de France des Régions Minimes et Cadets.
 - Les compétitions internationales sous les couleurs de l'équipe de France sont également de référence nationale.
- Référence interrégionale (en grand bassin uniquement) :
 - les compétitions de référence nationale
 - les championnats régionaux d'été en grand bassin.
- Référence régionale (en grand bassin uniquement) :
 - les compétitions de références interrégionales et nationales,
 - les championnats départementaux d'été s'ils sont organisés en grand bassin et validés par le comité régional
 - le Trophée régional Lucien-ZINS s'il est nagé en bassin de 50m,
 - le meeting national Midi-Pyrénées et les meetings nationaux labellisés FFN
- Référence départementale (tous bassins) :
 - les compétitions de référence nationale, interrégionale et régionale ;
 - les championnats interrégionaux en bassin de 25 m ;
 - les championnats régionaux en bassin de 25 m ;
 - le Trophée régional Lucien-ZINS s'il est nagé en bassin de 25 m ;
 - les championnats départementaux en bassin de 25 m hiver et été.
 - les meetings en bassin de 25 m labellisés par la FFN et/ ou par les régions

Pour plus de détails, se reporter aux chapitres spécifiques sur les parcours national, interrégional et autres du spécial règlement de la Fédération Française de Natation.

En ce qui concerne la région Midi-Pyrénées, les compétitions individuelles organisées sont les suivantes :

- Le championnat régional en petit bassin (samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014) : ce championnat permet aux nageurs de séries régionales et inférieures de se qualifier aux championnats interrégionaux en petit bassin.

Fiche règlement du championnat régional petit bassin pages 37-38

- Le meeting national des Midi-Pyrénées (vendredi 6 au dimanche 8 mars 2015) : ouvert à tous les niveaux de pratique, il permet de se qualifier aux championnats régionaux d'été. Pour les nageurs de séries régionales et supérieures, il s'inscrit dans une période de régulation des entraînements en servant de test en situation de compétition.

Fiche règlement du meeting national Midi-Pyrénées pages 43-44

- Le championnat régional d'été (samedi 13 et dimanche 14 juin 2015) : ce championnat en grand bassin regroupe les nageurs qualifiés en cours de saison lors des deux compétitions départementales qualificatives organisées entre le 1^{er} janvier et le 26 mai 2015. Les nageurs de séries régionales et supérieures peuvent également participer.

Fiche règlement du championnat régional d'été pages 45-47



Coupes de France

Sous la bannière régionale : la Coupe de France Minimes et Cadets

Cette compétition est organisée en une étape, au niveau national. Elle regroupe des équipes de 4 cadets et 8 minimes. Placée à la mi-mai (vendredi 15 et samedi 16 mai 2015), elle permet aux nageurs de représenter la région. Elle permet également aux nageurs sélectionnés de vivre une expérience collective de bon niveau, en côtoyant certains nageurs qui ont déjà vécu des expériences sportives internationales et bénéficiant ainsi de leurs conseils et s'inspirant de leurs exemples.

Sous la bannière départementale : la Coupe de France Benjamins

Cette compétition est organisée en une étape, au niveau interrégional. Elle regroupe des équipes de 10 benjamins. Jusqu'à présent placée au début du mois de juillet, elle est proposée en 2015 à la fin du mois de juin (samedi 20 et dimanche 21 juin 2015). Cette compétition permet aux départements d'organiser une sélection autour des jeunes nageurs de leurs territoires respectifs.

Placée à deux semaines des finales interrégionales et nationales du natathlon Lucien-Zins, et à une semaine de la finale régionale, cette compétition peut être une bonne répétition générale.

Certains départements profitent de cette compétition pour intégrer des nageurs licenciés de la Natation Estivale. Cette passerelle permet alors des partages d'expériences enrichissants.

Pour plus de détails sur ces compétitions, se reporter au spécial règlement de la Fédération Française de Natation.

FICHE REGLEMENT
Interclubs Benjamins – 1^{ère} étape

samedi 18 ou dimanche 19 octobre 2014

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS			SENIORS
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type		organisation				statut							
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE			Référence INTERREGIONALE		
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF		Référence REGIONALE			Référence NATIONALE		
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)						Résultats (J = dernier jour de la compétition)							
Proposition Extranat		J-12		lun 6 oct		Envoi serveur			J		sam 18 oct		
Clôture engagements		J-4		mar 14 oct		Publication web			J+1		dim 19 oct		
						Réclamations			Avant		dim 26 oct		
						reclamations.natation@ffnatation.fr							
						J+8							

Présentation générale :

Compétitions par équipes de 4 nageurs, sur deux étapes. Les 12 meilleures équipes seront qualifiées pour la deuxième étape qui se déroulera le samedi 24 ou le dimanche 25 janvier 2015. Les points des deux étapes s'additionneront pour réaliser le classement final des Interclubs benjamins.

Un trophée régional Polonat sera également remis aux équipes ayant participé au tournoi de water-polo benjamins le dimanche 11 janvier 2015.

Epreuves au programme :

Individuel : 100m 4 Nages
 Epreuves de relais : (4 relais filles, 4 relais garçons) :
 4x50 m nage libre, 4x50 m brasse, 4x50 m papillon.

Toutes les épreuves sont classées au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury :

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les Règles FFN. Chaque club doit fournir 1 officiel par tranche complète ou incomplète de 2 équipes, soit :

- 1 officiel pour 1 ou 2 équipes
- 2 officiels pour 3 ou 4 équipes

Mode de participation :

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN.

Un nageur ou nageuse doit impérativement participer au 100m 4 nages ainsi qu'aux relais.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs ou nageuses participant à l'épreuve individuelle et aux relais).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs ou nageuses. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées ("équipes bannières"). Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Il sera organisé une ou plusieurs séries de 100 mètres 4 nages spécifiquement pour les remplaçants. Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition :

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (100 m 4 nages et les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur ou nageuse, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB : Les relais 4x50m se verront attribuer une cotation spécifique.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »:

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1er et 2e plots. Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot. Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points. Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet dans le spécial règlement de la FFN.

Récompenses :

Laissées à l'initiative des organisateurs qui n'omettront pas de récompenser le remplaçant ou la remplaçante.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des départements. Les organisateurs veilleront à ce que la compétition ait une durée raisonnable.

VERSION 19 JANV 2015

Championnat de France Interclubs Toutes Catégories

Poule régionale : samedi 08 novembre 2014

Poules géographiques : samedi 08, dimanche 09 ou mardi 11 novembre 2014

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type		organisation						statut					
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE			
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF		Référence REGIONALE		Référence NATIONALE			
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)							Résultats (J = dernier jour de la compétition)						
Proposition Extranat		J-12		lun 27 oct			Envoi serveur		J		sam 8 nov		
Clôture engagements		J-4		mar 4 nov			Publication web		J+1		dim 09 nov		
							Réclamations		Avant		dim 16 nov		
							reclamations.natation@ffnatation.fr						

Présentation générale :

Compétition par équipes de 10 nageurs. La poule régionale rassemble les 18 meilleures équipes des classements dames et messieurs de la saison précédente. La répartition dans les poules géographiques est publiée avant le 15 octobre 2014.

Epreuves au programme :

nage libre : 100m, 400m
 dos, brasse, papillon : 100m, 200m
 4 Nages : 100m, 200m
 Relais : 4x100m 4 nages, 10x50m nage libre, 4x100m nage libre, 4x200m nage libre.
 Toutes les épreuves sont classées au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury :

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les Règles FFN.

Pour la poule régionale, chaque club doit fournir :

- 1 officiel pour une équipe
- 2 officiels pour 2 équipes
- 3 officiels pour 3 ou 4 équipes
- 4 officiels pour 5 ou 6 équipes

Dispositions particulières :

L'organisation de cette compétition est déléguée par la FFN aux comités régionaux et fait l'objet d'un classement national.

La poule régionale rassemble les 18 meilleures équipes dames et les 18 meilleures équipes messieurs du classement des interclubs de la saison 2013. Les meilleures équipes régionales, à raison de trois équipes maximum par club, doivent participer à la meilleure poule régionale.

Les autres équipes s'affrontent dans les poules géographiques dont les compositions seront définies par la commission sportive régionale natation course en suivant la procédure suivante :

- Fin de la saison précédente : les départements candidatent à l'organisation d'une poule géographique des interclubs,
- Début de saison (avant le 3 octobre) : les clubs indiquent l'estimation la plus fine possible du nombre d'équipes qu'ils présenteront au classement national des interclubs.
- Mi-octobre (avant le 15 octobre) : la commission sportive régionale proposera la répartition des équipes dans les poules géographiques

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées. Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur ou la nageuse a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée (cf. annuel règlement).

Mode de participation :

Compétition accessible à toutes les catégories d'âges à partir de benjamins. **Attention :** depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs ou nageuses nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'Nage, Pass'Sports de l'eau et le Pass'Compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des

propositions d'engagement sur l'espace Extranat mais également lors de l'intégration des performances sur le serveur fédéral.

Equipes de 10 nageurs : Chaque équipe est composée de dix nageurs ou nageuses avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10x50m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x50m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10x50m nage libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs pour la participation à la poule régionale, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur ou nageuse transféré ou nouvellement licencié du niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 9 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série Élite, en vigueur dans les Règlements sportifs.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Classement des équipes :

Seules les équipes qui respectent les critères de participation seront classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale. En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10x50m nage libre, 4x100m 4 nages, 4x200m nage libre et 4x100m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

- La Nationale 1 prendra en compte :
 - les vingt (20) premières équipes dames et les vingt (20) premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
 - les vingt (20) équipes suivantes en dames et les vingt (20) équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.
- La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :
 - les trente-deux (32) équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.
- La Nationale 3 (par région) prendra en compte :
 - toutes les équipes suivantes ;
 - les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Récompenses :

Les 3 premières équipes dames et messieurs seront récompensées.

Programme et horaires (poule régionale)

Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00	Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00
10x50 NL dames 10x50 NL messieurs 100 dos dames 200 dos messieurs 100 brasse dames 200 brasse messieurs 100 NL dames 400 NL messieurs 100 papillon dames 200 papillon messieurs 100 4 N dames 200 4 N messieurs Pause 15' 4x100 NL dames 4x100 NL messieurs	4x200 NL dames 4x200 NL messieurs 200 dos dames 100 dos messieurs 200 brasse dames 100 brasse messieurs 400 NL dames 100 NL messieurs 200 papillon dames 100 papillon messieurs 200 4 N dames 100 4 N messieurs Pause 15' 4x100 4 N dames 4x100 4 N messieurs

Les horaires d'organisation des poules géographiques sont laissés à l'initiative des organisateurs.

Composition de la poule régionale :

Dames	Messieurs
1. DAUPHINS TOULOUSE OEC (1)	1. MONTAUBAN NATATION (1)
2. MONTAUBAN NATATION (1)	2. DAUPHINS TOULOUSE OEC (1)
3. ASPTT GRAND TOULOUSE (1)	3. DAUPHINS TOULOUSE OEC (2)
4. E.P SEMEAC TARBES NAT (1)	4. ASPTT GRAND TOULOUSE (1)
5. AVENIR MURET NATATION (1)	5. MONTAUBAN NATATION (2)
6. US COLOMIERS NATATION (1)	6. SO MILLAU N (1)
7. DAUPHINS TOULOUSE OEC (2)	7. DAUPHINS TOULOUSE OEC (3)
8. TARBES NAUTIC CLUB (1)	8. US COLOMIERS NATATION (1)
9. SO MILLAU N (1)	9. E.P SEMEAC TARBES NAT (1)
10. CASTRES SPORTS NAUTIQUES (1)	10. ASPTT GRAND TOULOUSE (2)
11. ASPTT GRAND TOULOUSE (2)	11. EN ALBI (1)
12. DAUPHINS TOULOUSE OEC (3)	12. TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO (1)
13. CN AUCH (1)	13. TARBES NAUTIC CLUB (1)
14. TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO (1)	14. CN CUGNAUX (1)
15. ASPTT GRAND TOULOUSE (3)	15. ASPTT GRAND TOULOUSE (3)
16. EN ALBI (1)	16. CN AUCH (1)
17. CN CUGNAUX (1)	17. CN BALMA (1)
18. GRAND RODEZ NATATION (1)	18. AVENIR MURET NATATION (1)
Réservistes	Réservistes
19. MONTAUBAN NATATION (2)	19. US COLOMIERS NATATION (2)
20. AVENIR MURET NATATION (2)	20. EN ALBI (2)
21. SPORTING CLUB GRAULHET (1)	21. GRAND RODEZ NATATION (1)
22. CN BALMA (1)	22. CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (1)
23. ALBI NATATION (1)	23. TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO (2)

Polonat

1^{ère} étape : samedi 29 ou dimanche 30 novembre 20142^{ème} étape : dimanche 11 janvier 2015 (organisation régionale) à Toulouse (Léo Lagrange)3^{ème} étape : dimanche 22 mars 2015

Finale régionale : dimanche 7 juin 2015 (après la finale de la team cup)

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS			SENIORS
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type		organisation				statut							
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION				Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE	
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF				Référence REGIONALE		Référence NATIONALE	

Présentation générale :

La richesse des situations sportives vécues dans les premières années est déterminante pour la réussite d'un parcours d'excellence sportive. La transversalité des apprentissages, sur laquelle repose notamment le concept de l'Ecole de Natation Française, perdure tout au long de la vie du sportif. Depuis plusieurs saisons, le programme du Polonat propose une solution pour allier, le temps d'une après-midi les bénéfices d'une confrontation en natation course et d'un tournoi de water-polo.

Cette compétition est destinée aux nageurs des catégories avenir et poussins.

Pour la saison 2015, deux nouveautés sont apportées :

- La deuxième étape du Polonat, organisée en grand bassin, verra l'organisation d'un tournoi de water-polo pour les benjamins. La participation à ce tournoi de water-polo permettra aux équipes benjamines également concernées par les deux étapes d'interclubs de natation course d'être classées pour l'obtention d'un trophée Polonat Benjamins.
- La finale régionale du Polonat sera organisée après la finale de la team cup.

Organisation des épreuves :

Les équipes seront formées de 6 à 7 compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :

Natation Course : Deux relais 6x50m nage libre et 6x100m 4 nages

Water-Polo : Matches de 2x5 minutes avec 1 minute de pause.

Dispositions particulières :

Le règlement de Water-Polo est très simplifié, type "mini-polo" : mini-but (2 x 0,70 m), mini-ballon (type Mikasa n°3), droit de charge limité, possibilité de réceptionner le ballon à deux mains (mais maintien et lancer avec une seule).

L'effectif de six à sept joueurs peut être réparti de la façon suivante : 4 joueurs de champ + 1 gardien de but + 1 ou 2 remplaçants.

Procédures d'engagement :

Un même club peut inscrire jusqu'à 2 équipes par catégorie d'âge et par journée, ou davantage si le nombre total d'équipes est inférieur à 12.

Chaque club devra fournir un chronométrateur (officiel C de natation) et un arbitre de water-polo ou une personne licenciée âgée de plus de 16 ans, par équipe engagée.

Les engagements doivent être envoyés au Comité Régional Midi-Pyrénées Natation 10 jours avant la date de la compétition (engagements@mpffn.fr). Le courrier électronique devra indiquer les informations suivantes :

- La date
- Le nom du club
- Le nombre d'équipes inscrites

Droits d'engagement : voir le catalogue des tarifs.

Classement spécifique à la compétition :

Natation : L'épreuve se juge par addition des points des deux relais. Un classement sera établi de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant :

1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

Water-polo : L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation.

Général : Le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

FICHE REGLEMENT
Championnat Régional en Bassin de 25m

samedi 06 et dimanche 07 décembre 2014

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type				organisation				statut					
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE			
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF		Référence REGIONALE		Référence NATIONALE			
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)						Résultats (J = dernier jour de la compétition)							
Proposition Extranat		J-12		lun 24 nov		Envoi serveur		J		dim 7 dec			
Clôture engagements		J-4		mar 2 dec		Publication web		J+1		lun 8 dec			
						Réclamations		Avant J+8		lun 15 dec			
						reclamations.natation@ffnatation.fr							

Présentation générale :

Première échéance régionale majeure du début de saison, cette compétition est qualificative aux championnats de France National 2 en bassin de 25m.

Epreuves au programme :

nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m
 dos, brasse, papillon : 50m, 100m, 200m
 4 Nages : 200m, 400m

Pour les épreuves de 50m, 100m et 200m : finales A et B pour les nageurs de séries interrégionale et supérieures, finales A et B pour les nageurs de série régionales et inférieures.

Pour les épreuves de 400m, 800m et 1500m : classement au temps

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- de 1 à 3 nageurs : pas d'officiel
- de 4 à 10 nageurs : 1 officiel minimum
- de 11 à 20 nageurs : 2 officiels minimum
- plus de 20 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de participation :

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs et nageuses des séries régionales ou supérieures,
- Les nageurs et nageuses ayant réalisé une performance de la grille de qualification au cours de la saison sportive précédente ou lors des championnats départementaux en bassin de 25m.

Ils peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 5 engagements maximum.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Récompenses :

Les trois premiers de chaque finale A des niveaux de série régional et inférieurs seront récompensés pour les 50m, 100m et 200m.

Les trois premiers nageurs des niveaux de séries régional et inférieurs seront récompensés pour les classements au temps des 400m, 800m et 1500m.

Déroulement des épreuves :

Samedi 06 décembre

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 200 m 4 nages dames (séries)
- 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 200 m nage libre dames (séries)
- 200 m nage libre messieurs (séries)
- 200 m dos dames (séries)
- 200 m dos messieurs (séries)
- 100 m brasse dames (séries)
- 100 m brasse messieurs (séries)
- 1500 m nage libre dames (séries lentes)
- 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)
- 100 m papillon dames (séries)
- 100 m papillon messieurs (séries)
- 50 m nage libre dames (séries)
- 50 m nage libre messieurs (séries)
- 400 m 4 nages dames (séries lentes)
- 400 m 4 nages messieurs (séries lentes)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 16h30

- 200 m 4 nages dames (finales)
- 200 m 4 nages messieurs (finales)
- 200 m nage libre dames (finales)
- 200 m nage libre messieurs (finales)
- 200 m dos dames (finales)
- 200 m dos messieurs (finales)
- 100 m brasse dames (finales)
- 100 m brasse messieurs (finales)
- 1500 m nage libre dames (série rapide)
- 1500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 100 m papillon dames (finales)
- 100 m papillon messieurs (finales)
- 50 m nage libre dames (finales)
- 50 m nage libre messieurs (finales)
- 400 m 4 nages dames (série rapide)
- 400 m 4 nages messieurs (série rapide)

Dimanche 07 décembre

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 800 m nage libre dames (séries lentes)
- 800 m nage libre messieurs (séries lentes)
- 200 m brasse dames (séries)
- 200 m brasse messieurs (séries)
- 100 m nage libre dames (séries)
- 100 m nage libre messieurs (séries)
- 200 m papillon dames (séries)
- 200 m papillon messieurs (séries)
- 100 m dos dames (séries)
- 100 m dos messieurs (séries)
- 50 m brasse dames (séries)
- 50 m brasse messieurs (séries)
- 50 m dos dames (séries)
- 50 m dos messieurs (séries)
- 50 m papillon dames (séries)
- 50 m papillon messieurs (séries)
- 400 m nage libre dames (séries lentes)
- 400 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 800 m nage libre dames (série rapide)
- 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 200 m brasse dames (finales)
- 200 m brasse messieurs (finales)
- 100 m nage libre dames (finales)
- 100 m nage libre messieurs (finales)
- 200 m papillon dames (finales)
- 200 m papillon messieurs (finales)
- 100 m dos dames (finales)
- 100 m dos messieurs (finales)
- 50 m brasse dames (finales)
- 50 m brasse messieurs (finales)
- 50 m dos dames (finales)
- 50 m dos messieurs (finales)
- 50 m papillon dames (finales)
- 50 m papillon messieurs (finales)
- 400 m nage libre dames (série rapide)
- 400 m nage libre messieurs (série rapide)

Grille de qualification :

Cette grille est identique à la grille synthétique publiée en début de document.

	Dames			Messieurs		
	MIN	CAD	JUN-SEN	MIN	CAD	JUN-SEN
50 NL	00:31,89	00:30,67	00:30,23	00:29,04	00:27,37	00:26,03
100 NL	01:08,67	01:06,81	01:05,12	01:04,08	01:00,39	00:57,42
200 NL	02:28,89	02:24,87	02:21,21	02:21,51	02:13,36	02:06,82
400 NL	05:14,73	05:06,30	04:58,64	05:00,44	04:43,12	04:29,20
800 NL	10:47,46	10:30,11	10:14,32	10:24,37	09:48,33	09:19,38
1500 NL	20:41,70	20:08,45	19:38,19	19:53,78	18:44,91	17:49,61
50 dos	00:37,17	00:36,01	00:35,24	00:34,28	00:32,28	00:30,84
100 dos	01:19,00	01:16,88	01:14,96	01:13,25	01:09,06	01:05,69
200 dos	02:48,93	02:44,40	02:40,28	02:40,38	02:31,20	02:23,82
50 brasse	00:40,60	00:39,51	00:38,51	00:37,15	00:35,01	00:33,30
100 brasse	01:28,07	01:25,69	01:23,53	01:21,86	01:17,14	01:13,36
200 brasse	03:07,20	03:02,10	02:57,47	02:56,70	02:46,46	02:38,24
50 papillon	00:34,32	00:33,40	00:32,57	00:31,88	00:30,06	00:28,60
100 papillon	01:16,73	01:14,68	01:12,81	01:11,51	01:07,43	01:04,15
200 papillon	02:48,62	02:44,11	02:40,01	02:38,93	02:29,85	02:22,56
200 4N	02:52,05	02:47,43	02:43,22	02:41,18	02:31,93	02:24,50
400 4N	06:03,43	05:53,73	05:44,90	05:43,23	05:23,48	05:07,63

FICHE REGLEMENT
Meeting Alex-JANY

samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS			SENIORS
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type				organisation				statut					
INDIVIDUEL		REGION		ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE			Référence INTERREGIONALE				
EQUIPE		DEPARTEMENT		QUALIFICATIF		Référence REGIONALE			Référence NATIONALE				
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)						Résultats (J = dernier jour de la compétition)							
Proposition Extranat		J-12		lun 1 ^{er} dec		Envoi serveur			J			dim 14 dec	
Clôture engagements		J-4		mar 9 dec		Publication web			J+1			lun 15 dec	
						Réclamations			Avant			lun 22 dec	
						reclamations.natation@ffnatation.fr			J+8				

Présentation générale :

Le Comité régional est très attaché à cette compétition. D'une part, elle permet aux jeunes nageurs et nageuses de s'affronter au niveau régional dans une ambiance festive. D'autre part, Alex-JANY est l'un des plus grands nageurs régionaux, cette rencontre lui rend hommage.

Epreuves au programme :

Poussins : 50m nage libre, 50m dos, 50m brasse, 50m papillon, 200m nage libre
Benjamins : 100m nage libre, 100m dos, 100m brasse, 100m papillon, 400m nage libre

Finales A et B par année d'âge sur 200 4 nages, au classement de l'addition des points réalisés sur l'ensemble des 50m pour les poussins et des 100m pour les benjamins. Les 200m et 400m nage libre ne sont pas pris en compte pour l'accès en finale.

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- Pour les réunions des séries (Samedi matin et après-midi, dimanche matin)
 - de 1 à 5 nageurs : pas d'officiel
 - de 6 à 15 nageurs : 1 officiel minimum
 - de 16 à 25 nageurs : 2 officiels minimum
 - plus de 25 nageurs : 3 officiels minimum
- Pour les réunions des finales (dimanche après-midi)
 - 1 nageur : pas d'officiel
 - de 2 à 7 nageurs : 1 officiel minimum
 - de 8 à 15 nageurs : 2 officiels minimum
 - plus de 16 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de participation :

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs et nageuses de 10 ans (2005) ayant réalisé un 100 m 4 nages lors d'une compétition
- Les nageurs et nageuses de 11 ans et 12 ans (2003, 2004) ayant réalisé un 200m 4 nages en compétition
- Les nageurs et nageuses de 13 ans (2002) ayant réalisé un 200m 4 nages ou un 400m 4 nages en compétition

Relais 4 x 50m nage libre : au minimum composés de 4 nageurs autorisés à participer à titre individuel et selon la répartition suivante : 1 poussine, 1 benjamine, 1 poussin, 1 benjamin. Les relais peuvent être composés de nageurs de plusieurs clubs ("bannière") qui seront hors classement et regroupés dans les premières séries.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Récompenses :

Les trois premiers de chaque finale A seront récompensés.

Trophée Alex-Jany : Un classement sera effectué à l'addition des points marqués sur l'ensemble des courses disputées par les nageurs (50m, 200m NL et 200m 4N pour les poussins et 100m, 400m NL et 200m 4N pour les benjamins). Un trophée sera remis au premier du classement par année d'âge et par sexe.

Déroulement des épreuves :

Samedi 13 décembre

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 400m nage Libre Dames (Benjamines)
- 200m nage Libre Messieurs (Poussins)
- 400m nage Libre Messieurs (Benjamins)
- 200m nage Libre Dames (Poussines)

Dimanche 14 décembre

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 8h30

- 50m brasse(séries)
- 100m papillon (séries)
- 50m nage libre (séries)
- 100m dos (séries)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 50m papillon (séries)
- 100m nage libre (séries)
- 50m dos (séries)
- 100m brasse (séries)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h00

- 200m 4N dames Finale B (Poussines 1)
- 200m 4N dames Finale A (Poussines 1)
- 200m 4N messieurs Finale B (Poussins 1)
- 200m 4N messieurs Finale A (Poussins 1)
- 200m 4N dames Finale B (Poussines 2)
- 200m 4N dames Finale A (Poussines 2)
- 200m 4N messieurs Finale B (Poussins 2)
- 200m 4N messieurs Finale A (Poussins 2)
- 200m 4N dames Finale B (Benjamines 1)
- 200m 4N dames Finale A (Benjamines 1)
- 200m 4N messieurs Finale B (Benjamins 1)
- 200m 4N messieurs Finale A (Benjamins 1)
- 200m 4N dames Finale B (Benjamines 2)
- 200m 4N dames Finale A (Benjamines 2)
- 200m 4N messieurs Finale B (Benjamins 2)
- 200m 4N messieurs Finale A (Benjamins 2)
- Relais 4x50m nage libre mixte

Premières séries : équipes bannières

Séries suivantes : équipes clubs

FICHE REGLEMENT
Interclubs Benjamins – 2^{ème} étape
Interclubs minimes

samedi 24 janvier 2015

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type		organisation				statut							
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION				Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE	
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF		Référence REGIONALE		Référence NATIONALE			
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)						Résultats (J = dernier jour de la compétition)							
Proposition Extranat		J-12		lun 12 jan		Envoi serveur		J		sam 24 jan			
						Publication web		J+1		dim 25 jan			
Clôture engagements		J-4		mar 20 jan		Réclamations		Avant		dim 1 ^{er} fev			
						reclamations.natation@ffnatation.fr		J+8					

Présentation générale :

Le programme du deuxième plot des Interclubs benjamins propose davantage d'épreuves individuelles que le premier plot permettant ainsi une progressivité afin de mieux aborder le programme du natathlon. Les points des deux étapes s'additionneront pour réaliser le classement final des Interclubs benjamins.

Un trophée régional Polonat sera également remis aux équipes ayant participé au tournoi de water-polo benjamins le dimanche 11 janvier 2015.

Epreuves au programme :

Individuel : 100m nage libre, 100m dos, 100m brasse, 100m papillon

Epreuves de relais : 4x200 m nage libre, 4x(100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Toutes les épreuves sont classées au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury :

Le jury est constitué par le comité départemental organisateur selon les Règles FFN. Pour la poule régionale, chaque club doit fournir 1 officiel par tranche complète ou incomplète de 2 équipes, soit :

- 1 officiel pour 1 ou 2 équipes
- 2 officiels pour 3 ou 4 équipes

Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN.

Pour les benjamins, les 12 meilleures équipes filles et les 12 meilleures équipes garçons du classement régional des Interclubs benjamins étape 1 seront qualifiées. Deux équipes par club seront retenues au maximum. La liste des équipes qualifiées sera publiée par le Comité régional, les autres équipes nageront en poules départementales.

Pour les minimes, les 12 meilleures équipes filles et les 12 meilleures équipes garçons du classement régional des Interclubs minimes de la saison précédente (2013-2014) seront qualifiées. Deux équipes par club seront retenues au maximum. La liste des équipes qualifiées est donnée ci-après, les autres équipes nageront en poules départementales.

En cas de refus de participer à la poule régionale, la meilleure équipe du club participant en poule départementale sera déclassée. Les performances individuelles des nageurs seront toutefois conservées.

Un nageur ou une nageuse doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs ou quatre nageuses participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées ("équipes bannières"). Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Classements spécifiques à la compétition :

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur ou nageuse, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB : Le 4x(100 m 4 nages) sera coté sur la base du 4x100m nage libre. Il sera donc déclaré sur extraNat comme un 4x100m nage libre. Chaque nageur ou nageuse réalise un 100m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »:

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1er et 2e plots. Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot. Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points. Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet dans le spéciale règlement.

Récompenses :

Laissées à l'initiative des organisateurs qui n'omettront pas de récompenser le remplaçant ou la remplaçante.

Programme et horaires

Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 8h30 Début des épreuves : 10h00 100m brasse 100m nage libre 4x(100m 4 nages)	Ouverture des portes : 14h30 Début des épreuves : 16h00 4x200m nage libre benjamins 100m papillon 100m dos 4x200m nage libre minimes

Les horaires d'organisation des poules géographiques sont laissés à l'initiative des organisateurs.

Composition de la poule régionale minimes :

Dames	Messieurs
1. DAUPHINS TOULOUSE OEC [1] 2. SO MILLAU N [1] 3. DAUPHINS TOULOUSE OEC [2] 4. MONTAUBAN NATATION [1] 5. SO MILLAU N [2] 6. US COLOMIERS NATATION [1] 7. AVENIR MURET NATATION [1] 8. ASPTT GRAND TOULOUSE [1] 9. CASTRES SPORTS NAUTIQUES [1] 10. GRAND RODEZ NATATION [1] 11. MONTAUBAN NATATION [2] 12. SPORTING CLUB GRAULHET [1]	1. DAUPHINS TOULOUSE OEC [1] 2. US COLOMIERS NATATION [1] 3. TARBES NAUTIC CLUB [1] 4. AVENIR MURET NATATION [1] 5. ASPTT GRAND TOULOUSE [1] 6. SO MILLAU N [1] 7. GRAND RODEZ NATATION [1] 8. DAUPHINS TOULOUSE OEC [2] 9. ALBI NATATION [1] 10. CASTRES SPORTS NAUTIQUES [1] 11. TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO [1] 12. CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE [1]
Réservistes 13. CN CUGNAUX [1] 14. CASTRES SPORTS NAUTIQUES [2] 15. DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE [1] 16. TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO [1] 17. CN PAMIERES [1]	Réservistes 13. E.P SEMEAC TARBES NAT [1] 14. CN BALMA [1] 15. US COLOMIERS NATATION [1] 16. TARBES NAUTIC CLUB [2] 17. CN CUGNAUX [1]

Meeting national Midi-Pyrénées

du vendredi 6 au dimanche 8 mars 2015

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type				organisation				statut					
INDIVIDUEL		REGION		ANIMATION				Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE			
EQUIPE		DEPARTEMENT		QUALIFICATIF				Référence REGIONALE		Référence NATIONALE			
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)						Résultats (J = dernier jour de la compétition)							
Proposition Extranat		J-12		dim 22 fev		Envoi serveur		J		dim 8 mar			
Clôture engagements		J-4		mar 03 mar		Publication web		J+1		lun 9 mar			
						Réclamations		Avant		lun 16 mar			
						reclamations.natation@ffnatation.fr		J+8					

Présentation générale :

Ce meeting a plusieurs objectifs : il permet une prise de repères dans le processus d'entraînement, il permet à certains nageurs et nageuses de niveau départemental de découvrir le niveau régional et enfin, il est qualificatif aux championnats régionaux été.

Epreuves au programme :

nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m

dos, brasse, papillon : 50m, 100m, 200m

4 Nages : 200m, 400m

Pour les épreuves de 50m, 100m, 200m et 400m : séries et finales A juniors/séniors, A et B* cadets, A, B* et C* minimes.

Pour les épreuves de 800m et 1500m : classement au temps.

* NB : les finales B seront organisées si l'épreuve comporte au moins 20 engagements pour la catégorie, les finales C seront organisées si l'épreuve comporte au moins 32 engagements pour la catégorie.

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club devra fournir obligatoirement :

- 1 nageur : pas d'officiel
- 2 à 6 nageurs : 1 officiel
- 7 à 19 nageurs : 2 officiels
- 20 nageurs et plus : 3 officiels

Mode de participation :

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs figurant pour la saison sportive 2015 dans l'annuaire des séries nationales, interrégionales et régionales.
- Les nageurs ayant participé aux championnats régionaux en petit bassin.
- Les nageurs ayant réalisé, lors d'une compétition officielle de la saison sportive 2015, une performance entrant dans la grille de qualification.

Les nageurs et nageuses répondant à l'un de ces critères peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 6 engagements maximum.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Récompenses :

Les trois premiers de chaque finale A seront récompensés pour les 50m, 100m, 200m et 400m

Les trois premiers du classement au temps des, 800m et 1500m et de chaque catégorie d'âges seront récompensés.

Déroulement des épreuves :

Vendredi 6 mars

Samedi 7 mars

Dimanche 8 mars

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00

- 1500 NL dames (séries lentes)
- 1500 NL messieurs (séries lentes)
- 50 dos dames (séries)
- 50 dos messieurs (séries)
- 100 brasse dames (séries)
- 100 brasse messieurs (séries)
- 200 papillon dames (séries)
- 200 papillon messieurs (séries)
- 200 NL dames (séries)
- 200 NL messieurs (séries)

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00

- 100 papillon dames (séries)
- 100 papillon messieurs (séries)
- 50 brasse dames (séries)
- 50 brasse messieurs (séries)
- 50 NL dames (séries)
- 50 NL messieurs (séries)
- 200 dos dames (séries)
- 200 dos messieurs (séries)
- 200 4 N dames (séries)
- 200 4 N messieurs (séries)
- 400 NL dames (séries)
- 400 NL messieurs (séries)

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00

- 800 NL dames (séries lentes)
- 800 NL messieurs (séries lentes)
- 50 papillon dames (séries)
- 50 papillon messieurs (séries)
- 200 brasse dames (séries)
- 200 brasse messieurs (séries)
- 100 dos dames (séries)
- 100 dos messieurs (séries)
- 400 4 N dames (séries)
- 400 4 N messieurs (séries)
- 100 NL dames (séries)
- 100 NL messieurs (séries)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00 Début des épreuves : 16h30

- 1500 NL dames (série rapide)
- 1500 NL messieurs (série rapide)
- 50 dos dames (finales)
- 50 dos messieurs (finales)
- 100 brasse dames (finales)
- 100 brasse messieurs (finales)
- 200 papillon dames (finales)
- 200 papillon messieurs (finales)
- 200 NL dames (finales)
- 200 NL messieurs (finales)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00 Début des épreuves : 16h30

- 100 papillon dames (finales)
- 100 papillon messieurs (finales)
- 50 brasse dames (finales)
- 50 brasse messieurs (finales)
- 50 NL dames (finales)
- 50 NL messieurs (finales)
- 200 dos dames (finales)
- 200 dos messieurs (finales)
- 200 4 N dames (finales)
- 200 4 N messieurs (finales)
- 400 NL dames (finales)
- 400 NL messieurs (finales)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h30

- 800 NL dames (série rapide)
- 800 NL messieurs (série rapide)
- 50 papillon dames (finales)
- 50 papillon messieurs (finales)
- 200 brasse dames (finales)
- 200 brasse messieurs (finales)
- 100 dos dames (finales)
- 100 dos messieurs (finales)
- 400 4 N dames (finales)
- 400 4 N messieurs (finales)
- 100 NL dames (finales)
- 100 NL messieurs (finales)

Grille de qualification :

Cette grille est identique à la grille synthétique publiée en début de document.

	Dames			Messieurs		
	MIN	CAD	JUN-SEN	MIN	CAD	JUN-SEN
50 NL	00:33,03	00:32,07	00:31,63	00:30,09	00:28,04	00:27,01
100 NL	01:11,09	01:10,01	01:08,32	01:06,48	01:02,08	00:59,08
200 NL	02:35,07	02:31,67	02:28,01	02:26,61	02:18,05	02:11,09
400 NL	05:25,10	05:17,55	05:09,89	05:11,69	04:54,04	04:40,04
800 NL	11:11,05	10:54,11	10:38,32	10:48,37	10:12,03	09:43,04
1500 NL	21:26,01	20:53,45	20:23,19	20:38,78	19:29,09	18:34,06
50 dos	00:38,04	00:37,21	00:36,44	00:35,18	00:33,02	00:31,07
100 dos	01:22,00	01:19,88	01:17,96	01:15,50	01:11,03	01:07,09
200 dos	02:55,03	02:50,80	02:46,68	02:45,18	02:36,00	02:28,06
50 brasse	00:42,00	00:41,11	00:40,11	00:38,35	00:36,02	00:34,01
100 brasse	01:32,01	01:29,69	01:27,53	01:24,86	01:20,01	01:16,04
200 brasse	03:17,00	03:12,10	03:07,47	03:04,20	02:53,10	02:45,07
50 papillon	00:35,05	00:34,60	00:33,77	00:32,78	00:30,10	00:29,00
100 papillon	01:19,03	01:17,28	01:15,41	01:13,46	01:09,04	01:06,00
200 papillon	02:54,04	02:49,91	02:45,81	02:43,28	02:34,00	02:26,09
200 4N	02:59,00	02:54,43	02:50,22	02:46,43	02:37,02	02:29,07
400 4N	06:15,04	06:05,73	05:56,90	05:55,23	05:35,05	05:19,06

Championnats Régionaux d'Eté en Grand Bassin

samedi 13 et dimanche 14 juin 2015

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS	
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type				organisation				statut					
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE			
EQUIPE		DEPARTEMENT		QUALIFICATIF				Référence REGIONALE		Référence NATIONALE			
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)						Résultats (J = dernier jour de la compétition)							
Proposition Extranat		J-12		lun 1 ^{er} juin		Envoi serveur		J		dim 14 juin			
Clôture engagements		J-4		mar 9 juin		Publication web		J+1		lun 15 juin			
						Réclamations		Avant J+8		lun 22 juin			
						reclamations.natation@ffnatation.fr							

Présentation générale :

Ces championnats ne font pas partie des compétitions de référence nationale, ils ne permettent pas non plus la qualification aux championnats de France 15 ans et moins, et 16 ans et plus. Ils sont toutefois qualitatifs pour les championnats de France nationale 2 d'été en grand bassin, pour les nageurs qui n'ont pas encore intégré le parcours interrégional (qualification à l'issue des interrégionaux en petit bassin du mois de décembre).

Mais avant tout, ces championnats permettent une confrontation régionale double : les nageurs et nageuses de séries régionale et départementale sont regroupés dans des finales de leur niveau, mais se confrontent également aux nageurs des séries interrégionales et supérieures lors des éliminatoires matinaux. Ces derniers ont, quant à eux, une finale qui leur est réservée.

Ainsi, le championnat régional permet de récompenser les meilleurs nageurs de ce niveau de pratique, tout en permettant à tous les niveaux de s'exprimer et de s'inspirer mutuellement.

Epreuves au programme :

nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m
 dos, brasse, papillon : 50m, 100m, 200m
 4 Nages : 200m, 400m

Pour les épreuves de 50m, 100m et 200m : séries et finales A pour les nageurs de séries Interrégionales et supérieures ; finale A, B et C* pour les nageurs de séries Régionale et inférieures.

Pour les épreuves de 400m, 800m et 1500m : classement au temps en dissociant les nageurs de séries régionale et inférieures des nageurs de séries interrégionale et supérieures.

* les finales B seront organisées si l'épreuve comporte au moins 17 engagements pour le niveau concerné, les finales C seront organisées si l'épreuve comporte au moins 25 engagements pour le niveau concerné.

L'annuaire des séries publié sur le site fédéral pour la saison sportive 2015 détermine les appartenances aux séries, qui sont obtenues par les performances réalisées la saison précédente, ou par la voie d'intégration par la commission nationale des séries.

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- de 1 à 3 nageurs : pas d'officiel
- de 4 à 10 nageurs : 1 officiel minimum
- de 11 à 20 nageurs : 2 officiels minimum
- plus de 20 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de participation :

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs figurant pour la saison sportive 2015 dans l'annuaire des séries nationales, interrégionales et régionales.
- Les nageurs ayant réalisé une performance entrant dans la grille de qualification lors des compétitions suivantes :
 - Championnats régionaux en petit bassin,
 - Meeting national Midi-Pyrénées,
 - Meetings départementaux qualitatifs organisés dans la période du 1^{er} janvier au 26 mai 2015,
 - Et toutes les compétitions du niveau supérieur au niveau régional.

Les nageurs et nageuses répondant à l'un de ces critères peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 6 engagements maximum.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Récompenses :

Seuls les nageurs figurant dans les séries régionales et inférieures seront récompensés.

Les trois premiers de chaque finale A réservées aux nageurs de séries régionale et inférieures seront récompensés pour les 50m, 100m, 200m et 400m

Les trois premiers du classement au temps des, 800m et 1500m et de séries régionale ou inférieures seront récompensés.

Déroulement des épreuves :

Samedi 13 juin	Dimanche 14 juin
1^{ère} réunion	3^{ème} réunion
Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00	Ouverture des portes : 7h30 Début des épreuves : 9h00
<ul style="list-style-type: none">○ 200 4N dames (séries)○ 200 4N messieurs (séries)○ 200 NL dames (séries)○ 200 NL messieurs (séries)○ 200 D dames (séries)○ 200 D messieurs (séries)○ 100 B dames (séries)○ 100 B messieurs (séries)○ 1500 NL dames (séries lentes)○ 1500 NL messieurs (séries lentes)○ 100 P dames (séries)○ 100 P messieurs (séries)○ 50 NL dames (séries)○ 50 NL messieurs (séries)○ 400 4N dames (séries lentes)○ 400 4N messieurs (séries lentes)	<ul style="list-style-type: none">○ 800 NL dames (séries lentes)○ 800 NL messieurs (séries lentes)○ 200 B dames (séries)○ 200 B messieurs (séries)○ 100 NL dames (séries)○ 100 NL messieurs (séries)○ 200 P dames (séries)○ 200 P messieurs (séries)○ 100 D dames (séries)○ 100 D messieurs (séries)○ 50 B dames (séries)○ 50 B messieurs (séries)○ 50 D dames (séries)○ 50 D messieurs (séries)○ 50 P dames (séries)○ 50 P messieurs (séries)○ 400 NL dames (séries lentes)○ 400 NL messieurs (séries lentes)
2^{ème} réunion	4^{ème} réunion
Ouverture des portes : 15h00 Début des épreuves : 16h30	Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00
<ul style="list-style-type: none">○ 200 4N dames (finales)○ 200 4N messieurs (finales)○ 200 NL dames (finales)○ 200 NL messieurs (finales)○ 200 D dames (finales)○ 200 D messieurs (finales)○ 100 B dames (finales)○ 100 B messieurs (finales)○ 1500 NL dames (série rapide)○ 1500 NL messieurs (série rapide)○ 100 P dames (finales)○ 100 P messieurs (finales)○ 50 NL dames (finales)○ 50 NL messieurs (finales)○ 400 4N dames (série rapide)○ 400 4N messieurs (série rapide)	<ul style="list-style-type: none">○ 800 NL dames (série rapide)○ 800 NL messieurs (série rapide)○ 200 B dames (finales)○ 200 B messieurs (finales)○ 100 NL dames (finales)○ 100 NL messieurs (finales)○ 200 P dames (finales)○ 200 P messieurs (finales)○ 100 D dames (finales)○ 100 D messieurs (finales)○ 50 B dames (finales)○ 50 B messieurs (finales)○ 50 D dames (finales)○ 50 D messieurs (finales)○ 50 P dames (finales)○ 50 P Messieurs (finales)

Grille de qualification :

Cette grille est identique à la grille synthétique publiée en début de document.

	Dames			Messieurs		
	MIN	CAD	JUN-SEN	MIN	CAD	JUN-SEN
50 NL	00:32,59	00:31,37	00:30,93	00:29,39	00:27,72	00:26,38
100 NL	01:10,27	01:08,41	01:06,72	01:04,88	01:01,19	00:58,22
200 NL	02:32,29	02:28,27	02:24,61	02:23,21	02:15,06	02:08,52
400 NL	05:18,48	05:10,05	05:02,39	05:04,19	04:46,87	04:32,95
800 NL	10:55,46	10:38,11	10:22,32	10:32,37	09:56,33	09:27,38
1500 NL	20:56,70	20:23,45	19:53,19	20:08,78	18:59,91	18:04,61
50 dos	00:37,77	00:36,61	00:35,84	00:34,58	00:32,58	00:31,14
100 dos	01:20,50	01:18,38	01:16,46	01:14,00	01:09,81	01:06,44
200 dos	02:52,13	02:47,60	02:43,48	02:41,98	02:32,80	02:25,42
50 brasse	00:41,40	00:40,31	00:39,31	00:37,55	00:35,41	00:33,70
100 brasse	01:30,07	01:27,69	01:25,53	01:22,86	01:18,14	01:14,36
200 brasse	03:12,20	03:07,10	03:02,47	02:59,20	02:48,96	02:40,74
50 papillon	00:34,92	00:34,00	00:33,17	00:32,18	00:30,36	00:28,90
100 papillon	01:18,03	01:15,98	01:14,11	01:12,16	01:08,08	01:04,80
200 papillon	02:51,52	02:47,01	02:42,91	02:40,38	02:31,30	02:24,01
200 4N	02:55,55	02:50,93	02:46,72	02:42,93	02:33,68	02:26,25
400 4N	06:07,43	05:57,73	05:48,90	05:47,23	05:27,48	05:11,63

TEAM CUP : qualifications départementales

Date limite d'organisation le lundi 11 mai 2015

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS			SENIORS
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type		organisation				statut							
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE			Référence INTERREGIONALE		
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF		Référence REGIONALE			Référence NATIONALE		

Présentation générale :

La Team Cup est une compétition par équipe spécifique à la région Midi-Pyrénées. Elle rencontre chaque année un grand succès. Ces étapes départementales permettront aux 24 équipes ayant marqué le plus de points de participer à la finale régionale.

Une modification de la règle pour la saison sportive 2015 permet désormais aux nageurs avenir qui peuvent éventuellement appartenir à une équipe, de participer à la finale si son équipe est qualifiée.

Epreuves au programme :

Individuelles : 50m NL, 50m dos, 50m brasse, 50m papillon
Relais : 4x50m nage libre, 4x100m 4N (chaque nageur fait un 100m 4N)

Toutes les épreuves sont classées au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury :

Le jury est composé par le comité départemental organisateur selon les règles FFN.

Mode de participation :

Les équipes sont composées de 4 nageurs ou nageuses. Un nageur ou une nageuse doit impérativement participer à une épreuve individuelle ainsi qu'aux relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées une fois.

Procédures d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat.

Classements spécifiques à la compétition :

Pour être classée, l'équipe doit être composée d'au moins trois nageurs de la catégorie poussin. Un seul nageur de la catégorie avenir peut compléter une équipe s'il est titulaire du Pass'Compétition.

Au-delà d'un avenir par équipe, celle-ci ne figurera pas au classement et ne pourra pas être qualifiée en finale régionale. Ces nageurs avenir pourront participer à la finale régionale.

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N. Pour être classée, une équipe doit participer obligatoirement à toutes les épreuves (individuelles et relais). En cas d'égalité, les performances des relais départageront les équipes. Un classement féminin, masculin et mixte sera publié.

Un classement général sera établi par le comité régional en prenant en compte les résultats envoyés par les comités départementaux. Les 24 premières équipes des classements régionaux masculins et féminins participeront à la finale régionale de la Team Cup.

Récompenses :

Laissées à l'initiative des organisateurs.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des départements. Les organisateurs veilleront à ce que la compétition ait une durée raisonnable.

FICHE REGLEMENT
TEAM CUP : finale régionale

dimanche 7 juin 2015

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS			SENIORS
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type		organisation				statut							
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION				Référence DEPARTEMENTALE		Référence INTERREGIONALE	
EQUIPE		DEPARTEMENT				QUALIFICATIF				Référence REGIONALE		Référence NATIONALE	
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)							Résultats (J = dernier jour de la compétition)						
Proposition Extranat		J-12		mar 26 mai			Envoi serveur		J		dim 7 juin		
Clôture engagements		J-4		mer 3 juin			Publication web		J+1		lun 8 juin		
							Réclamations		Avant J+8		lun 15 juin		
							reclamations.natation@ffnatation.fr						

Présentation générale :

Spécificité régionale, la finale de la Team Cup met en confrontation les 24 meilleures équipes régionales, catégorie poussine, tout en valorisant l'esprit collectif. Pour la saison sportive 2015, la totalité des épreuves s'effectueront sous forme de relais.

Habituellement assez courte, cette compétition est associée pour la saison 2015 à un tournoi de PoloNat, pour les équipes qui désireraient poursuivre leur journée d'activités aquatiques. La finale régionale de la Team Cup est alors organisée en fin de matinée, sur le créneau de 10h00 à 14h00. Le tournoi de polonat est alors organisé sur le même lieu à partir de 15h00.

Epreuves au programme :

Individuelles : aucune épreuve individuelle

Relais : 4x50m dos, 4x50m brasse, 4x50m papillon, 4x50m nage libre et 4x100m 4N (chaque nageur fait un 100 4N)

Pour le relais 4x50 m dos les deuxième, troisième et quatrième relayeurs partent en départ plongé. La sortie de coulée (reprise de nage) doit impérativement s'effectuer sur le dos.

Toutes les épreuves sont classées au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury :

Chaque club doit fournir 1 officiel par tranche complète ou incomplète de 2 équipes, soit :

- 1 officiel pour 1 ou 2 équipes
- 2 officiels pour 3 ou 4 équipes

Mode de participation :

Les équipes sont composées de 4 nageurs de la catégorie poussin. Les 24 meilleures équipes au classement issu des étapes départementales accèdent à la finale régionale, dans la limite de 3 équipes maximum par club.

Procédures d'engagement

Les clubs doivent confirmer leur participation le 23 mai au plus tard. Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation). Il peut être fait appel à un ou des remplaçant(s) jusqu'à une heure avant la première course. Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Classements spécifiques à la compétition :

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N. Pour être classée, une équipe doit participer obligatoirement à toutes les épreuves.

Récompenses :

Les trois premières équipes filles et les trois premières équipes garçons seront récompensées. Les trois premiers clubs au classement mixte seront récompensés.

Programme et horaires

Dimanche 7 juin

1 réunion

Ouverture des portes : 10h00

Début des épreuves : 11h00

- 4x(100m 4N)
- 4x50m dos
- 4x50m papillon
- 4x50m nage libre
- 4x50m brasse

Finale régionale du natathlon Trophée Lucien-ZINS

samedi 27 ou dimanche 28 juin 2015

catégories													
AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS			SENIORS
8 ans 2007	9 ans 2006	10 ans 2005	11 ans 2004	12 ans 2003	13 ans 2002	14 ans 2001	15 ans 2000	16 ans 1999	17 ans 1998	18 ans 1997	19 ans 1996	20 ans 1995	21 ans et + 1994 et -
type				organisation				statut					
INDIVIDUEL		REGION				ANIMATION		Référence DEPARTEMENTALE			Référence INTERREGIONALE		
EQUIPE		DEPARTEMENT		QUALIFICATIF		Référence REGIONALE (si 50m)			Référence NATIONALE				
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)							Résultats (J = dernier jour de la compétition)						
Proposition Extranat		J-12		mar 16 juin			Envoi serveur		J		dim 28 juin		
Clôture engagements		J-4		mer 24 juin			Publication web		J+1		lun 29 juin		
							Réclamations		Avant		lun 6 juil		
							reclamations.natation@ffnatation.fr						

Présentation générale :

Il s'agit de la déclinaison régionale du Trophée Lucien-ZINS. Cependant, le programme est différent des déclinaisons nationale et interrégionale afin de correspondre au mieux aux populations concernées, permettant de réaliser l'ensemble des épreuves sur une seule journée.

Epreuves au programme :

Individuelles : 50m dos, 50m brasse, 50m papillon, 50m nage libre, 200m nage libre et 100m 4 nages

Toutes les épreuves sont classées au temps.

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- de 1 à 3 nageurs : pas d'officiel
- de 4 à 10 nageurs : 1 officiel minimum
- de 11 à 20 nageurs : 2 officiels minimum
- plus de 20 nageurs : 3 officiels minimum

Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

- Les 54 premières benjamines et 54 premiers benjamins non qualifiés aux finales nationale ou interrégionale du trophée Lucien-ZINS sont qualifiés à la condition d'avoir participé à au moins 7 épreuves lors des étapes qualificatives en cours de saison. En cas de forfait, aucun repêchage n'est effectué dans tous les niveaux.
- Les 18 premiers nageurs et 18 premières nageuses de 11 ans (nés en 2004) au classement régional du natathlon poussin 11 ans sont également qualifiés à cette finale régionale, à la condition d'avoir participé aux 5 épreuves qualificatives lors des étapes départementales.
- Les nageurs qualifiés aux trophées national et interrégional Lucien-ZINS ne sont pas autorisés à cette compétition.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation)

Droits d'engagement : Cf. catalogue des tarifs.

Classements spécifiques à la compétition :

Pour être classé, chaque nageur doit avoir nagé les 6 épreuves du programme. Le classement est établi en additionnant les points à la table de cotation FFN obtenus sur les 6 épreuves.

Récompenses :

Les 8 premiers aux quatre classements féminins et masculins, benjamins et poussins seront récompensés.

Déroulement des épreuves :**Samedi 27 ou Dimanche 28 juin 2015****1^{ère} réunion**

Ouverture des portes : 8h30 / Début des épreuves : 10h00

- 50 papillon
- 200 nage libre
- 50 brasse

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00 / Début des épreuves : 15h30

- 50 dos
- 100 4 Nages
- 50 nage libre



2015

Sommaire Maîtres

Les catégories d'âges	52
Les catégories d'âges (épreuves individuelles)	52
Les catégories d'âges (épreuves de relais)	52
Dispositions concernant les jurys	53
Calendrier des compétitions	54
Calendrier régional (et national pour information)	54
Calendriers départementaux.....	54
Fiches règlement	55
Polonats régionaux des maîtres	55
Championnat régional interclubs des maîtres.....	57
Championnat Régional des Maîtres Michel-DUCROS – 1 ^{ère} étape.....	59
Championnat Régional des Maîtres Michel-DUCROS – 2 ^{ème} étape.....	60



Les catégories d'âges

A la différence de la discipline Natation course, la discipline des Maîtres considère les catégories d'âges en relation avec l'année civile (1er janvier – 31 décembre) plutôt que la saison sportive (16 septembre – 15 septembre).

Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 31 décembre.

Par exemple, une personne née pendant l'année 1970 sera de catégorie C4 jusqu'au 31 décembre 2014, et de la catégorie C5 à partir du 1er janvier 2015.

Les catégories d'âges (épreuves individuelles) :

	Jusqu'au 31 décembre 2014	A partir du 1^{er} janvier 2015
C1	Né(e)s entre 1985 et 1989	Né(e) entre 1986 et 1990
C2	Né(e)s entre 1980 et 1984	Né(e) entre 1981 et 1985
C3	Né(e)s entre 1975 et 1979	Né(e) entre 1976 et 1980
C4	Né(e)s entre 1970 et 1974	Né(e) entre 1971 et 1975
C5	Né(e)s entre 1965 et 1969	Né(e) entre 1966 et 1970
C6	Né(e)s entre 1960 et 1964	Né(e) entre 1961 et 1965
C7	Né(e)s entre 1955 et 1959	Né(e) entre 1956 et 1960
C8	Né(e)s entre 1950 et 1954	Né(e) entre 1951 et 1955
C9	Né(e)s entre 1945 et 1949	Né(e) entre 1946 et 1950
C10	Né(e)s entre 1940 et 1944	Né(e) entre 1941 et 1945
C11	Né(e)s entre 1935 et 1939	Né(e) entre 1936 et 1940
C12	Né(e)s entre 1930 et 1934	Né(e) entre 1931 et 1935
C13	Né(e)s entre 1925 et 1929	Né(e) entre 1926 et 1930
C14	Né(e)s entre 1920 et 1924	Né(e) entre 1921 et 1925
C15	Né(e)s entre 1919 et 1914 (...*)	Né(e)s entre 1920 et 1915 (...*)

* et suivant. Les catégories individuelles changent tous les cinq ans.

Les catégories d'âges (épreuves de relais) :

R1	Âge total entre 100 et 119 ans
R2	Âge total entre 120 et 159 ans
R3	Âge total entre 160 et 199 ans
R4	Âge total entre 200 et 239 ans
R5	Âge total entre 240 et 279 ans
R6	Âge total entre 280 et 319 ans
R7	Âge total entre 320 et 359 ans
R8	Âge total entre 360 et 399 ans (...**)

** et suivant. Les catégories des relais changent tous les quarante ans.



Disposition concernant les jurys

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relaieront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel (2 A ou 2 B ou 2 C) : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents (1 A et 1 C, 1 B et 1 C, 1 A et 1 B) : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas. Exemple : un binôme constitué d'un officiel A et un officiel C sera affecté à un poste de chronométreur.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion. *Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.*



Les calendriers

Calendrier régional (et national pour information) :

SEPTEMBRE	-
OCTOBRE	SAM 11 ou DIM 12 : Polonat – TOULOUSE (A. Jany)
NOVEMBRE	DIM 30 : Championnats Régionaux Interclubs –ALBI
DECEMBRE	-
JANVIER	DIM 18 : Championnat Régional (1 ^{ère} étape) – VILLEFRANCHE DE ROUERGUE 24-25 : <i>Championnats de France Interclubs - MONTLUCON</i>
FEVRIER	-
MARS	DIM 01 : Championnat Régional (2 ^{ème} étape) – MURET 26-29 : <i>Championnats de France d'Hiver – RENNES</i>
AVRIL	-
MAI	-
JUIN	25-28 : <i>Championnats de France d'Eté – DIJON</i>
JUILLET	-
AOUT	-

Calendriers départementaux :

ARIEGE :

20 OCT	Championnats départementaux des Maîtres (étape 1)	Saverdun
27 AVR	Championnats départementaux des Maîtres (étape 2)	Foix
29 JUIN	Championnats départementaux été des Maîtres (50m)	Pamiers

AVEYRON :

18 OCT	Championnat départemental open	Millau
21 MAR	Championnat départemental open	Saint-Affrique
11 AVR	Championnat départemental open	Onet le Château

HAUTE-GARONNE :

16 NOV	Meeting départemental maitres 1	A.Nakache
01 FEV	Meeting départemental maitres 2	A.Nakache
01 MAR	Meeting départemental maitres 3	Colomiers ?
07 JUIN	5 ^{ème} Meeting national des Maitres de Toulouse	Toulouse Léo

GERES / HAUTES-PYRENEES :

27 JUIN	Meeting Masters de Bagnères	Bagnères
---------	-----------------------------	----------

LOT / TARN ET GARONNE :

6 JUIN	Challenge 82 des Maîtres	Montauban
--------	--------------------------	-----------

TARN :

13 DEC	Challenge des Maîtres	Graulhet
--------	-----------------------	----------

FICHE REGLEMENT
Polonat Régional des Maîtres

INDIVIDUEL

PETIT
BASSIN

samedi 11 ou dimanche 12 octobre 2014

EQUIPE

GRAND
BASSIN

Présentation générale :

Inaugurée avec succès dans le précédent programme 2013-2014, le Polonat des Maîtres a pour ambition d'égayer un début de saison parfois terne et long.

Cette compétition pluridisciplinaire, initiée par la Commission régionale des Maîtres en collaboration avec la Commission régionale de water-polo, souhaite être ludique, fédératrice, mais surtout accommodante afin qu'un maximum de clubs puisse participer à cette première édition et ainsi, l'installer durablement dans le programme sportif régional des Maîtres.

Organisation des épreuves :

NATATION : Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices. Tous les membres des équipes peuvent prendre part aux épreuves individuelles. Cependant, seules les performances des personnes désignées sur le bordereau d'engagement seront comptabilisées dans le classement natation.

Individuelles : 50m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon

Relais : 4x50m 4 Nages, 6x50m nage libre

WATER-POLO : Temps de jeu en 2 périodes de 5 minutes avec une pause de 1 minute. L'effectif est de six à sept joueurs et/ou joueuses.

- 4 joueurs/joueuses de champ
- 1 gardien/gardiennne de but
- 1 ou 2 remplaçants/remplaçantes

Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2014 (nés en 1989 ou avant).

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Droits d'engagement : cf. catalogue des tarifs.

En outre, il est demandé aux responsables d'équipe de renvoyer le bordereau d'engagement, par mail (commissiondesmaîtres@gmail.com), dûment rempli pour chaque équipe engagée.

Classements spécifiques à la compétition :

NATATION : Le classement s'effectue par addition des points des performances des personnes désignées par le bordereau d'engagement (table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de majoration en fonction de la catégorie d'âge). Un classement sera établi suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant :

1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts ; etc. : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

WATER-POLO : L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement suivant le nombre d'équipes. L'attribution des points sera la même que pour la natation. Néanmoins, des points de bonification seront attribués par équipe en fonction du sexe (0,5 point par femme engagée) et de l'âge (0,5 par personne appartenant à la catégorie C5 et au-delà : C6, C7, C8, etc.) des membres. Les bonifications de points sont cumulatives. Ainsi, une femme âgée de plus de 45 ans permet à son équipe de bénéficier d'un point (2x0,5) de bonification.

Par exemple : une équipe termine à la troisième place du classement de l'épreuve de water-polo du Polonat. Elle obtient donc 16 points. Au sein de son effectif, elle compte trois femmes et une personne âgée de 55 ans. Elle obtient donc 18 points (16 points + 2 points de bonification).

Général : Le vainqueur sera l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

Récompenses :

Les trois premières équipes du classement général seront récompensées.

Programme des épreuves :

Dimanche 12 octobre 2014

1 réunion

Ouverture des portes : 15h00 / Début des épreuves : 16h00 (modifiable par l'organisateur)

- 6x50m nage libre – 50m dos – 50m papillon – 50m brasse – 50m nage libre – 4x50m 4 nages
- Pause
- Matches Water-Polo

Bordereau d'engagement Polonat régional Maîtres

Club : _____

Si le club engage plusieurs équipes, indiquez le numéro de l'équipe en entourant le chiffre : **équipe 1 2 3 4 5 6**

Composition de l'équipe de 6 ou 7 personnes :

	Nom prénom	Année de naissance	sexe
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Engagements courses individuelles et relais (dans l'ordre de départ) :

6x50 NL mixte	50 dos	50 brasse	50 papillon	50 NL	4x50 4N mixte

ATTENTION : les personnes désignées pour les épreuves individuelles doivent être différentes (une personne ne peut nager, dans le cadre du classement, qu'une seule épreuve individuelle)

Bonifications :

Nombre de nageuses ou nageurs de + de 45 ans : _____ (x 0,5 pt) =	
Nombre de nageuses : _____ (x 0,5 pt) =	

A renvoyer par mail à l'adresse suivante :

commissiondesmaitres@gmail.com

FICHE REGLEMENT			INDIVIDUEL	PETIT BASSIN
Championnat Régional Interclubs open des Maîtres				
dimanche 30 novembre 2014			EQUIPE	GRAND BASSIN
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)			Résultats (J = dernier jour de la compétition)	
Proposition Extranat	J-12	mar 18 nov	Envoi serveur Publication web	J J+1 dim 30 nov lun 1 ^{er} dec
Clôture engagements	J-4	mer 26 nov	Réclamations reclamations.natation@ffnatation.fr	Avant J+8 lun 8 dec

Présentation générale :

Cette compétition sera qualificative pour les 12^{ème} Championnats de France interclubs des Maîtres qui se tiendront à Montluçon les 24 et 25 janvier 2015.

Epreuves au programme :

Individuel :
nage libre : 50m, 100m, 400m (dames ou messieurs)
dos, brasse, papillon : 50m, 100m (dames ou messieurs)
4 Nages : 200m (dames ou messieurs)
Relais : 4x50m 4N (dames ou/et messieurs), 10x50m nage libre (dames ou/et messieurs)

Toutes les épreuves sont classées au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury :

Chaque club doit fournir des officiels en nombre suffisant pour occuper un poste par équipe présentée.

Cependant, compte tenu de la spécificité de cette compétition pour laquelle tous les nageurs se retrouvent ensemble à la chambre d'appel pour le dernier relais, il est ajouté que **chaque club doit fournir au moins un officiel non nageur**, quel que soit le nombre d'équipes engagées. Cet officiel non nageur sera comptabilisé dans le barème du nombre de postes à tenir (=nombre d'équipes présentées).

Mode de participation :

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses/nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre. Seules trente équipes seront acceptées pour participer à la compétition.

Cependant, des équipes "bannières" pourront être acceptées : des nageurs et des nageuses qui n'appartiennent pas au même club pourront former une équipe. Ces équipes n'apparaîtront pas dans le classement général de la compétition, mais les performances individuelles seront enregistrées.

Chaque concurrent/concurrente participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à une (participation au relais 10x50m nage libre obligatoirement) ou deux épreuves de relais.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents/concurrentes.

Le Meeting Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés(ées) de la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2013 (nés en 1988 ou avant). Cependant, une priorité sera donnée aux équipes de Midi-Pyrénées. Si le nombre maximum n'est pas atteint, des équipes non régionales pourront être acceptées.

Un défilé de nageurs et nageuses de chaque club sera organisé avant les épreuves de la deuxième réunion.

Les résultats seront affichés après chaque épreuve.

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Classement spécifique à la compétition :

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement (voir annuel règlement de la FFN) calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait en catégorie 1.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

- Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves relais seront calculés ainsi :

- Pour une relayeuse le coefficient est pris dans la table dames en relais.
- Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.
- 4x50m 4 nages : cotation FFN du 4x50m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.
- 10x50m nage libre : temps des relayeurs divisé par dix et multiplié par quatre cotation FFN du 4x50m nage libre après correction par les coefficients.

Récompenses :

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin du Meeting, les trois premières équipes seront récompensées.

Programme et horaires (poule régionale)

Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 8h30 Début des épreuves : 10h00	Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 15h00
4 x 50m 4 Nages 400m nage libre 100m papillon 50m dos 100m brasse 50m nage libre	50m papillon 100m dos 50m brasse 100m nage libre 200m 4 nages 10x50m nage libre

Championnat Régional des Maîtres Michel-DUCROS 1 ^{ère} étape			INDIVIDUEL	PETIT BASSIN	
dimanche 18 janvier 2015			EQUIPE	GRAND BASSIN	
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)			Résultats (J = dernier jour de la compétition)		
Proposition Extranat	J-12	mar 6 janv	Envoi serveur	J	dim 18 janv
			Publication web	J+1	lun 19 janv
Clôture engagements	J-4	mer 14 janv	Réclamations	Avant	lun 26 janv
			reclamations.natation@ffnatation.fr	J+8	

Présentation générale :

Cette compétition est qualificative pour les 21^{ème} Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 26 au 29 mars 2015 à Rennes.

Epreuves au programme :

Individuel :
nage libre : 50m, 100m, 200m, 800m (dames et messieurs)
dos et papillon : 50m, 100m (dames et messieurs)
brasse : 50m, 200m (dames et messieurs)
4 Nages : 100m, 400m (dames et messieurs)
Relais : 4x50m 4N (dames et messieurs), 4x50m nage libre mixte (la mixité est ici synonyme d'égalité, les relais doivent être obligatoirement composés de deux femmes et deux hommes)

Toutes les épreuves sont classées au temps.

Jury :

Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 19 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2015 (nés en 1990 ou avant).

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (virement bancaire ou chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Classements spécifiques à la compétition :

Les challenges de nage sont prolongés cette saison sportive. Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et données en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque nage seront récompensés.

- Le Challenge brasse portera sur les épreuves de 50 mètres et 200 mètres brasse.
- Le Challenge dos portera sur les épreuves de 50 mètres et 100 mètres dos.
- Le Challenge papillon portera sur les épreuves de 50 mètres et 100 mètres papillon.
- Le Challenge nage libre portera sur les épreuves de 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres ou 800 mètres nage libre. Seuls les points de deux épreuves seront retenus.
- Le Challenge quatre nages portera sur les épreuves de 100 mètres et 400 mètres quatre nages.

Un Challenge du Nombre, récompensant le club qui aura le plus d'engagements aux deux Championnats régionaux (étape un et deux).

Récompenses :

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin de la compétition et les trois tenants des deux meilleures performances dans chaque Challenge seront récompensés. En outre, le Challenge du Nombre sera remis ultérieurement.

Programme et horaires :

Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 8h30 Début des épreuves : 10h00	Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 15h00
200m nage libre dames	800m nage libre dames
200m nage libre messieurs	800m nage libre messieurs
50m papillon dames	50m brasse dames
50m papillon messieurs	50m brasse messieurs
100m dos dames	100m papillon dames
100m dos messieurs	100m papillon messieurs
200m brasse dames	50m dos dames
200m brasse messieurs	50m dos messieurs
50m nage libre dames	100m nage libre dames
50m nage libre messieurs	100m nage libre messieurs
400m 4 nages dames	100m 4 nages messieurs
400m 4 nages messieurs	100m 4 nages dames
4x50m 4 nages dames	4x50m nage libre mixte
4x50m 4 nages messieurs	

Championnat Régional des Maîtres Michel-DUCROS 2 ^{ème} étape			INDIVIDUEL	PETIT BASSIN	
dimanche 1 ^{er} mars 2015			EQUIPE	GRAND BASSIN	
Engagements (J = 1 ^{er} jour de la compétition)			Résultats (J = dernier jour de la compétition)		
Proposition Extranat	J-12	mar 17 fev	Envoi serveur	J	dim 1 ^{er} mars
Clôture engagements	J-4	mer 25 fev	Publication web	J+1	lun 2 mars
			Réclamations	Avant J+8	lun 9 mars
			reclamations.natation@ffnatation.fr		

Epreuves au programme :

Individuel :
nage libre : 50m, 400m, 1500m (dames et messieurs)
dos et papillon : 50m, 200m (dames et messieurs)
brasse : 50m, 100m (dames et messieurs)
4 Nages : 100m, 200m (dames et messieurs)
Relais : 4x50 4N mixte (la mixité est ici synonyme d'égalité, les relais doivent être obligatoirement composés de deux femmes et deux hommes), 4x50 m nage libre (dames et messieurs)

Toutes les épreuves sont classées au temps.

Jury :

Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 19 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

Mode de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2015 (nés en 1990 ou avant).

Procédures d'engagement :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface Extranat. Les droits d'engagements devront parvenir dans un délai de trois jours après la validation des engagements (chèque à l'ordre du comité Midi-Pyrénées de natation).

Classements spécifiques à la compétition :

Les challenges de nage sont prolongés cette saison sportive. Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et données en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque nage seront récompensés.

- Le Challenge brasse portera sur les épreuves de 50 mètres et 100 mètres brasse.
- Le Challenge dos portera sur les épreuves de 50 mètres et 200 mètres dos.
- Le Challenge papillon portera sur les épreuves de 50 mètres et 200 mètres papillon.
- Le Challenge nage libre portera sur les épreuves de 50 mètres, 400 mètres ou 800 mètres nage libre. Seuls les points de deux épreuves seront retenus.
- Le Challenge quatre nages portera sur les épreuves de 100 mètres et 200 mètres quatre nages.

Un Challenge du Nombre, récompensant le club qui aura le plus d'engagements aux deux Championnats régionaux (étape un et deux).

Récompenses :

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin de la compétition et les trois tenants des deux meilleures performances dans chaque Challenge seront récompensés. En outre, le Challenge du Nombre sera remis ultérieurement.

Programme et horaires :

Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 8h30 Début des épreuves : 10h00 4x50m 4 nages mixte 400m nage libre messieurs 400m nage libre dames 50m papillon messieurs 50m papillon dames 200m dos messieurs 200m dos dames 100m brasse messieurs 100m brasse dames 200m 4 nages messieurs 200m 4 nages dames 50m nage libre messieurs 50m nage libre dames	Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 15h00 50m dos messieurs 50m dos dames 200m papillon messieurs 200m papillon dames 1500m nage libre messieurs 1500m nage libre dames 50m brasse messieurs 50m brasse dames 100m 4 nages messieurs 100m 4 nages dames 4x50m nage libre messieurs 4x50m nage libre dames



Sommaire Water-Polo

Avant-propos	63
Mémento	64
Années d'âge pour la saison 2014/2015)	64
Surclassements pour la saison 2014/2015)	64
Critérium nationaux)	64
Compétitions Inter-régions Sud-Ouest IRSO.....	64
Les Officiels de Water-polo	65
Liste des officiels de Water-polo de Midi-Pyrénées.....	65
Formation d'Officiels B (Officiel de table)	65
Formation d'Officiels A (arbitre)	65
Calendrier des formations de Water-polo	66
Dispositions générales relatives aux clubs	68
Matériel et champ de jeu	68
Délégués et officiels	68
Arbitrage	69
Engagement des équipes de Jeunes	69
Dispositions diverses	69
Dispositions communes à toutes les compétitions régionales	70
Dispositions générales	70
Engagements	70
Licences et qualifications des joueurs et joueuses	70
Catégories d'âge et surclassements.....	71
Formules et participants	71
Préparation et programmes des journées.....	71
Désignation des arbitres	71
Forfaits.....	71
Carton rouge et fautes disqualifiantes (EDA, EDA+P+4min)	71
Composition des équipes	72
Score des matches.....	72
Classements.....	72
Réclamation	72
Blessure et accident	72
Participation de joueurs étrangers.....	73
Équipes secondes et troisièmes	73
Délégués	73
Compétitions régionales	74
Calendrier général 2014/2015	74
Championnat régional seniors mixte.....	74
Championnat U14 mixte	74
Polonat.....	75
Coupes régionales.....	75
Collaboration Natation Course	75
Divers	76
Sélections régionales.....	76
Manifestations exceptionnelles.....	76
Annexes	77
Calendrier	77
Formulaire de simple ou double sur classement	78
Fiche d'engagement par équipe aux championnats annuels	80
Fiche d'engagement par équipe aux Coupes, Polonat et autre manifestation ponctuelle	81
Feuille de match vierge	82
Programme type d'une journée de championnat régional.	83



Avant-propos

Malgré les difficultés rencontrées par nos clubs phares régionaux au niveau national, notre discipline poursuit sûrement son développement en Midi-Pyrénées, grâce à l'investissement des officiels et bénévoles, et au soutien du Comité régional. L'augmentation inattendue du nombre d'équipes seniors en 2013/2014, qui a été source de dysfonctionnements, nous a conduit à modifier in-extremis notre règlement en cours de championnat. Forts de cette expérience, et avec le souci de nous mettre en conformité avec les programmes fédéraux, nous vous présentons ce règlement sportif, raisonnable mais ambitieux, en espérant pouvoir le modifier à nouveau en 2016 pour nous rapprocher davantage du mode de fonctionnement des grandes régions du Water-polo français.

Pour 2014/2015, la tentation d'adopter une formule de championnat en matchs aller-retour en 1^{ère} division Midi-Pyrénées était grande ! Cependant, cette évolution ardemment souhaitée nécessite, pour être réussie, des moyens matériels et humains dont la création d'un corps arbitral consistant et rigoureux n'est pas le moindre. Avec ce nouveau règlement, la Commission Water-polo espère ainsi préparer un terrain propice à l'éclosion de nombreuses nouvelles vocations d'officiels A et B, qui trouveront tous les conseils et soutiens désirés pendant les journées de tournois régionaux, pour accumuler l'expérience indispensable à l'exercice plus délicat de l'arbitrage en duo ... ou en solo.

La formation des jeunes nageurs sera encore la priorité, avec un retour à la formule « tournoi », dans la catégorie U14, la densité de jeu et la mutualisation des moyens s'avérant plus bénéfique aux acquisitions.

Les organisations conjointes, avec les Commissions Natation Course et Maîtres, devraient finir de confirmer, s'il en était encore besoin, l'existence d'un tronc commun à nos disciplines respectives, en accord avec la philosophie de l'ENF.



Memento

Les années d'âges pour la saison 2014/2015 :

Catégorie	Années de naissance	Age en 2015
U17	Joueurs nés en 1998, 1999 et 2000	15 ans, 16 ans et 17 ans
U14	Joueurs nés en 2001, 2002 et 2003	12 ans, 13 ans et 14 ans
U13	Joueurs nés en 2002, 2003 et 2004 (Uniquement pour la coupe de France des Départements)	11 ans, 12 ans et 13 ans
U11	Joueurs nés en 2004, 2005 et 2006	9 ans, 10 ans et 11 ans

Les surclassements pour la saison 2014/2015 :

Catégorie	Années de naissance	Surclassements possibles
17 ans et +	1998 et avant	Pas de surclassement autorisé
16 ans	1999	Simple surclassement pour jouer en seniors
15 ans	2000	Simple surclassement pour jouer en U17 Double surclassement pour jouer en Seniors
14 ans	2001	Simple surclassement pour jouer en U17
13 ans	2002	Pas de surclassement autorisé
12 ans	2003	Simple surclassement pour jouer en U14
11 ans	2004	Simple surclassement pour jouer en U13
10 ans	2005	Pas de surclassement autorisé
9 ans	2006	Simple surclassement pour jouer en U11

Pour les jeunes filles sauf avis contraire du Médecin (Médecin de la FFN pour les sélections) les surclassements ci-dessus s'appliquent, avec double surclassement possible pour toute catégorie en dessous de celle citée en tant que simple surclassement. *Exemple : une fille de 11 ans peut jouer avec un simple surclassement avec des filles de 13 ans, et avec un double surclassement avec des filles de 14 ans.*

Conformément à l'article 1-3-3 du règlement fédéral, le **certificat préalable à la pratique sportive du Water-polo** en compétition autorisant le surclassement, de moins de trois mois, devra être adressé par le Club au Comité Régional.

Critérium nationaux

Intitulé	Date limite d'engagement	Années de naissance
Coupe de France des Régions Garçons U14 Compétition du 10 au 14 juillet 2015	13 janvier 2015	Réservés aux joueurs nés en 2001 et 2002 Joueurs nés en 2003 avec un simple surclassement
Coupe de France des Régions U17 Espoirs Filles	16 décembre 2014	Réservée aux joueuses nées en 1998 et 1999 Joueuses nées en 2000 avec un simple surclassement Joueuses nées en 2001 avec un double surclassement
Interzones garçons 16 ans	13 janvier 2015	Réservés aux joueurs nés en 1999 et 2000

Compétitions Interrégionales (IRSO)

Intitulé	Période compétitive
CLUBS : Championnat Nationale 3 Seniors (10 équipes)	11 octobre au 11 avril
CLUBS : Championnat Garçons moins de 17 ans (U17)*	12 octobre au 7 juin
CLUBS : Championnat Garçons moins de 15 ans (U15)*	5 octobre au 21 juin
CLUBS : Tournoi Féminin*	A déterminer
DEPARTEMENTS : Coupe de France Garçons moins de 13 ans (U13)	le 7 juin 2015

* ces championnats sont ouverts aux équipes d'ententes interclubs



Les officiels de Water-Polo en Midi-Pyrénées

Liste des officiels de Water-Polo de Midi-Pyrénées :

La liste des officiels de water-polo de Midi-Pyrénées est disponible sur le site régional, rubrique dossiers sportifs, sous-rubrique Juges et arbitres. Cette liste sera régulièrement mise à jour en fonction des renouvellements de licences et des validations d'examens.

Toute anomalie doit être signalée par les clubs à l'adresse : officiels@mpffn.fr

Les clubs devront signaler le renouvellement de la licence de leurs officiels par mail à l'adresse officiels@mpffn.fr avant le 30 septembre de la saison en cours.

Formation d'officiels B (voir processus pages suivantes) :

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les bases du règlement du Water-polo (les dispositions du champ de jeu, les règles de jeu importantes)
- Apprendre comment gérer les fonctions des officiels B : chronométreur, secrétaire, juge de but.
- Savoir ce qu'il faut faire avant, pendant et après un match.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Evaluation théorique :
 - 2 heures de formation théorique,
 - 1 QCM de vérification des acquis à la suite de la formation théorique.
- Evaluation pratique :
 - 5 matchs de validation sur les différentes fonctions d'un Officiel B. Le stagiaire devra officier lors de compétitions régionales de Water-polo, sur les 3 fonctions que propose un Officiel B.

PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

Etre licencié à la Fédération Française de Natation

Formation d'officiels A (voir processus pages suivantes) :

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les différents types de fautes
Connaître la signalétique associée
Savoir comment se comporter en toute circonstance lors d'un match
Être capable d'arbitrer seul un match de Water-polo de niveau inter-régional

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Evaluation théorique (pour l'obtention du titre d'arbitre stagiaire) :

- 2h heures de formation théorique
- 1h d'échange sur le visionnage de séquences de jeu
- 1 QCM de vérification des acquis à la suite de la formation théorique

Evaluation pratique (pour l'obtention du titre d'arbitre titulaire) :

- 10 matchs de validation. Le stagiaire devra officier, en doublon avec un arbitre confirmé, lors de compétitions officielles de Water-polo de la Zone Inter Région Sud-ouest.

PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

Être licencié à la Fédération Française de Natation
Être majeur pour pouvoir bénéficier du titre d'arbitre titulaire
Être officiel B

Les tableaux synoptiques ci-après rappellent les procédures de formation et de recyclage des officiels de Water-polo.

Recyclage des officiels A :

Au début de chaque saison, idéalement sur un tournoi régional, les arbitres et stagiaires référencés par le comité régional seront convoqués pour une session de recyclage ayant pour objectif :

D'autoriser (ou d'interdire le cas échéant) chaque arbitre régional à pratiquer pour la saison en cours
D'échanger sur l'arbitrage de manière générale (nouvelles règles, difficultés rencontrées au cours de matches, etc.)

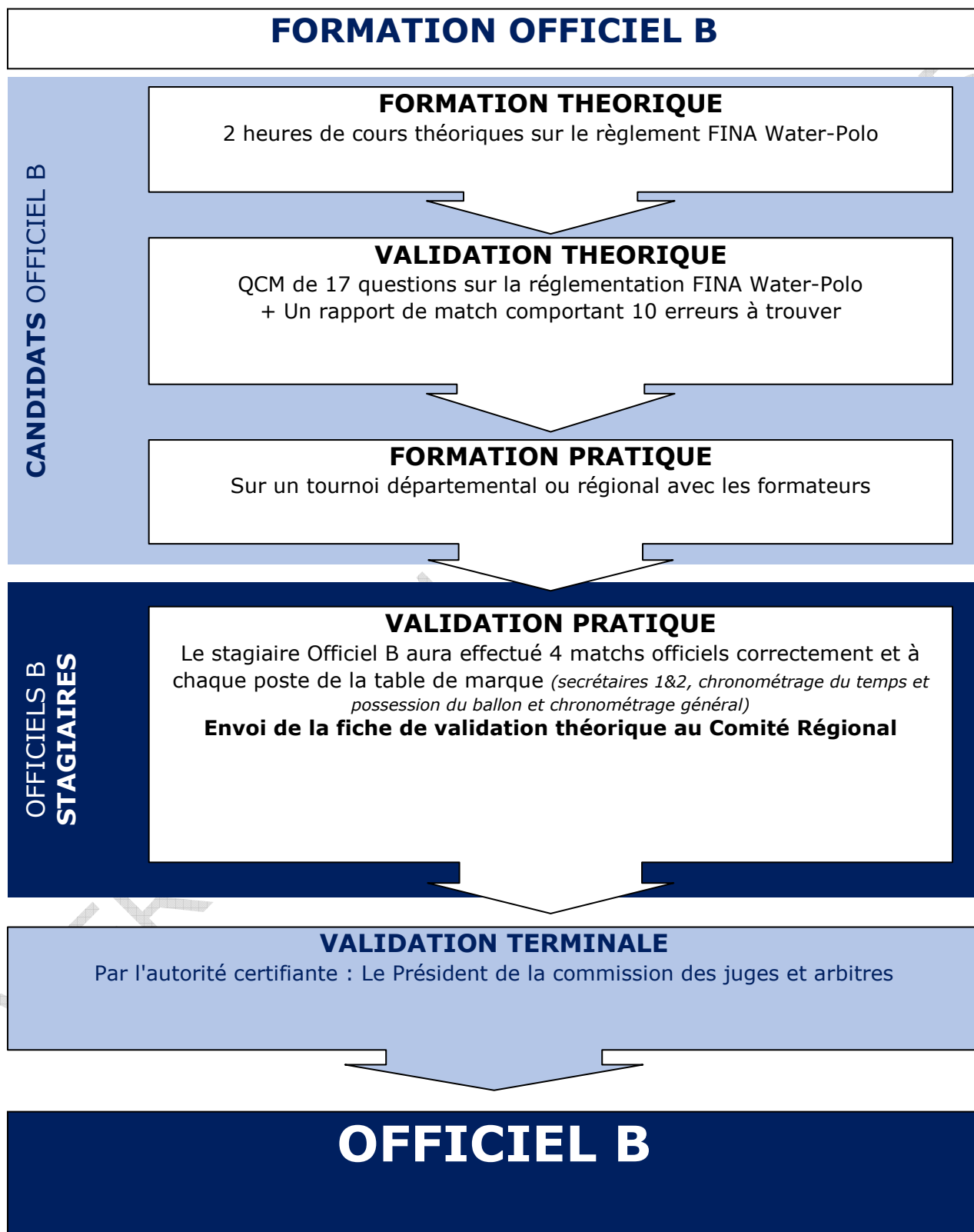
Le référent formateur régional sera l'évaluateur. Il pourra s'appuyer sur un ou plusieurs arbitres fédéraux pour le recyclage.

Le formulaire d'évaluation pratique sera utilisé. Chaque arbitre sera évalué sur un match. La note obtenue par l'arbitre en recyclage devra être supérieure à 12/20.

Le recyclage est obligatoire Toute absence injustifiée pourra entrainer l'interdiction de pratiquer l'arbitrage pour la saison en cours

Calendrier des formations de Water-Polo :

Deux dates de formation, une pour les Officiels B et une pour les officiels A, sont incluses dans le calendrier régional en annexe. En fonction des demandes, d'autres dates pourront être programmées en cours de saison.



FORMATION OFFICIEL A

CANDIDATS OFFICIEL A

Aucun remboursement de la part du Comité Régional

FORMATION THEORIQUE

2 heures de cours théoriques sur le règlement FINA Water-Polo
+2 heures de cours sur des cas concrets

FORMATION PRATIQUE

2 demi-journées avec des formateurs sur des matchs des tournois jeunes
ou sur des regroupements

VALIDATION THEORIQUE

QCM de 40 questions sur la réglementation FINA Water-Polo

OFFICIELS A STAGIAIRES

Remboursement des frais réels
(avec justificatifs)

FORMATION PRATIQUE

Sur les tournois régionaux ou championnats de zone en doublette avec un
arbitre régional A. (Durée minimum de la formation : 1 an)

VALIDATION PRATIQUE

Evaluation en situation d'arbitrage en doublette avec un officiel A régional
sur les matchs de barrage de zone (Nationale 3A/3B)

VALIDATION TERMINALE

Par l'autorité certifiante : Le Président de la commission des juges et arbitres

OFFICIEL A REGIONAL



Dispositions générales pour les clubs organisateurs

Matériel et champ de jeu

1. Le club organisateur est responsable de l'organisation matérielle et doit s'assurer que le bassin répond bien aux différents règlements : délimitation du champ de jeu, emplacement et dimensions des buts, marquages des lignes de but, des 2m, des 5m, de la ligne médiane, de la zone d'exclusion, etc.
2. Des bancs et/ou chaises devront être fournis en nombre suffisant pour permettre aux remplaçants et trois officiels maximum, à chaque équipe d'être assis, conformément aux Règles du jeu.
3. Le club organisateur devra mettre et retirer les buts, relever si besoin les plongeurs et les remettre en place à la fin de la ou des rencontres.
4. Chaque arbitre doit pouvoir disposer de l'espace nécessaire sur le bord du bassin pour lui permettre de suivre facilement le jeu.
5. Toute personne n'exerçant pas de fonctions officielles ne sera pas admise à pénétrer dans cet espace.
6. Le club organisateur doit fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la table de marque (sous réserve des sanctions prévues au règlement financier) soit, au minimum :
 - une feuille de match réglementaire de la FFN (cf annexe)
 - un chronomètre à grand cadran (210 mm), pour le décompte du de jeu
 - un chronomètre à cadran moyen (120 mm), pour le décompte du temps de possession continue du ballon (30 secondes)
 - un chronomètre, pour le décompte de la durée des temps morts et pour le décompte de l'arrêt du jeu en cas de blessures (WP 25-3)
 - un sifflet, pour signaler les fins de périodes, de temps morts, et la 3ème faute personnelle sur penalty
 - une corne de brume ou un sifflet spécifique, pour signaler la fin des 30 secondes de possession continue du ballon
 - un tableau d'affichage du score (lisible depuis les bancs des équipes)
 - un tableau d'affichage des fautes personnelles (lisible depuis les bancs des équipes)
 - un tableau d'affichage des temps morts (lisible depuis les bancs des équipes)
 - 4 drapeaux respectivement :
 - Bleu : pour autoriser la rentrée d'un joueur exclu bonnet bleu
 - Blanc : pour autoriser la rentrée d'un joueur exclu bonnet blanc
 - Rouge : pour signaler la 3ème faute personnelle d'un joueur ou la mauvaise rentrée d'un joueur exclu
 - Jaune : autoriser, avec le drapeau blanc ou bleu, la rentrée du remplaçant d'un joueur exclu pour brutalité à l'issue des 4 minutes effectives d'infériorité numérique.
7. Les arbitres et/ou le délégué doivent s'assurer de la régularité des installations et du matériel, et si nécessaire, les faire remettre en état, avant le début du match.
8. Une seule marque de ballons est admise par rencontre. Il appartient au club organisateur de fournir, pour chaque rencontre, au moins cinq ballons. Ces ballons seront de type :
 - MIKASA 6000 (normes FINA), EPSAN5 (normes LEN) ou équivalent (TURBO....) pour les U15 et plus.
 - MIKASA 6009 (normes FINA), EPSAN4 (normes LEN) ou équivalent (TURBO....) pour les U14.
 - MIKASA 6008 ou équivalent TURBO pour les U11.

Délégués et officiels

1. Le club organisateur d'une rencontre doit confirmer, par écrit à la Commission Water-polo, aux arbitres et au délégué, l'heure et le lieu de la (des) rencontre(s).
2. Le club organisateur désigné par la Commission Water-polo a la charge du service d'ordre. Il doit veiller particulièrement à ce que les arbitres, le délégué, les juges de buts et officiels de table de marque soient complètement isolés du public. En cas de manifestations hostiles, notamment envers les officiels, le club organisateur devra prendre toutes les mesures utiles pour assurer leur protection avant, pendant et après le match.

Toute faute relevée contre le club organisateur sera soumise, après enquête, à l'organisme de discipline compétent.

3. Le club organisateur doit fournir les officiels nécessaires au bon fonctionnement de la table de marque soit :
 - deux chronométreurs
 - un ou deux secrétaires
 - deux juges de buts éventuellement

Les officiels doivent être âgés de 16 ans ou plus et être titulaires du diplôme d'officiel « B » de Water-polo ou stagiaires.

4. Tout membre de la Commission Water-polo aura accès à la table de marque. De même, deux personnes licenciées des équipes visiteurs pourront avoir accès à la table de marque. Cependant, ils ne doivent pas faire de déclarations avant, pendant et après le match.
5. Les arbitres et/ou le délégué doivent vérifier avant chaque rencontre les instructions diffusées par la Commission Water-polo et s'assurer de leur bonne application.

Arbitrage

Rappel du règlement fédéral :

Conformément aux articles 2-3-1 à 2-3-5, les clubs engageant des équipes dans les championnats fédéraux doivent mettre des arbitres à disposition de la Fédération. Tout manquement sera sanctionné d'une amende prévue dans les règlements financiers fédéraux.

Conformément, à l'article 2-2-2 du règlement sportif fédéral, tous les officiels de la table de marque devront être des officiels B titulaires ou stagiaires.

1. Les clubs devront présenter au minimum un arbitre pour 1 à 2 équipes engagées, deux arbitres pour 3 équipes ou plus engagées.
2. Les arbitres pourront être les mêmes que ceux que le club met à disposition de la Fédération.

Nombre d'équipes engagées dans les championnats régionaux (hors Polonat et Coupes)

Nombre minimum d'arbitres à présenter

1 à 2 équipes

1 arbitre minimum

3 équipes et plus

2 arbitres minimum

3. Afin d'encourager les clubs à inscrire des candidats en formation d'arbitrage, tout arbitre en formation (c'est à dire ayant assisté régulièrement aux séances de formation et s'étant présenté à l'examen) comptera pour 1 arbitre.
4. Les clubs qui n'avaient aucune équipe engagée la saison 2013-2014 sont dispensés de cette obligation. Il leur est conseillé d'inscrire un arbitre en formation pour pouvoir répondre à leurs obligations dès la saison 2015/2016.
5. Une liste des arbitres régionaux et stagiaires sera communiquée aux clubs avant la première journée. Ceux-ci devront informer le CMPN, dès la parution de cette liste, des modifications ou erreurs.
6. Les clubs doivent prévoir au moins un arbitre par journée de compétition auxquelles ils participent. Cet arbitre peut être un joueur de l'équipe engagée.
7. Une caution par arbitre, dont le montant est prévu dans les conditions financières devra être envoyée au CMPN avec le formulaire d'engagement. Cette caution ne sera pas encaissée si le club répond aux obligations d'arbitrage décrites ci-dessus.
8. Le CMPN se réserve le droit d'encaisser un chèque de caution, après aval de la commission Water-polo, si un club ne respectait pas ses obligations d'arbitrage décrites ci-dessus.

Engagement des équipes de Jeunes

Article 4.1.2 du règlement FFN 2014/2015 : Les clubs qualifiés en division Pro A masculine doivent assurer chaque année la participation d'au moins deux équipes de jeunes : une (1) équipe 15 ans dans leur championnat régional et/ou de zone respectif et une (1) équipe 17 ans dans le championnat de France interclubs 17 ans. Ces équipes doivent être régulièrement classées en fin de saison (et non déclarées forfait).

Article 5.1.2 du règlement FFN 2014/2015 : Les clubs qualifiés en division Nationale 1 doivent assurer chaque année la participation dans leur championnat régional et/ou de zone respective d'au moins deux (2) équipes, à savoir une équipe 17 ans dans le championnat national et une équipe 15 ans au niveau de la zone. Ces équipes doivent être régulièrement classées en fin de saison (et non déclarées forfait).

Article 6.1.2 du règlement FFN 2014/2015 : Les clubs qualifiés en division Nationale 2 doivent assurer la participation dans leur championnat régional et/ou de zone respectif d'au moins une (1) équipe 15 ans ou 17 ans. Cette équipe doit être régulièrement classée en fin de saison (et non déclarée forfait).

En nationale 3, il est demandé l'engagement d'une équipe de Jeunes (U14 à U17) dans leur championnat régional.

Au niveau régional, aucune obligation d'avoir des équipes de Jeunes régulièrement classées en fin de championnat n'existe. Autrement dit, les équipes de 1^{ère} division régionale n'ont pas d'obligation d'engager des équipes de Jeunes dans les championnats régionaux **bien que ceci soit vivement souhaitable** afin de pérenniser le Water-polo en Midi-Pyrénées.

Disposition diverses

1. Les délégués de chaque équipe seront personnellement responsables de la rédaction des feuilles, qui devront comporter leur signature, les noms (en lettres capitales) prénoms et numéros de licence des joueurs.
2. À l'issue de chaque journée, les clubs organisateurs devront donner les originaux des feuilles de match au délégué de la Commission Water-polo. Le délégué devra transmettre les feuilles de match au référent concerné de la Commission Water-polo **dans les 15 jours suivant la rencontre** (date de réception).
3. En l'absence de délégué de la Commission Water-polo le club organisateur transmettra directement les feuilles de match au référent concerné de la Commission Water-polo.



Dispositions communes à toutes les compétitions régionales

1. Dispositions générales

- 1.1. Les différents championnats régionaux de Water-polo se dérouleront, pour toutes les catégories d'âge, sous forme de tournois, à partir de début octobre jusqu'au mois de juin.
- 1.2. Ils sont ouverts à toutes les équipes de clubs de Midi-Pyrénées, quelques équipes des comités voisins pouvant y participer, hors classement officiel et après accord de la Commission water-polo.
- 1.3. En dehors des cas particuliers et adaptations prévus dans le présent règlement, le règlement sportif de la Fédération Française de Natation s'applique.
- 1.4. L'engagement dans les différentes épreuves régies par le Comité Régional vaut acceptation de l'ensemble des règlements sportifs.
- 1.5. Ces Championnats sont ouverts à tous les Clubs régulièrement affiliés à la Fédération Française de Natation et appartenant au CMPN à jour de tous les paiements dus pour la saison précédente (droits d'engagements, amendes, formations).
- 1.6. Les clubs appartenant à d'autres comités pourront prendre part aux Championnats de Water-polo organisés par le Comité Régional après accord de la Commission Water-polo, moyennant la participation financière prévue au règlement financier. Mais ils ne pourront pas être consacrés Champions régional de Midi-Pyrénées. S'ils sont vainqueurs du Championnat auquel ils ont participé, ce sera le premier club du CMPN du classement qui remportera le titre.
- 1.7. Ne pourront participer que les équipes à jour de leurs obligations financières pour la saison passée et en cours et engagées dans les délais.
- 1.8. Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la Commission Water-polo.
- 1.9. En cas de force majeure, la Commission Water-polo se réserve le droit d'apporter les modifications nécessaires au Règlement ci-dessus.

2. Engagements

Se référer également aux conditions financières.

- 2.1. Pour s'engager dans un ou plusieurs compétitions régionales, le club doit remplir les formulaires annexés au présent règlement, et les envoyer par courrier ou courriel au Comité Régional, à l'attention de la Commission Water-polo.
- 2.2. Chaque club doit envoyer son dossier d'engagement complet (formulaire, nombre d'équipes, liste joueurs brûlés, chèques) au plus tard aux dates limites prévues pour chaque compétition (cf. partie "*les compétitions régionales*"). Les chèques sont à établir à l'ordre du Comité Midi-Pyrénées de Natation.
- 2.3. Tout engagement dans une catégorie sera refusé après la date limite d'engagement sauf accord exceptionnel et argumenté de la Commission Water-polo.

3. Licences et qualifications des joueurs et joueuses

- 3.1. Toute personne participant à une épreuve régionale, à quelque titre que ce soit (joueur, entraîneur, arbitre, officiel ou dirigeant...) doit, au moment de sa participation, détenir une licence. La procédure d'enregistrement des licences (Extranat) sur le site fédéral permet de valider cette homologation et d'éditer un récépissé de licence à produire lors de chaque match.
- 3.2. Condition de qualification. Article 3-6-12 du règlement FFN 2014/2015 : Tout joueur transféré, quel que soit son statut ou sa nationalité, a jusqu'à la date du 1er décembre 2014 pour valider sa licence et participer avec son nouveau club aux compétitions de la saison en cours.
- 3.3. Il est cependant autorisé le renouvellement d'une licence (dans le dernier club) ou la prise d'une première licence dans n'importe quel club pour pouvoir évoluer dans les championnats au-delà de la date butoir du 1er décembre de la saison en cours dans l'ensemble des divisions à l'exception des Divisions Pro A masculine et Nationale 1 masculines ainsi que de la division Pro A féminine.
- 3.4. La double licence est possible : un nageur évoluant dans un club ne pratiquant pas le Water-polo peut obtenir une double licence dans un autre club.
- 3.5. Avant chaque tournoi ou chaque match, il appartiendra aux équipes participantes, sous le contrôle des arbitres et/ou déléguées, de s'assurer de la présentation réciproque des licences, ou de leurs photocopies homologuées pour la saison en cours. En cas de litige, les arbitres et/ou le délégué pourront exiger de se faire présenter une pièce d'identité comportant une photo.
- 3.6. A l'issue de cette vérification, les arbitres et/ou le délégué auront le choix de :
 - Interdire aux joueurs et officiels qui ne peuvent présenter leurs licences homologuées de la saison en cours et/ou de justifier de leur identité, de prendre part à une rencontre du calendrier régional et ce, dès la première journée de championnat.
 - Faire signer les joueurs dont il n'a pu vérifier la licence et mentionnera sur la feuille de match que toutes les licences n'ont pas été présentées.

- 3.7. Un club ayant fait jouer un équipier non licencié ou ayant fraudé sur la personnalité d'un joueur, sera sanctionné d'un match perdu par pénalité.

4. Catégories d'âge et surclassements

- 4.1. Les épreuves de Water-polo régionales et départementales, interclubs sont définies pour une année d'âge. Les années d'âge pour la saison 2014/2015 ont été récapitulées dans le Mémento en début du présent document.
- 4.2. Tout membre de la FFN ne peut prendre part, sauf conditions particulières ci-après, qu'aux épreuves de l'année d'âge à laquelle il appartient.
- 4.3. Des conditions particulières sont réservées aux membres de la Fédération dont le certificat médical autorise le surclassement d'une année à l'autre.
- 4.4. Le certificat médical préalable à la pratique sportive du Water-polo en compétition et le formulaire de simple ou double surclassement (voir en annexe) dûment remplis par un médecin, de moins de trois mois, devra être adressé au CMPN. Une copie doit être gardée par le club.
- 4.5. Il appartient aux arbitres et/ou délégué de vérifier avant chaque tournoi ou match, les sur classements.

Sauf à le faire sous leur seule responsabilité (civile et pénale), les arbitres et/ou le délégué doivent interdire à tout joueur ne présentant pas son surclassement de participer au tournoi et/ou match.

5. Formules et participants

- 5.1. Pour l'ensemble des différents championnats, l'organisation se fera sous forme de tournoi (demi-journée ou journée) sur plusieurs journées d'octobre à juin.
- 5.2. Le champ de jeu est de 25m par 15m.
- 5.3. Dans la mesure du possible, le temps de jeu pour les tournois se rapprochera le plus possible de 4 périodes de 7 minutes de temps effectif, avec 2mn de repos entre chaque, et en aucun cas **ne pourra être inférieur à 2 périodes de 7 minutes de temps effectif.**
- 5.4. Le nombre maximal d'équipes engagées devra permettre à chaque équipe de jouer **3 rencontres au minimum par journée.**

6. Préparation et programmes des journées

- 6.1. Les équipes doivent confirmer par courriel leur participation **3 semaines avant chaque tournoi** au référent du championnat et au club organisateur. Passé ce délai, les équipes n'ayant pas confirmé leur inscription ne pourront pas prendre part au tournoi.
- 6.2. En tenant compte du nombre d'équipes engagées et des articles 5.3 et 5.4, le club organisateur adaptera la formule (nombre de poules) et présentera un programme détaillé de chaque tournoi, à la Commission Water-polo, **2 semaines avant chaque tournoi.**
- 6.3. Le programme de chaque journée sera édité par le club organisateur, et communiqué par courriel, après accord de la Commission Water-polo, aux participants **1 semaine avant chaque tournoi.**
- 6.4. Les responsables des équipes devront être en mesure de justifier ou présenter les licences (article 3.1), surclassements (cf memento et chapitre "*Délégués et officiels*" des "*dispositions générales pour les clubs organisateurs*"), pièces d'identités et liste de joueuses et joueurs "brûlés" (paragraphe 16), aux arbitres et/ou délégués. A cet effet, ils sont vivement encouragés à tenir à jour un classeur avec les copies des documents suscités.

7. Désignation des arbitres

- 7.1. Le club organisateur de chaque journée affectera dans son programme les arbitres (il affectera en fait le nom d'une des équipes participantes), conformément au paragraphe "*Arbitrage*" des "*dispositions générales pour les clubs organisateurs*". Les arbitres doivent être neutres.
- 7.2. En cas d'absence de tout arbitre officiel, le délégué de la Commission Water-polo ou par défaut le club organisateur nommera une personne licenciée, neutre de préférence.
- 7.3. Si les 2 responsables d'équipes refusent la désignation d'un arbitre et que le match n'a pas lieu, les deux équipes auront perdu et marqueront zéro point.

8. Forfaits

- 8.1. Le bénéfice du forfait d'une équipe ayant confirmé son engagement, sera accordé par l'arbitre à l'équipe présente sur le bord du bassin à l'heure de la convocation (horaire prévu au programme de la journée).
- 8.2. Outre le cas prévu ci-dessus, toute équipe se présentant avec moins de 7 joueurs sera déclarée forfait sauf règlement particulier.
- 8.3. 2 forfaits d'une même équipe entraîneront son forfait pour la journée en cours, elle ne sera donc pas classée et ne marquera aucun point au classement général de son championnat.
- 8.4. Tout forfait est sanctionné par une amende dont le montant est fixé dans les conditions financières.

9. Carton rouge et fautes disqualifiantes (EDA, EDA+P+4min)

- 9.1. Tout joueur exclu définitivement pour brutalité à l'occasion d'une rencontre sera exclu du tournoi en cours. Il fera l'objet d'un rapport du ou des arbitres et sera suspendu selon le barème FFN des sanctions disciplinaires. Une procédure disciplinaire sera éventuellement ouverte à son encontre, sans préjudice des sanctions ultérieures qui pourraient lui être appliquées.

- 9.2. Tout joueur exclu définitivement avec remplacement (EDA) à l'occasion d'une rencontre fera l'objet d'un rapport du ou des arbitres et recevra au minimum un avertissement (suivant le rapport du ou des arbitres).
- 9.3. Il est rappelé qu'un joueur ayant reçu 2 avertissements dans une même année civile entraînent la suspension d'un match.
- 9.4. Il est rappelé que l'EDA prononcée par l'arbitre pour sortie du bassin (WP 21-4) ne doit pas faire l'objet d'un rapport comme toutes les autres EDA et n'entraîne pas de sanction.
- 9.5. Tout officiel du banc des remplaçants ayant reçu un carton rouge fera l'objet d'un rapport du ou des arbitres et sera suspendu pour 2 matchs dont un avec sursis.
- 9.6. Suite à l'attribution d'un carton rouge ou d'une faute disqualifiante avec ou sans remplacement (EDA ou EDA+P+4min), le(s) délégué(s) de(s) équipe(s) concernées devra (ont) contresigner la feuille de match dans la partie prévue à cet effet. Il conviendra de préciser au délégué de l'équipe concernée que le fait de contresigner ne vaut pas reconnaissance de la faute et de ses motifs, mais signifie simplement qu'il reconnaît avoir été informé par les arbitres de la teneur de leur rapport.
- 9.7. En aucun cas, un carton jaune ne peut faire l'objet d'un rapport ni d'une sanction. Il n'est donc pas nécessaire de faire contresigner la feuille de match en cas de carton jaune.
- 9.8. Lorsque les matches de suspension sont infligés, ils doivent être purgés jusqu'à expiration dans l'ordre du calendrier à venir (et non initial).
- 9.9. Dans le cadre des épreuves par année d'âge ou en cas de changement de club, si un joueur sanctionné n'est plus appelé, de par son âge à évoluer dans la catégorie pour un nombre de matches suffisant à couvrir la totalité de l'éventuelle suspension, le reliquat de matches de suspension sera purgé dans l'année d'âge supérieure, où son club serait engagé, et où ce joueur pourrait évoluer.
- 9.10. Les sanctions seront expédiées par écrit aux responsables de Clubs.

10. Composition des équipes

- 10.1. Chaque club pourra utiliser pour l'ensemble du tournoi, un maximum de 15 joueurs (ses) dont 13 sur chaque feuille de match.

11. Score des matches

- 11.1. Dans toutes les catégories, et pour tous les matches à l'exception des rencontres de type éliminatoire, les matches nuls sont autorisés. Aussi, à la fin du temps réglementaire, en cas de match nul, il n'y aura pas de prolongation et le résultat nul sera homologué.
- 11.2. Les matches gagnés par décision : forfait, abandon ou pénalité se solderont par le score de 8 buts à 0 ou le score réel si celui-ci est supérieur au moment de la décision.
- 11.3. Dans le cas où par suite d'incidents un match est arrêté définitivement en cours de partie, l'arbitre ne peut décider de la suite à donner à l'arrêt de la rencontre.
- 11.4. Il appartient à la Commission Water-polo de déterminer si le résultat acquis au moment de l'arrêt du match doit être homologué, ou si le match doit être rejoué.

12. Classements

- 12.1. A l'issue de chaque match, les équipes reçoivent les « points de classement journée » selon le barème suivant :
 - Match gagné : 3 points
 - Match nul : 1 point
 - Match perdu, forfait ou pénalité : 0 point
- 12.2. A l'issue de chaque journée, les résultats ci-dessus permettent d'établir le **classement du tournoi**. Les équipes ainsi classées se verront attribuer les « **points classement général** » selon le décompte suivant : 1er 12 points ; 2ème 9pts ; 3ème 7 pts ; 4ème 5pts ; 5ème 4 pts ; 6ème 3pts ; etc...
- 12.3. Le classement général provisoire se fera par addition des « points classement général » obtenus à chaque tournoi.
- 12.4. Si 2 équipes sont à égalités au **classement général final**, le goal-average particulier s'applique. Si ces 2 équipes sont toujours à égalité selon le classement de la meilleure attaque, l'équipe ayant la meilleure défense l'emportera.

13. Réclamation

- 13.1. Une réserve ne peut être formulée auprès des arbitres que par le délégué de l'équipe, au premier arrêt de jeu suivant l'incident.
- 13.2. Une réserve concernant la qualification d'un joueur doit être nominative et formulée par écrit, avant le début du match sur la feuille de match. Le capitaine de l'équipe en donnera connaissance au capitaine de l'équipe adverse qui pourra passer outre à ses risques et périls.
- 13.3. La réclamation qui suit cette réserve doit être confirmée auprès de la Commission Water-polo, par écrit, en courrier recommandé avec accusé de réception dans les 24h (et le lundi avant 18h, le cachet de la Poste faisant foi, pour un match s'étant déroulé le week-end).

Cette réclamation devra être accompagnée de la somme de 50 euros (pour frais de dossiers et frais administratifs).

- 13.4. Les arbitres DOIVENT remettre la feuille de match aux délégués des équipes après la rencontre afin d'y enregistrer leurs réserves.

14. Blessure et accident

- 14.1. En cas de saignement au cours d'un match, le joueur doit immédiatement sortir de l'eau (conformément aux règles du jeu WP 25-2), afin de recevoir des soins pour arrêter le saignement et prévenir une éventuelle possibilité de récurrence. Un remplaçant sera autorisé à rentrer immédiatement en jeu, de façon à ne pas interrompre la continuité de la rencontre.
- 14.2. En cas d'accident, de blessure ou de maladie, autre qu'en cas de saignement, les arbitres peuvent suspendre le match pour une durée de 3 minutes maximum (conformément aux règles du jeu WP 25-3). Si à l'issue de ce délai le joueur doit quitter le bassin, il ne sera plus autorisé à revenir en jeu (conformément aux règles du jeu WP 25-5).
- 14.3. Tout accident doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la compagnie d'assurance du licencié, au moyen de l'imprimé ad hoc et dans les délais prescrits (document téléchargeable sur le site Internet fédéral).

15. Participation de joueurs étrangers

- 15.1. La participation des joueurs étrangers est définie par le règlement intérieur de la Fédération Française de Natation. La connaissance et l'application du règlement intérieur sont un préalable incontournable à l'application des règlements sportifs.

16. Équipes secondes et troisièmes

- 16.1. Afin de rehausser le niveau de jeu, les clubs qui présentent plusieurs équipes (y compris en championnat National) pourront faire jouer certains joueurs dans plusieurs équipes, à la condition de fournir en début de saison, une liste par équipe de 9 joueurs "brûlés" qui ne pourront pas jouer dans les équipes de rang inférieur, pour donner du temps de jeu aux jeunes et aux non-titulaires.
- 16.2. Un même joueur peut jouer dans deux équipes de divisions différentes, lorsque la règle précédente est respectée.
- 16.3. Un même joueur, ne peut donc pas jouer dans deux équipes évoluant dans la même division.

17. Délégués

- 17.1. Tout membre de la Commission Water-polo du CMPN peut faire office de délégué.
- 17.2. Les délégués sont désignés par la Commission Water-polo en son sein.
- 17.3. Les délégués officiellement désignés pour les rencontres du calendrier régional, peuvent prétendre au remboursement de leurs frais de déplacement par le CMPN suivant le barème en vigueur, conformément au règlement financier.
- 17.4. Pour être indemnisés, les délégués nommés par la Commission Water-polo, devront faire parvenir leur rapport de tournoi (feuilles de matchs, classement, remarques...), dans les 15 jours suivant la journée de championnat (date de la réception de la feuille de match au CMPN).



Les compétitions régionales

Calendrier régional

1. Le calendrier toutes compétitions est présenté en annexe du présent document.
2. Afin d'optimiser les disponibilités de bassin et d'augmenter l'offre de rencontres, en accord avec les organisateurs et clubs participants, la Commission Water-polo pourra modifier le calendrier des championnats : en particulier lors d'un tournoi régional, quand l'amplitude horaire le permet, il sera possible de « mixer » des rencontres de différentes catégories.

Championnat Régional Seniors Mixte

Dispositions communes au championnat régional seniors mixte

3. Calendrier : se référer à l'annexe calendrier général
4. Date limite d'engagement : 30 septembre 2014
5. Changement de dénomination :
6. La poule Excellence devient **1ère division Midi-Pyrénées** (1ère DIV)
7. La poule Honneur devient **2ème division Midi-Pyrénées** (2ème DIV)
8. La Commission Water-polo se réserve la possibilité de créer une 3ème division promotionnelle, sur le même modèle que la 2ème division, si le total d'équipes inscrites venait à dépasser les 16 unités.
9. Le nombre de journées/tournois est déterminé par la Commission Water-polo, en général lors de la première réunion de Commission de la saison courant septembre.
10. Pour permettre aux meilleures joueuses d'évoluer à leur niveau, la participation des meilleures féminines reste encore autorisée, pour 2014/2015, dans tous les championnats régionaux.
11. Catégorie d'âge : se référer au "memento".
12. Chaque club peut engager ses équipes seniors dans les différents championnats régionaux de Midi-Pyrénées à raison de 2 équipes maximum par division (1ère DIV seniors, 2ème DIV seniors).
13. A l'issue de la saison 2014/2015, le champion de la 2ème Division Midi-Pyrénées aura la possibilité de s'engager en 1ère Division pour la saison 2014/2015.
14. En accord avec la commission Water-Polo Interrégionale, il pourra être demandé au champion de 1ère division de participer à un match ou tournoi de barrage pour l'accession en nationale 3.

Première Division Midi-Pyrénées (1ère DIV)

1. Nombre d'équipes : pour « étoffer » ce championnat il est prévu, si le nombre total d'équipes sénior engagées le permet, de porter à **6 (six)** le nombre d'équipes en 1ère DIV. Pour arriver à ce chiffre, les 5 équipes de la poule «Excellence» de la saison 2013/2014 seront sollicitées et une équipe de 2ème division qui le souhaitera, ou, si elles sont plusieurs, la mieux classée du 1er tournoi, viendra compléter le tableau.
2. Amplitude horaire : **journée (8H minimum)**
3. Formule : une poule unique où toutes les équipes se rencontrent

Deuxième Division Midi-Pyrénées (2ème DIV)

1. Nombre d'équipes : **10 maximum**
2. Amplitude horaire : **5 heures minimum**
3. Formule : variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.3 et 5.4 des dispositions communes)

Championnat U14 mixte

1. Contrairement à la formule Championnat « aller/retour », les journées/tournois U14 permettront de réduire les coûts de déplacements en offrant une pratique plus intensive et compétitive.
2. A l'issue de la saison, l'équipe technique régionale de Water-polo, composée des entraîneurs de cette section, pourra déterminer 2 sélections, une pour participer à la Coupe de France des Départements (2002-2003) et une autre pour participer à la Coupe de France des Régions (2001-2002).
3. Calendrier : se référer à l'annexe calendrier général
4. Date limite d'engagement : 30 septembre 2014
5. Catégorie d'âge : Joueurs nés en 2001, 2002 et 2003
6. Formule : variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.3 et 5.4 des dispositions communes)

Polonat

1. Calendrier : se référer à l'annexe calendrier général
2. Date limite d'engagement : 3 semaines avant la compétition
3. Catégorie d'âge : U11
4. Règlement sportif : Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :
Natation :
 - Deux relais 6 x 50 m nage libre et 6 x 100 m 4 nagesWater-polo :
 - Le règlement est très simplifié, type mini-polo : mini-but (2 x 0,70 m), mini-ballon (type Mikasa n°3), droit de charge limité, possibilité de réceptionner le ballon à deux mains (mais maintien et lancer avec une seule).
 - Temps de jeu : 2 x 5 mn avec 1 mn de repos
 - L'effectif est de six à sept joueurs : 4 joueurs de champ + 1 gardien de but + 1 ou 2 remplaçants
5. Classements :
Natation :
 - L'épreuve se juge par addition des points des deux relais.
 - Un classement sera établi de 1 à ... suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant :
 - 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 10 pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.Water-polo :
 - L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation.
 - 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11 pts., etc...Général :
 - Le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et Water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation

Coupes régionales

Coupe féminine (28 juin 2015)

1. Pour offrir une alternative à leur participation au championnat suscité, et maintenir un peu de visibilité officielle aux filles pas assez nombreuses pour constituer plusieurs équipes en Midi-Pyrénées, la journée "coupe féminine MP" avec match à effectif (5 vs 5) et terrain (sur 15 à 20m) réduits, est reconduite.
2. Les équipes d'entente seront acceptées au même titre que les équipes hors Midi-Pyrénées
3. Date limite d'engagement : 3 semaines avant la compétition

Coupe senior mixte (14 juin 2015)

1. En se basant sur le classement du championnat régional 2014-2015, pour définir les têtes de série, la Commission water-polo organise une coupe régionale, en fin de saison, en brassant toutes les équipes inscrites. Les équipes non-classées en championnat régional seront classées en fonction de leur ordre d'engagement.
2. Nombre d'équipes : toutes les équipes ayant participé ou non aux championnats Midi-Pyrénées
3. Nombre de journées/tournois : 1
4. Amplitude horaire : 1 journée
5. Formule : variable en fonction de l'amplitude horaire et du nombre d'équipes engagées (cf. articles 5.3 et 5.4 des dispositions communes)

Collaboration Natation Course

Finale régionale de la Team-Cup (7 juin 2015)

1. En collaboration avec la Commission Natation Course, la 4ème et dernière étape du Polonat se déroulera sur la même journée que la finale de la Team Cup, selon des modalités particulières.
2. La Team Cup se déroulera le matin et le Polonat l'après-midi, avec possibilité de restauration sur place.
3. La participation des équipes de la Teamcup au Polonat est recommandée mais pas obligatoire, et elles seront exonérées des droits d'engagement.
4. Pour la partie Natation Course les épreuves suivantes remplaceront les relais initialement prévus :
 - Relais 6 x 50 m « dribling » (NL avec ballon), départ dans l'eau, le ballon devant être posé (et non lancé...) contre les extrémités du bassin à chaque longueur pour que celle-ci soit validée, mais les passes de moins de 5m entre relayeurs sont autorisées.
 - 150 m « drafting » avec ballon : les 6 nageurs partent dans l'eau les uns derrière les autres, le premier « dribblant » le ballon. A chaque longueur (25m) le premier se laisse dépasser par le second en lui transmettant le ballon et vient se placer en dernier. « Tirettes » et « poussettes » entre nageurs sont autorisées.
5. Pour les autres points de règlement et de classement, les modalités générales du Polonat s'appliquent.

Interclubs Benjamins (12-13 ans, soient U13 – 11 janvier 2015)

En collaboration avec la Commission Natation Course, la Commission water-polo organise une journée Polonat Benjamin (U13) destinée aux équipes participant aux Interclubs de Natation Course et aux équipes de clubs de Water-polo, selon les modalités particulières suivantes :

1. La participation des équipes interclubs de Natation Course au Polonat U13 est recommandée mais pas obligatoire, et elles seront exonérées des droits d'engagement.
2. Date limite d'engagement : 15 jours avant la compétition
3. Règlement sportif : Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :

Natation :

- relais 6 x 50 m « dribling » (NL avec ballon), départ dans l'eau, le ballon devant être posé (et non lancé...) contre les extrémités du bassin à chaque longueur pour que celle-ci soit validée, mais les passes de moins de 10m entre relayeurs sont autorisées.
- 300 m « drafting » avec ballon : les 6 nageurs partent dans l'eau les uns derrière les autres, le premier « driblant » le ballon. A chaque 50m le premier se laisse dépasser par le second en lui transmettant le ballon et vient se placer en dernier. « Tirettes » et « poussettes » entre nageurs sont autorisées.

Water-polo :

- le règlement est très simplifié, type mini-polo : mini-but (2 x 0,70 m), ballon type Mikasa n°4, droit de charge limité, possibilité de réceptionner le ballon à deux mains (mais maintien et lancer avec une seule).
- Temps de jeu : 2 x 5 mn avec 1 mn de repos
- L'effectif est de six à sept joueurs : 4 joueurs de champ + 1 gardien de but + 1 ou 2 remplaçants

4. Classements :

Natation :

- l'épreuve se juge par addition des points des deux relais. Un classement sera établi de 1 à..., suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant : 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 10 pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

Minipolo :

- l'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation : 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts., etc...

Général :

- le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et Water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

Polonat Master (25 ans et plus)

En collaboration avec la Commission Master, la Commission la Commission water-polo organise une journée Polonat Master selon les modalités particulières suivantes :

1. Date limite d'engagement : 15 jours avant la compétition
2. Règlement sportif : Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :

Natation :

- les épreuves individuelles et les relais sont définis dans le règlement Masters.

Water-polo :

- le règlement est très simplifié, type mini-polo : mini-but (2 x 0,70 m), ballon type Mikasa n°5, droit de charge limité, possibilité de réceptionner le ballon à deux mains (mais maintien et lancer avec une seule).
- Temps de jeu : 2 x 5 mn avec 1 mn de repos
- L'effectif est de six à sept joueurs : 4 joueurs de champ + 1 gardien de but + 1 ou 2 remplaçants

3. Classements :

Natation :

- l'épreuve se juge par addition des points des deux relais. Un classement sera établi de 1 à..., suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant : 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 10 pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

Minipolo :

- l'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation : 1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11 pts., etc...

Général :

- le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et Water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

Sélections régionales

1. Le Comité Régional participera dans la mesure du possible et en fonction de son budget, à l'ensemble des compétitions organisées par la Fédération Française de Natation et notamment à la Coupe de France des Régions U14 garçons.
2. Les clubs se voient dans l'obligation de transmettre et de répondre à toutes les convocations de leurs joueurs et joueuses.

Manifestations exceptionnelles

1. La Commission Water-polo encouragera et s'associera à toutes manifestations à caractère promotionnel, caritatif et/ou humanitaire du type : « Nuit de l'eau », « téléthon », « 24heures de water-polo », « beach-polo », etc...



Le calendrier régional

Calendrier régional (et formation des officiels) :

	Compétition	Lieu	Délégué
OCTOBRE	11/12 : Polonat Masters 19 : Championnat Seniors PE : 1 ^{ère} journée 19 : Championnat U14 : 1 ^{ère} journée	- Appel à candidature - ALBI - ALBI	C. FERNANDEZ N. SORINCA N. SORINCA
NOVEMBRE	16 : Championnat Seniors PH : 1 ^{ère} journée 16 : Formation d'Officiels B (Off. de table) 30 : 1 ^{ère} journée Polonat	- Appel à candidature - Appel à candidature	N. SORINCA P. MARION
DECEMBRE	07 : Championnat U14 : 2 ^{ème} journée 14 : Championnat Seniors PE : 2 ^{ème} journée	- TOURNEFEUILLE - Appel à candidature	J.M. NORMAND N. SORINCA
JANVIER	11 : 2 ^{ème} journée Polonat 11 : Tournoi Water-polo 12/13 ans (nageurs) 25 : Championnat Seniors PH : 2 ^{ème} journée	- TOULOUSE – Léo - TOULOUSE – Léo - Appel à candidature	R. LATTE R. LATTE N. SORINCA
FEVRIER	01 : Championnat U14 : 3 ^{ème} journée 28 : Championnat Seniors PE : 3 ^{ème} journée 28 : formation d'Officiels A (arbitre)	- Appel à candidature - Appel à candidature	P. MARION N. SORINCA
MARS	08 : Championnat Seniors PH : 3 ^{ème} journée 22 : 3 ^{ème} journée Polonat 29 : Championnat U14 : 4 ^{ème} journée	- Appel à candidature - Appel à candidature - Appel à candidature	N. SORINCA J.M. NORMAND C. FERNANDEZ
AVRIL	12 : Championnat Seniors PE : 4 ^{ème} journée	- Appel à candidature	N. SORINCA
MAI	17 : Championnat U14 – 5 ^{ème} journée 17 : Championnat Seniors PH : 4 ^{ème} journée	- TOULOUSE - TOULOUSE	R. LATTE N. SORINCA
JUIN	07 : 4 ^{ème} journée Polonat 14 : Coupe seniors mixte 28 : Championnat U14 – 6 ^{ème} journée 28 : Coupe féminine	- Appel à candidature - Appel à candidature - TOURNEFEUILLE - Appel à candidature	C. FERNANDEZ N. SORINCA P. MARION J.M. NORMAND



Examen médical de surclassement

Comité Midi-Pyrénées de Natation – 72 Rue Paul Riquet 31 000 Toulouse – 05 61 62 61 92 – comite@mpfn.fr

Examens médicaux à remettre au médecin pratiquant l'examen

Etat civil

NOM : _____ Prénom : _____

Club : _____ Licence : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Âge osseux (double surclassement uniquement) : _____

Renseignements médicaux

Morphologie : _____

Tension Artérielle :

Repos : _____

Couché : _____

Debout : _____

Peau : _____

Cœur : _____ Fréquence cardiaque de repos : _____

Poumons : _____ Epreuve d'effort : _____

Ruffier Dickson : _____

Ou

Os : _____ VO2 : _____

Examen dentaire : _____ Puberté : P0 P1 P2 P3 P4 P5

ORL : _____

Poids (kgs) : _____ Taille (m) : _____

Ophtalmologie : _____ Masse Grasse (%) : _____

Dates de vaccinations (jj/mm/aaaa) :

DTP : _____

BCG : _____

ROR : _____

HEVAX A : _____

HEVAX B : _____

Conclusion :



Fiche de surclassement

Comité Midi-Pyrénées de Natation – 72 Rue Paul Riquet 31 000 Toulouse – 05 61 62 61 92 – comite@mpfn.fr

Fiche à remettre au club pour la pratique du water-polo en compétition

Simple surclassement

A établir par l'un des praticiens suivants :

- _____ Le médecin de famille
- _____ Le médecin du club

Je soussigné(e) docteur : _____

certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur que

M _____

Est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure le _____ en compétition, sous toutes réserves de modification de l'état de santé actuel.

A _____ Le _____

Cachet et signature du médecin :

Double surclassement

A établir par l'un des praticiens suivants :

- _____ Un médecin titulaire du CES de biologie du sport, qu'il soit :
 - _____ Le médecin de famille
 - _____ Le médecin fédéral de la Fédération Française de Natation
 - _____ Un médecin d'un Centre Médico-Sportif
 - _____ Un médecin dans un service hospitalier de médecine du sport

En cas d'appel, transmettre le dossier au Médecin fédéral régional sous couvert du secret médical. Celui-ci convoquera si besoin le sportif pour un examen clinique et rendra sa décision finale.

Je soussigné(e) docteur : _____

certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur,

AUTORISE REFUSE

Le double surclassement de M _____

Pour la pratique du water-polo en compétition, sous réserve de modifications de l'état de santé actuel.

A _____ Le _____

Cachet et signature du médecin :



Fiche d'engagement par équipe aux championnats annuels

Comité Midi-Pyrénées de Natation – 72 Rue Paul Riquet 31 000 Toulouse – 05 61 62 61 92 – comite@mpffn.fr

Fiche à retourner au comité régional pour le vendredi 13 septembre 2014 avec la fiche récapitulative et le paiement
Une seule fiche par équipe

Club : _____

Dénomination de l'équipe (1^{ère}, 2^{nde}...): _____

Responsable water-polo du club : _____ Email : _____ Téléphone : _____

Responsable de l'équipe concernée : _____ Email : _____ Téléphone : _____

- Equipe engagée :
- 1^{ère} division régionale
 - 2^{ème} division régionale
 - U14 Excellence

Rencontres à domicile (adresse de la piscine) :

Liste Joueurs « brûlés » Championnats Midi Pyrénées			
N° Licence IUF	NOM Prénom	Naissance	N°
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
Aucun des joueurs figurant sur cette liste n'est autorisé à jouer dans les équipes régionales de rangs inférieures			



Fiche d'engagement par équipe aux Coupes, Polonat et autre manifestation ponctuelle.

Comité Midi-Pyrénées de Natation – 72 Rue Paul Riquet 31 000 Toulouse – 05 61 62 61 92 – comite@mpfn.fr

Fiche à retourner au comité régional 3 semaines avant la date de la compétition, avec la fiche récapitulative et le paiement.
Une seule fiche par équipe

Club : _____

Dénomination de l'équipe (1^{ère}, 2^{nde}...): _____

Responsable water-polo du club : _____ Email : _____ Téléphone : _____

Responsable de l'équipe concernée : _____ Email : _____ Téléphone : _____

Equipe engagée :

Polonat master du 11 octobre 2014

Polonat U11 du 30 octobre 2014

Coupe sénior mixte du 14 juin 2015

Polonat U11 du 11 janvier 2015

Coupe féminine du 28 juin 2015

Polonat U11 du 22 mars 2015

Autres : _____

Polonat U11 du 6 juin 2015

Rencontres à domicile (adresse de la piscine) :



Championnat Midi-Pyrénées

WATER-POLO

N^{ème} journée

Logo du club

1^{ère} division régionale

LIEU & DATE

Programme

6 équipes	
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	
Equipe 6	

Matinée			
Heure	N°	Match	
00:00	1	Eq 1	Eq 2
00:30	2	Eq 3	Eq 4
01:00	3	Eq 5	Eq 6
01:30	4	Eq 2	Eq 3
02:00	5	Eq 4	Eq 5
02:30	6	Eq 1	Eq 3
03:00	7	Eq 2	Eq 4
03:30	8	Eq 1	Eq 6

Après-Midi			
Heure	N°	Match	
04:00	9	Eq 3	Eq 5
04:30	10	Eq 4	Eq 6
05:00	11	Eq 1	Eq 5
05:30	12	Eq 2	Eq 6
06:00	13	Eq 1	Eq 4
06:30	14	Eq 2	Eq 5
07:00	15	Eq 3	Eq 6

Règlement particulier

1. Matches en **deux périodes de 7 minutes de temps effectif**, avec un seul temps mort par équipe et par match.
2. Rappel : **un même joueur ne peut pas jouer dans plusieurs équipes différentes sur le même tournoi.**
3. Il est impératif de **tenir le planning** : les équipes seront appelées au micro 15 minutes avant le début de leurs rencontres, et devront être prêtes à jouer à l'heure prévue...ou plus tôt si possible.
4. L'échauffement s'effectuera "à sec" ou en dehors du terrain de jeu : petit bain, fosse à plongeon.
5. En dehors des cas prévus dans le règlement particulier de ce tournoi, les règlements régional, FFN et FINA s'appliquent.
6. Il serait souhaitable qu'en plus de l'arbitre, chaque équipe fournisse quelques officiels de table, même débutants (cf tableau d'affectation joint).
7. Afin de faciliter la tâche des officiels de table, chaque responsable de club fournira une fiche d'inscription par équipe engagée (cf modèle vierge joint).
8. Pour le bon déroulement de la journée, aucune modification dans l'ordre des rencontres ne sera plus acceptée.

Organisation et résultats

Heure	N°	Blancs	Score	Noirs	Arbitre 1	Arbitre 2	Speaker	Secrétaire 1	Secrétaire 2	Chrono 1	Chrono 2	Café
-00:30	Ouverture des portes											
00:00	1	Equipe 1	-	Equipe 2	Equipe 5	Equipe 6						
00:30	2	Equipe 3	-	Equipe 4	Equipe 1	Equipe 2						
01:00	3	Equipe 5	-	Equipe 6	Equipe 3	Equipe 4						
01:30	4	Equipe 2	-	Equipe 3	Equipe 5	Equipe 6						
02:00	5	Equipe 4	-	Equipe 5	Equipe 2	Equipe 3						
02:30	6	Equipe 1	-	Equipe 3	Equipe 4	Equipe 5						
03:00	7	Equipe 2	-	Equipe 4	Equipe 1	Equipe 3						
03:30	8	Equipe 1	-	Equipe 6	Equipe 2	Equipe 4						
04:00	9	Equipe 3	-	Equipe 5	Equipe 1	Equipe 6						
04:30	10	Equipe 4	-	Equipe 6	Equipe 3	Equipe 5						
05:00	11	Equipe 1	-	Equipe 5	Equipe 4	Equipe 6						
05:30	12	Equipe 2	-	Equipe 6	Equipe 1	Equipe 5						
06:00	13	Equipe 1	-	Equipe 4	Equipe 2	Equipe 6						
06:30	14	Equipe 2	-	Equipe 5	Equipe 1	Equipe 4						
07:00	15	Equipe 3	-	Equipe 6	Equipe 2	Equipe 5						
07:30	Fin de la compétition											



Championnat Midi-Pyrénées

WATER-POLO

N^{ème} journée

Logo du club

LIEU & DATE

Fiche d'inscription

Equipe : _____

N° Licence IUF	NOM Prénom	Naissance	N°
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10
			11
			12
			13
			14

		Entraîneur
		Entr. Adjoint
		Suppléant
		Délégué



**NATATION
SYNCHRONISÉE**

Sommaire

Natation Synchronisée

Les catégories d'âges	88
Circuit "Championnat"	88
Règle d'équivalence pour l'année de transition	88
Circuit "Challenge"	88
Les programmes selon les âges	89
Programme des 8 ans et moins	89
Programme des 9-12 ans (benjamins)	89
Programme des 12-15 ans (espoirs)	90
Programme des 15-18 ans (juniors)	90
Programme des 19 ans et plus (seniors)	91
Caractéristiques du synchronat	91
Dispositions communes aux compétitions	92
Conditions d'engagement aux épreuves	92
Positionnement des nageuses	92
Les engagements	92
Dispositions communes à toutes les compétitions	92
Les compétitions synchronat	92
Les compétitions "Championnats" et "Challenge"	92
Rappel des couleurs pour les fiches FFN E08 et E09	93
Rappels généraux	93
Tableau d'engagements	94
Durées des épreuves	95
Championnat	95
Challenge	95
Jurys	96
Organisation matérielle des compétitions	97
Sécurité	97
SACEM	97
Sonorisation	97
Photocopieuse	97
Imprimés	97
Autres matériels	97
Repas et collation du jury et secrétariat	97
Le calendrier régional	98
Le calendrier général	99
Tableau des quotas de l'Interrégion Sud-Ouest (IRSO)	100
Fiches compétitions régionales	101
Synchronat	101
#1 Championnat Midi-Pyrénées Hiver open	102
#2 Championnat Midi Pyrénées Juniors et Toutes catégories	103
#3a Championnat Midi Pyrénées Benjamines (solo)	104
#3b Championnat Midi Pyrénées Espoirs	105
#4a Championnat Midi Pyrénées Benjamines (duo et équipe)	106
#4b Championnat Midi Pyrénées Seniors	107
#4c Challenge Midi Pyrénées Benjamines, Espoirs, Juniors, Seniors et Toutes Catégories	108
Le suivi des nageuses des Midi-Pyrénées	11
Catégorie benjamines	110
Catégorie junior	110



Les Catégories d'âges

Circuit "championnats" :

Âges	Naissances Saison 2015	Circuit "Championnats"		
8 ans et moins	2007 et après	ENF	Benjamines	
9 ans	2006			
10 ans	2005			
11 ans	2004			
12 ans	2003			
13 ans	2002			
14 ans	2001			
15 ans	2000			
16 ans	1999			
17 ans	1998			
18 ans	1997			
19 ans et plus	1996 et avant			

Précisions concernant les seniors :

1. Les 15-18 ans peuvent faire les épreuves seniors sans limitation en équipe technique et highlight
2. Les 15-18 ans ne peuvent participer en duo technique et/ou duo libre à la condition de nager avec une seniors de 19 ans et plus (titulaire)
3. Les 15-18 ans ne peuvent pas participer en solo technique ou solo libre seniors.

Règle d'équivalence pour cette année de transition :

Toutes les nageuses ayant déjà participé à un championnat de France (Elite, National ou N2 par équipe) et n'ayant que le niveau Argent-développement, n'auront pas l'obligation de passer le niveau synchro Or pour évoluer en championnat de France Juniors, Seniors ou Toutes catégories.

Circuit "challenge"

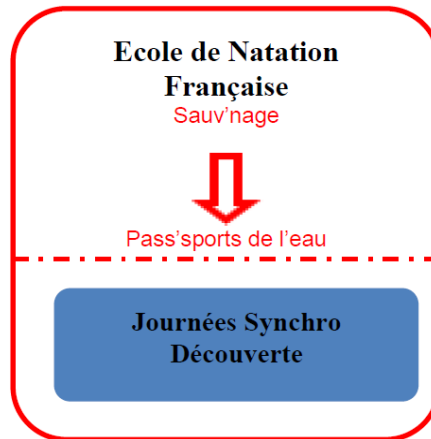
Âges	Naissances Saison 2015	Circuit "Challenge"		
8 ans et moins	2007 et après	ENF	Benjamines	
9 ans	2006			
10 ans	2005			Toutes Catégories
11 ans	2004			
12 ans	2003			
13 ans	2002			
14 ans	2001			
15 ans	2000			
16 ans	1999			
17 ans	1998			
18 ans	1997			
19 ans et plus	1996 et avant			



Les programmes selon les âges

Programme des 8 ans et moins :

JE SUIS NE(E) EN 2007 ET APRES



Les nageuses de 8 ans et moins sont dans le circuit ENF, elles préparent le Sauv'nage et le Pass'sports de l'eau. Après avoir validé le test ENF2 Pass'sports de l'eau, elles peuvent préparer et valider les journées synchro découverte, mais n'ont pas encore accès au Pass'compétition de la discipline.

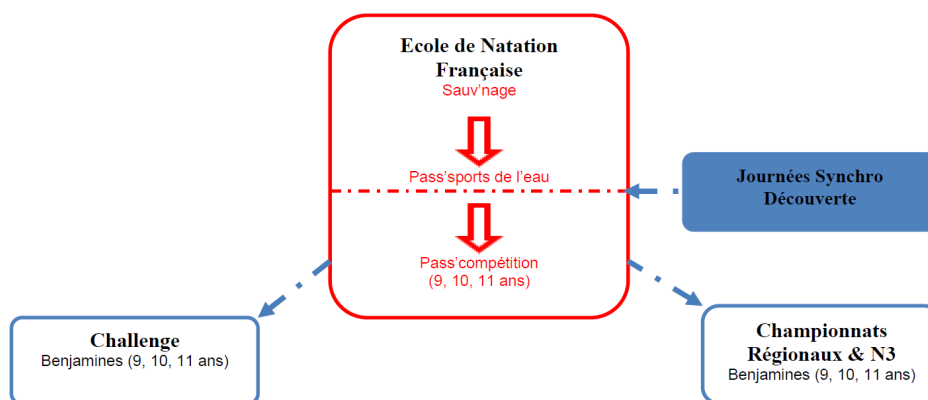
Programme des 9-12 ans (benjamines) :

Âge Naissance saison 2015	Accès de droit	Si validation ENF	Si validation ENF + Journées Synchro Découverte	Si validation Journées Synchro Découverte	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent
9 ans 2006	ENF	Accès benjamine challenge	Accès benjamine régionaux et N3		
10 ans 2005	ENF	Accès benjamine challenge	Accès benjamine régionaux et N3		
11 ans 2004	ENF	Accès benjamine challenge	Accès benjamine régionaux et N3		
12 ans 2003	Benjamine ou espoir Challenge			Accès benjamine régionaux et N3	Accès espoir régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite

Les nageuses nées en 2004, 2005 et 2006 ont l'obligation de valider l'ensemble des tests ENF avant de pouvoir faire des compétitions dans la discipline.

Elles peuvent préparer et valider les journées synchro découverte (si elles souhaitent accéder au circuit « championnats »), dès l'obtention du pass'sports de l'eau.

JE SUIS NE(E) EN 2004, 2005 ET 2006



Programme des 12-15 ans (espoirs) :

Âge Naissance saison 2015	Accès de droit	Si validation Journées Synchro Découverte	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent + Synchro Or
12 ans 2003	Benjamine ou espoir Challenge	Accès benjamine régionaux et N3	Accès espoir régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite	
13 ans 2002	espoir Challenge		Accès espoir régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite	
14 ans 2001	espoir Challenge		Accès espoir régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite	
15 ans 2000	espoir ou junior Challenge		Accès espoir régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès junior régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite

Programme des 15-18 ans (juniors) :

Âge Naissance saison 2015	Accès de droit	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent + Synchro Or
15 ans 2000	espoir ou junior Challenge	Accès espoir régionaux, N3, championnats N2 et N1-Elite Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite
16 ans 1999	junior Challenge	Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite
17 ans 1998	junior Challenge	Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite
18 ans 997	junior Challenge	Accès junior régionaux et N3 Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès junior championnats N2 et N1-Elite Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite

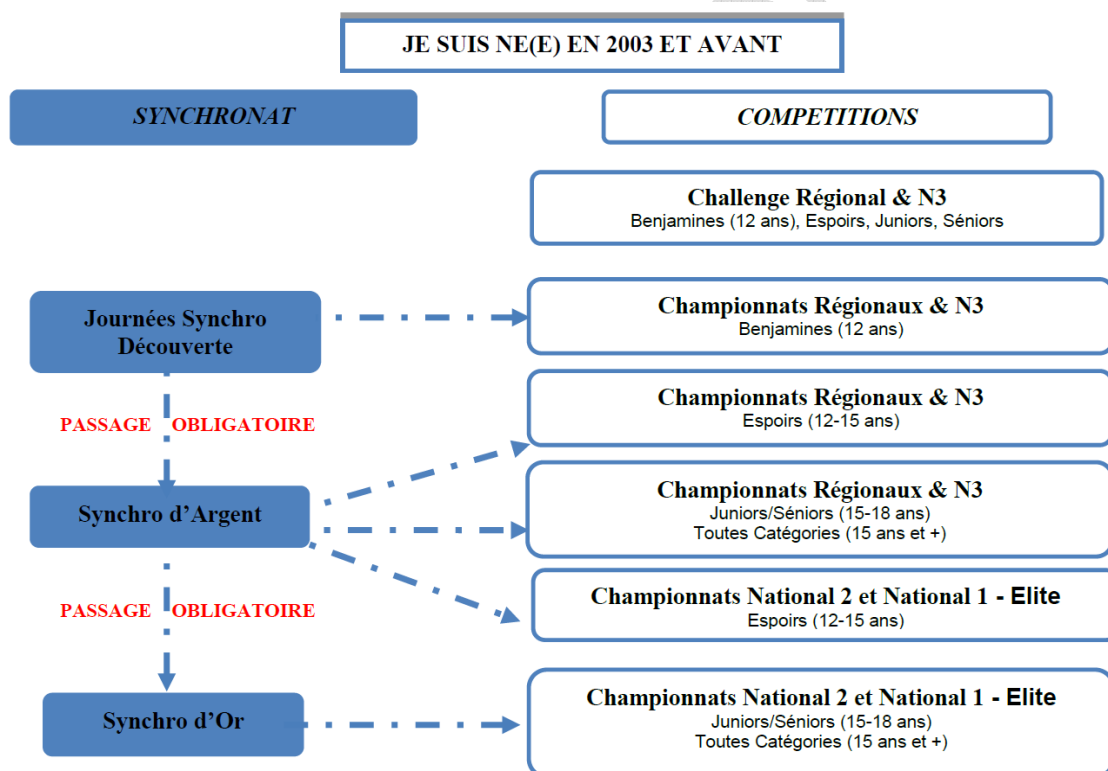
Programme des 19 ans et plus (seniors) :

Âge Naissance saison 2015	Accès de droit	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent	Si validation Journées Synchro Découverte + Synchro Argent + Synchro Or
19 ans et plus 1996 et moins	Senior Challenge	Accès seniors régionaux et N3 Accès TC régionaux et N3	Accès championnats de France d'été Seniors Accès TC championnats N2 et N1-Elite



Caractéristiques du Synchronat

Le synchronat peut se préparer à n'importe quel moment de la saison. Il permet de valider un niveau d'entrée dans une catégorie, pour un certain niveau de pratique en compétition.



La nageuse garde le bénéfice des épreuves déjà validées, même en cas d'arrêt de pratique

Pour chaque niveau :

- _____ 1 épreuve propulsion technique + propulsion ballet
- _____ 1 épreuve parcours à sec
- _____ 1 épreuve technique (correspondant aux figures imposées de la catégorie)

Remarque : le pass compétition NS = le parcours propulsion ballet des Journées Synchro Découvertes

Les nageuses ayant validé les niveaux ou les épreuves des niveaux ci-dessous auront de droit acquis les niveaux ou les épreuves des niveaux ci-joints :

- _____ Acquisition : journées synchro découverte
- _____ Développement : synchro d'argent
- _____ Formation : synchro d'or



Dispositions communes aux compétitions

1. Conditions d'engagement aux épreuves

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié. Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées par les comités régionaux.

2. Positionnement des nageuses

Au début de saison un positionnement de l'ensemble des nageuses sera proposé par le comité régional aux clubs, sur la base d'un fichier type. Le positionnement devra être vérifié et complété par les clubs (notamment pour les nouvelles inscriptions) **pour le 3 octobre 2014**. Il sera ensuite validé par la commission régionale **pour le 7 novembre 2014**.

3. Les engagements

a. Dispositions communes à toutes les compétitions :

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat ».

Les engagements comprennent :

- _____ l'engagement des nageuses et des ballets
- _____ l'engagement des juges et autres Officiels

Le comité régional vérifie l'exactitude des engagements.

Si un club ne s'engage pas pour les compétitions via Extranat, les engagements ne seront pas recevables (Cf règlement Fédéraux)

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 23 jours avant le début de la compétition.

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture.

Il est donc souhaitable de réaliser les engagements de votre club dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire. S'engager, dès l'ouverture des engagements permet d'avoir le temps nécessaire pour lever une éventuelle difficulté.

b. Les compétitions « Synchronat » :

Des formulaires d'engagement sont proposés par la FFN dans l'applicatif « narval » communiqué aux comités régionaux.

Après chaque compétition, le comité régional met à jour **le tableau de suivi des compétitions régionales du synchronat** (listant l'ensemble des nageuses positionnées pour la saison). **La liste nominative des nageuses ayant validé un niveau du synchronat** sera transmise au département Nat. Synchro. de la FFN à chaque fin de saison. Un tableau « statistiques-synchronat » pourra être élaboré à chaque fin de saison pour faire apparaître le nombre de nageuses inscrites sur la saison par niveau, le nombre de validations par épreuve, le nombre total de validations et ainsi procéder à des analyses de population suivant l'âge des nageuses.

c. Les compétitions « Championnats » et « Challenge » - procédure

1^{ère} étape – la saisie des engagements et le calcul des droits d'engagement :

- _____ **Les clubs saisissent les engagements définitifs, en ligne, sur Extranat** (cf tableau d'engagement Midi Pyrénées). Si la saisie n'est pas possible sur Extranat, des directives vous seront communiquées par l'organisateur, en temps voulu.
- _____ **Les clubs envoient par mail au comité Midi Pyrénées de Natation***, dans les 48h suivant la clôture des engagements sur extranat :
 - _____ le listing récapitulatif des nageuses et du jury engagés sur Extranat, ainsi que la liste des personnes au secrétariat et les chronométreurs ; avec le tampon du club
 - _____ la fiche FFN E08 : bordereau récapitulatif d'engagements pour la composition des ballets.
 - _____ la fiche FFN E09 d'engagement de jury pour connaître le niveau des officiels.

Envoi par mail aux personnes suivantes :
Présidente de commission régionale : chris.kitegi@orange.fr
Réfèrent informatique : patrick.clerc17@orange.fr
Secrétaire du comité régional : muriel@mpffn.fr
Cadre technique : maevamorieau@gmail.com

- _____ **Les clubs envoient par courrier au comité Midi Pyrénées de Natation***, dans les 48h suivant la clôture des engagements sur extranat :
 - _____ la fiche Midi Pyrénées « droits d'engagements » renseignée.
 - _____ le chèque du règlement des droits d'engagements à l'ordre du comité Midi Pyrénées de Natation

Dans le cas où il y aurait plusieurs compétitions sur le même week-end, il faut remplir 1 fiche par compétition et joindre également 1 chèque par fiche.

Comité Midi Pyrénées de Natation
72, rue Riquet – Bat B - BAL 37
31 000 TOULOUSE

2^{ème} étape – Le récapitulatif des engagements

- _____ **Le référent informatique du comité régional fera le récapitulatif des engagements** des nageuses et officiels (listing) et l'enverra par mail :
 - _____ à la présidente de commission régionale : chris.kitegi@orange.fr
 - _____ à la secrétaire du comité : muriel@mpffn.fr
 - _____ au cadre technique : maeva@mpffn.fr
 - _____ à la juge arbitre (suivant les compétitions)

3^{ème} étape – Le contrôle des engagements, dans les différentes catégories et épreuves, est effectué par le juge arbitre de la compétition.

4^{ème} étape – Le programme prévisionnel de la compétition, établi par le juge arbitre suivant les engagements définitifs, sera envoyé par mail :

- _____ à la présidente de commission régionale : chris.kitegi@orange.fr
- _____ à la secrétaire du comité : muriel@mpffn.fr
- _____ au cadre technique : maeva@mpffn.fr
- _____ aux clubs participants

d. **Rappel des couleurs pour les fiches FFN E08 et E09 :**

- _____ Synchronat découverte : blanc
- _____ Synchronat Argent : blanc
- _____ Synchronat Or : blanc
- _____ Catégorie espoirs : jaune clair
- _____ Catégorie juniors : vert clair
- _____ Catégorie seniors : orange clair
- _____ Toutes catégories : orange foncé

e. **Rappels généraux :**

- _____ Pour les compétitions régionales, le tampon du club d'origine doit être apposé sur les feuilles d'engagement.
- _____ Les feuilles d'engagement doivent être remplies par informatique, pour plus de lisibilité.
- _____ Attention, les droits d'engagement comprennent :
 - o _____ Les engagements individuels : toutes les nageuses participantes doivent être comptabilisées (y compris les nageuses seniors, même si elles n'ont pas de figures imposées à réaliser)
 - o _____ Les engagements en ballet
- _____ N'oubliez pas d'indiquer sur les engagements au moins 1 personne du club, licenciée, disponible pour la durée de la compétition, pour les différents postes à pourvoir : secrétariat, lecteur de notes, coursier et délégué aux nageuses.



Tableau d'engagements

Compétition (Date)	Période de saisie des engagements	Date limite de règlement	Lieu de compétition
Synchronat Régional 11-12 octobre 2014	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Cahors
Synchronat Régional 6-7 décembre 2014	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Cahors ?
Synchronat Régional 17-18 janvier 2015	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Colomiers
Championnat Midi Pyrénées Hiver Open 31 janvier – 1 ^{er} février 2015	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Toulouse Nakache
Championnat Midi Pyrénées Juniors et Toutes Catégories 21-22 février 2015	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Cahors
Synchronat Régional 28 février – 1 ^{er} mars 2015	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Toulouse Bellevue
Championnat Midi Pyrénées Benjamines (solo)	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Montauban
Championnat Midi Pyrénées Espoirs			
Synchronat Régional 28-29 mars 2015			
Challenge Midi Pyrénées (toutes catégories)	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Toulouse Léo Lagrange
Championnat Midi Pyrénées Benjamines (solo, duo et équipe)			
Championnat Midi Pyrénées Seniors 30-31 mai 2015			
Synchronat Régional 6-7 juin 2015	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Colomiers (piscine de Toulouse)
Synchronat Régional 11-12 octobre 2014	Consulter EXTRANAT synchro	48h après la clôture d'Extranat	MIDI PYRENEES Cahors

Les clubs dont les engagements ne seront pas saisis à la date limite seront considérés comme étant forfaits.



Durées des épreuves

Championnats

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe libre	Combiné	Solo technique	Duo technique	Equipe technique	Highlight
Benjamines	2'00	2'30	3'00					
Espoirs	2'15	2'45	3'30					
Juniors	2'30	3'00	4'00					
Seniors	2'30	3'00			2'00	2'20	2'50	2'30
Toutes Catégories				4'30				

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Challenge

Durée de l'épreuve et par catégorie

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe
Benjamines			2'30
Espoirs		1'30	3'00
Juniors	1'30	2'00	3'30
Seniors	1'30	2'00	3'30
Toutes Catégories		2'00	3'30

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.



Jurys

Pour chaque compétition, un club engageant:

- _____ De **1 à 5 nageuses**, devra engager au minimum **1 officiel** du niveau de la compétition (cf Circulaire des Officiels).
- _____ De **6 à 10 nageuses**, devra engager, au minimum, **2 officiels** du niveau de la compétition.
- _____ **Plus de 10 nageuses**, devra engager, au minimum, **2 officiels** du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométrateur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière conformément au règlement financier de la région.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Officiels sont obligatoirement engagés pour toute la durée de la compétition.
Seule exception : Possibilité de se relayer pour les officiels d'un même club sur une compétition durant plusieurs jours.

Chaque Officiel devra, afin de justifier de sa présence, signer, dès son arrivée sur le lieu de compétition, la liste d'émargement, disponible au secrétariat de la compétition. A défaut d'émargement, la pénalité financière sera appliquée.

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.



Organisation matérielle des compétitions

Sécurité

Il appartient, aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc...).

Sonorisation

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets. Un micro HF est souhaitable. Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

La lecture des enregistrements devra pouvoir se faire **sous format MP3 et sur CD**.

Les musiques seront envoyées par les clubs, sous format MP3, en amont de la compétition.

Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment, à l'avance les clubs. Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure de mettre à disposition de l'organisateur un support CD le jour de la compétition, en plus du support USB. Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets, présents sur le support USB, devront être parfaitement identifiés.

Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

Il est fortement conseillé d'apporter un double des cd lors des compétitions.

Photocopieuse

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ». Il reste obligatoire de disposer d'une photocopieuse sur le lieu de la compétition.

Imprimés

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par le Comité ou le Club organisateur. L'organisateur devra prévoir suffisamment de personnel pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve, en collaboration avec le juge arbitre.

Autres Matériels

- _____ Plateforme avec tables et chaises pour les jurys,
- _____ Tables et chaises pour le secrétariat,
- _____ Podium pour les remises des récompenses
- _____ 1 bande rouge par atelier pour les figures imposées

Repas et collations du jury et secrétariat

Prévoir le nécessaire pour les collations (eau, boissons diverses, cafetière, bouilloire, biscuits, sucreries, etc.)

Prévoir 1 repas offert par journée complète de compétition.



Le calendrier régional

Calendrier régional (et formation des officiels) :

OCTOBRE	<p>4 : Formation régionale initiale des juges de niveaux JO et D 5 : Colloque régional open (stratégie de formation de la jeune nageuse) 11-12 : Synchronat régional 20-24 : Stage régional</p>	<p>TOULOUSE TOULOUSE CAHORS TOULOUSE/COLOMIERS</p>
NOVEMBRE	<p>8-9 : Stage régional 22-23 : Championnats N3 « Journées d'Automne »</p>	<p>TOULOUSE/COLOMIERS TOULOUSE ALEX JANY</p>
DECEMBRE	<p>6-7 : Synchronat régional 11-14 : Championnats de France Hiver Elite</p>	<p>CAHORS ? ST CYPRIEN</p>
JANVIER	<p>17-18 : Synchronat régional 17-18 : Stage régional 31-01 : Championnats Midi Pyrénées Hiver Open</p>	<p>COLOMIERS TOULOUSE/COLOMIERS TOULOUSE NAKACHE</p>
FEVRIER	<p>16-18 : Stage régional 21-22 : Championnats Midi Pyrénées Juniors et Toutes Catégories 28-01 : Synchronat régional</p>	<p>TOULOUSE/COLOMIERS CAHORS TOULOUSE BELLEVUE</p>
MARS	<p>7-8 : Stage régional 21-22 : Championnats N3 « Juniors et Toutes catégories » 21-22 : Recyclage interrégional des officiels B et C 28-29 ? : Championnats Midi Pyrénées Benjamines (solo) et Espoirs 28-29 : Synchronat régional</p>	<p>TOULOUSE/COLOMIERS AQUITAINE (La Teste ou Merignac) (suivant compétition N3) MONTAUBAN MONTAUBAN</p>
AVRIL	<p>4-6 : Stage régional 7-12 : Championnats de France N2 et N1-Elite Juniors et TC 20-22 : Stage régional 25-26 : Championnats N3 « Finale des Jeunes » Benjamines (solo) et Espoirs</p>	<p>TOULOUSE/COLOMIERS ANGERS ? TOULOUSE/COLOMIERS COLOMIERS</p>
MAI	<p>12-17 : Championnats de France N2 et N1-Elite Espoirs 30-31 : Championnats Midi Pyrénées Benjamines (solo, duo et équipe) Championnats Midi Pyrénées Seniors Challenge régional toutes catégories</p>	<p>? TOULOUSE LEO LAGRANGE</p>
JUIN	<p>6-7 : Synchronat régional 7 : Stage régional 13-14 : Championnats N3 Benjamines (duo et équipe) et Seniors Championnats N3 Seniors Challenge N3 Toutes Catégories 21 : Stage régional 29-30 : Stage IRSO NS (sélection Finale Nationale des Jeunes)</p>	<p>COLOMIERS (piscine TIs) TOULOUSE/COLOMIERS MONTAUBAN TOULOUSE/COLOMIERS ?</p>
JUILLET	<p>1 : Stage IRSO NS (sélection Finale Nationale des Jeunes) 2-3 : Finale Nationale des Jeunes (sélection IRSO NS) 4-5 : Championnats de France Seniors 7-10 : Stage régional solos</p>	<p>BOURG EN BRESSE ? BOURG EN BRESSE ? TOULOUSE/COLOMIERS</p>

Calendrier général

2014				2015						
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin	Juillet
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										
31										

■ Midi-Pyrénées ■ Interrégion IRSO ■ National FFN ■ Vacances scolaires (Zone A - 1^{ère} semaine avec Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes, Caen, Clermont Ferrand, Grenoble)

Synchronat = Journée Synchro Découverte + Pass'Compétition NS + Synchro Argent + Synchro Or



Tableau des quotas de l'IRSO

Championnats de France Hiver Elite

Catégorie	Nombre de places pour l'IRSO	Nombre de places total
Qualifications Solos Espoirs IRSO	2	32
Qualifications Solos Juniors IRSO	5	32
Qualifications Solos techniques seniors IRSO	3	15

Championnats de France Nationale 2 Espoirs

Catégorie	Points minimum à réaliser	Nombre de places pour l'IRSO	Nombre de places total
Qualifications Duos IRSO	59	4	24
Qualifications Equipes IRSO	58	4	24

Championnats de France Nationale 2 Juniors et Toutes Catégories

Catégorie	Points minimum à réaliser	Nombre de places pour l'IRSO	Nombre de places total
Qualifications Duos IRSO	60	4	24
Qualifications Equipes IRSO	59	4	24
Qualifications Combos IRSO	60	4	24

Finale Nationale des Jeunes

Catégorie	Nombre de places pour l'IRSO	Nombre de places total
10 ans (2005)	3	18
11 ans (2004)	3	18
12 ans (2003)	3	18
13 ans (2002)	3	18

Championnats de France d'été Seniors

Catégorie	Nombre de places pour l'IRSO	Nombre de places total
Qualifications Solos libres seniors IRSO	3	15
Qualifications Duos techniques seniors IRSO	2	16
Qualifications Duos libres seniors IRSO	2	16



Fiches compétitions régionales

FICHE REGLEMENT

Synchronat

Se référer au calendrier régional pour les dates

Journées Synchro Découverte

Cette compétition s'adresse :

- _____ Aux nageuses nées en 2004 et après, ayant validé le pass'sports de l'eau (ENF) et souhaitant s'orienter vers le circuit compétition.
- _____ Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions benjamines régionales et N3
- _____ Aux nageuses souhaitant accéder aux niveaux « Synchro d'Argent » puis « Synchro d'Or »

Epreuves :

- _____ Parcours à sec
- _____ Propulsion (technique et ballet)
- _____ Technique

Le détail de chacune des épreuves est proposé dans les fiches épreuves diffusés par la Fédération Française de Natation en début de saison.

Journées Synchro d'Argent

Cette compétition s'adresse :

- _____ - Aux nageuses ayant validé le niveau « Synchro Découverte » (ou programme acquisition)
- _____ - Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions espoirs régionales, N3, N2 et N1-Elite
- _____ - Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions juniors, seniors et toutes catégories de niveaux régionales et N3
- _____ - Aux nageuses souhaitant accéder au niveau « Synchro d'Or »

Epreuves :

- _____ Parcours à sec
- _____ Propulsion (technique et ballet)
- _____ Technique

Le détail de chacune des épreuves est proposé dans les fiches épreuves diffusés par la Fédération Française de Natation en début de saison.

Journées Synchro d'Or

Cette compétition s'adresse :

- _____ - Aux nageuses ayant validé le niveau « Synchro d'Argent » (ou programme développement)
- _____ - Aux nageuses souhaitant accéder aux compétitions juniors, seniors et toutes catégories de niveaux N2 et N1-Elite

Epreuves :

- _____ Parcours à sec
- _____ Propulsion (technique et ballet)
- _____ Technique

Le détail de chacune des épreuves est proposé dans les fiches épreuves diffusés par la Fédération Française de Natation en début de saison.

Championnat Midi Pyrénées Hiver Open

31 janvier et 1^{er} février 2015

Benjamines

Espoirs

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse **aux nageuses espoirs, juniors et seniors** qui ont les prérequis pour participer à un championnat de France dans leur catégorie, sur la saison en cours :

- _____ en espoirs : avoir validé le niveau « Synchro Argent » (ou programme développement).
- _____ En juniors et seniors : avoir validé le niveau « Synchro Or » (ou programme formation) OU Avoir déjà participé à un championnat de France tous niveaux confondus (remplaçantes comprises)

Présentation générale

Cette compétition n'est pas qualificative.

L'engagement dans l'une ou l'autre de ces épreuves est libre. **Il s'agit d'une étape hivernale de préparation des nageuses, en vue des championnats d'été.**

Contenu des épreuves**ESPOIRS :**

L'engagement dans l'épreuve de duo implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : les 2 groupes optionnels qui n'auront pas été nagés lors de la Journée d'Automne IRSO

Duo : duo libre en entier 2'45 (plus ou moins 15s)

JUNIORS

L'engagement dans l'épreuve de duo implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : les 2 groupes optionnels qui n'auront pas été nagés lors de la Journée d'Automne IRSO

Duo : duo libre en entier 3'00 (plus ou moins 15s)

SENIORS

L'engagement dans l'une ou l'autre de ces épreuves est libre.

Duo libre en entier 3'00 (plus ou moins 15s)

Duo technique en entier 2'20 (plus ou moins 15s)

Les épreuves de duo pourront être organisées toutes catégories confondues.

Classement et Podiums**ESPOIRS**

Figures imposées (FINA) : 100% - Podium

Duo : 50% FI - 50% duo libre - Podium

JUNIORS

Figures imposées : 100% - Podium

Duo : 50% FI - 50% duo libre - Podium

SENIORS

Duo libre : 100% - Podium

Duo technique : 100% - Podium:

Championnat Midi Pyrénées Juniors et Toutes catégories

21 et 22 février 2015

Benjamines

Espoirs

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses juniors et toutes catégories.

Conditions d'accès :

- _____ Etre née entre 1997 et 2000
- _____ Avoir validé le niveau « Synchro Argent » (ou programme développement).
Attention dans ce cas les nageuses ne pourront pas prétendre à se qualifier au championnat de France Juniors d'été.
- _____ Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or » (ou programme formation)
- _____ Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus)

Présentation générale

Le championnat régional 2015 est qualificatif (sur les épreuves organisées, hormis en solo) pour le championnat Nationale 3 2015 de la même catégorie.

Il permet à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualifications sur la saison N-1 et à tous les ballets non exemptés du championnat régional 2015, d'accéder au championnat Nationale 3 2015, qualificatif pour le championnat de France Nationale 2 2015.

Ce championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, ainsi que pour les solos (puisque pour cette épreuve la qualification au championnat de France d'été s'obtient lors des compétitions hivernales).

Les ballets exemptés du championnat régional sont tous les ballets ayant participé au championnat Elite N-1 dans une catégorie donnée.

Contenu des épreuves

JUNIORS

L'engagement dans 1 épreuve de ballet implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'30 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 3'00 (plus ou moins 15s)

Equipe libre : 4'00 (plus ou moins 15s)

TOUTES CATEGORIES

Combiné libre : 4'30 (plus ou moins 15s)

Classement et Podiums

JUNIORS

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI - 50% ballet libre - podium

Duo : 50% FI - 50% ballet libre - podium

Equipe libre : 50% FI - 50% ballet libre - Podium

TOUTES CATEGORIES

Combiné libre : 100% - podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées (hormis en solo).

Les points requis seront communiqués en début de saison sportive par la Fédération Française de Natation.

Championnat Midi Pyrénées Benjamines (solo)

21 et 22 mars 2015

Benjamines	Espoirs	Juniors	Seniors	Toutes Catégories
------------	---------	---------	---------	-------------------

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses benjamines.

Conditions d'accès :

- _____ Etre née entre 2003 et 2006
- _____ Avoir validé l'ENF pour les 2004 et après
- _____ Avoir validé le niveau « Synchro Découverte » (ou programme acquisition) pour l'ensemble des nageuses.

Présentation générale

2 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- _____ aux solos benjamines (fiche N°3a)
- _____ Aux nageuses espoirs (fiche N°3b)

Le championnat régional 2015 est qualificatif (sur les épreuves organisées) pour le championnat Nationale 3 2015 de la même catégorie.

Contenu des épreuves**BENJAMINES**

L'engagement dans 1 épreuve de ballet implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'00 (plus ou moins 15s)

Classement et Podiums**BENJAMINES**

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées.

Les points requis seront communiqués en début de saison sportive par la Fédération Française de Natation.

Championnat Midi Pyrénées Espoirs

21 et 22 mars 2015

Benjamines

Espoirs

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses espoirs.

Conditions d'accès :

- _____ Etre née entre 2000 et 2003
- _____ Avoir validé le niveau « Synchro Argent » (ou programme développement).
- _____ Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or » (ou programme formation)
- _____ Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus.

Présentation générale

2 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- _____ aux solos benjamines (fiche N°3a)
- _____ Aux nageuses espoirs (fiche N°3b)

Le championnat régional 2015 est qualificatif (sur les épreuves organisées, hormis en solo) pour le championnat Nationale 3 2015 de la même catégorie.

Il permet à tous les ballets qui n'ont pas obtenu de qualifications sur la saison N-1 et à tous les ballets non exemptés du championnat régional 2015, d'accéder au championnat Nationale 3 2015, qualificatif pour le championnat de France Nationale 2 2015.

Ce championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, ainsi que pour les solos (puisque pour cette épreuve la qualification au championnat de France d'été s'obtient lors des compétitions hivernales).

Les ballets exemptés du championnat régional sont tous les ballets ayant participé au championnat Elite N-1 dans une catégorie donnée.

Contenu des épreuves**ESPOIRS**

L'engagement dans 1 épreuve de ballet implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'15 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 2'45 (plus ou moins 15s)

Equipe libre : 3'30 (plus ou moins 15s)

Classement et Podiums**ESPOIRS**

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI - 50% ballet libre - podium

Duo : 50% FI - 50% ballet libre - podium

Equipe libre : 50% FI - 50% ballet libre - Podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées (hormis en solo).

Les points requis seront communiqués en début de saison sportive par la Fédération Française de Natation.

Championnat Midi Pyrénées Benjamines (solo, duo et équipe)

30-31 mai 2015

Benjamines

Espoirs

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses benjamines.

Conditions d'accès :

- _____ Etre née entre 2003 et 2006
- _____ Avoir validé l'ENF pour les 2004 et après
- _____ Avoir validé le niveau « Synchro Découverte » (ou programme acquisition) pour l'ensemble des nageuses.

Présentation générale

3 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- _____ aux solos, duos et équipes benjamines (fiche N°4a)
- _____ Aux nageuses seniors (fiche N°4b)
- _____ Aux nageuses engagées en Challenge, toutes catégories confondues (fiche N°4c)

Le championnat régional 2015 est qualificatif (sur les épreuves organisées, hormis en solo) pour le championnat Nationale 3 2015 de la même catégorie.

Contenu des épreuves

BENJAMINES

L'engagement dans 1 épreuve de ballet implique de fait la participation à l'épreuve technique.

Figures imposées (FINA) : groupe obligatoire + 1 groupe optionnel parmi les 3

Solo libre : 2'00 (plus ou moins 15s)

Duo libre : 2'30 (plus ou moins 15s)

Equipe libre : 3'00 (plus ou moins 15s)

Classement et Podiums

ESPOIRS

Figures imposées : 100% - podium

Solo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Duo : 50% FI – 50% ballet libre - podium

Equipe libre : 50% FI – 50% ballet libre - Podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées (hormis en solo).

Les points requis seront communiqués en début de saison sportive par la Fédération Française de Natation.

Championnat Midi Pyrénées Seniors

30-31 mai 2015

Benjamines

Espoirs

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses seniors.

Conditions d'accès :

- _____ Etre née en 2000 et avant
- _____ Avoir validé le niveau « Synchro Argent » (ou programme développement).
Attention dans ce cas les nageuses ne pourront pas prétendre à se qualifier au championnat de France Seniors d'été.
- _____ Ou Avoir validé le niveau « Synchro Or » (ou programme formation)
- _____ Ou Avoir déjà participé à une compétition interrégionale, tous niveaux confondus.

Particularités :

- _____ Les nageuses juniors ne peuvent pas participer en solo libre seniors.
- _____ Les nageuses juniors peuvent participer en duo technique et/ou libre avec une nageuse senior titulaire.

Présentation générale

3 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- _____ aux solos, duos et équipes benjamines (fiche N°4a)
- _____ Aux nageuses seniors (fiche N°4b)
- _____ Aux nageuses engagées en Challenge, toutes catégories confondues (fiche N°4c)

Le championnat régional 2015 est qualificatif (sur les épreuves organisées, hormis en solo) pour le championnat Nationale 3 2015 de la même catégorie.

Contenu des épreuves**SENIORS**

Solo libre : 2'30

Duo libre : 3'00

Duo technique : 2'20

Classement et Podiums**SENIORS**

Solo libre : 100% ballet libre / 1 podium

Duo libre : 100% ballet libre / 1 podium

Duo technique : 100% ballet technique / 1 podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux ballets ayant le total de points requis d'accéder au championnat National 3, pour chacune des épreuves organisées (y compris en solo).

Les points requis seront communiqués en début de saison sportive par la Fédération Française de Natation.

Challenge Midi Pyrénées

Benjamines, Espoirs, Juniors, Seniors et Toutes Catégories

30-31 mai 2015

Benjamines

Espoirs

Juniors

Seniors

Toutes Catégories

Nageuses concernées

Cette compétition s'adresse aux nageuses benjamines, espoirs, juniors, seniors et toutes catégories.

Conditions d'accès :

- _____ Avoir validé l'ENF pour les nageuses nées en 2004 et après.

Particularités du circuit « Challenge » :

Les ballets d'équipe sont engagés suivant leur composition. Trois cas sont possibles :

- _____ **Si le ballet est composé de nageuses évoluant dans la même catégorie**, le ballet sera engagé dans cette même catégorie. Exemple : un ballet composé de 8 nageuses benjamines sera engagé en catégorie benjamine
- _____ **Si le ballet est composé de nageuses évoluant dans 2 catégories consécutives**, le ballet sera engagé dans la catégorie supérieure. Exemple : un ballet composé de 6 nageuses benjamines et 2 nageuses espoirs, sera engagé en catégorie espoirs.
- _____ **Si le ballet est composé de nageuses évoluant dans plus de 2 catégories**, le ballet sera engagé en toutes catégories. Exemple : un ballet composé de 3 nageuses benjamines, 2 nageuses espoirs et 1 nageuse junior sera engagé en toutes catégories.

Présentation générale

3 compétitions régionales sont organisées sur ce même week-end, elles s'adressent :

- _____ aux solos, duos et équipes benjamines (fiche N°4a)
- _____ Aux nageuses seniors (fiche N°4b)
- _____ Aux nageuses engagées en Challenge, toutes catégories confondues (fiche N°4c)

Le championnat régional 2015 est qualificatif (sur les épreuves organisées) pour le Challenge IRSO 2015.

Il permet de pratiquer la natation synchronisée sans qu'il y ait forcément d'objectif de compétition dans le respect de la définition "large" et des dimensions essentielles de la discipline. Les objectifs visés sont le plaisir dans la pratique à travers la rencontre et le spectacle.

Contenu des épreuves

Catégorie	Solo libre	Duo libre	Equipe
Benjamines			2'30
Espoirs		1'30	3'00
Juniors	1'30	2'00	3'30
Seniors	1'30	2'00	3'30
Toutes Catégories		2'00	3'30

Une tolérance de plus ou moins 15 secondes est accordée sur ces temps de référence.

Les éléments imposés, pour chacune des épreuves, sont les mêmes quel que soit la catégorie.

EQUIPE (de 4 à 8 nageuses) :

Éléments imposés dans l'ordre, à réaliser par l'ensemble des nageuses en simultané :

- _____ Enchaînement de ballet leg avec 2 flamencos obligatoires
- _____ Poussée rétro simple (immersion complète)
- _____ Déplacement rétropédalage 1 bras en l'air
- _____ Promenade avant

Éléments imposés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet :

- _____ 1 porté au minimum

- _____ 1 effet de contact entre toutes les nageuses (action connectée = mouvements en connexion, joints ou entrelacés)
- _____ 1 cascade

DUO :

Éléments imposés dans l'ordre, à réaliser par l'ensemble des nageuses en simultané :

1. _____ Enchaînement de ballet leg avec 2 flamencos obligatoires
2. _____ Poussée rétro simple (immersion complète)
3. _____ Déplacement rétropédalage 1 bras en l'air
4. _____ Promenade avant

Éléments imposés, à réaliser par l'ensemble des nageuses, libre placement dans le ballet :

- _____ 1 porté au minimum
- _____ 1 effet de contact entre les nageuses (action connectée = mouvements en connexion, joints ou entrelacés)

SOLO :

Éléments imposés dans l'ordre :

1. _____ Poussée barracuda
2. _____ Poussée rétro 1 bras (immersion complète)
3. _____ Déplacement rétropédalage 2 bras en l'air
4. _____ Verticale jambe pliée, rassemblé à hauteur et descente verticale

Classement et Podiums

Pour chaque catégorie, suivant les épreuves organisées :

Ballet d'équipe : 100% ballet / 1 podium

Duo : 100% ballet / 1 podium

Solo : 100% ballet / 1 podium

Mode de qualification

Le championnat régional permet aux 3 premiers ballets de chaque épreuve, pour chaque catégorie, d'accéder au challenge IRSO.



Le suivi des nageuses des Midi-Pyrénées

CATEGORIE BENJAMINE (9-12 ans) ET ESPOIR (12-15 ans)

1. _____ Stages régionaux encadrés par le cadre technique Dates à confirmer
 - _____ Nageuses potentielles Espoirs et nageuses sur liste ministérielle
 - Espoirs : 20 jours de stage
 - _____ Oct 2014 / 5 jrs / chorégraphie des solos et duos (vacances Toussaint – 20 au 24 oct)
 - _____ Nov 2014 / 2 jrs / stage solos (8-9 nov)
 - _____ Jan 2015 / 2 jrs / stage duos (17-18 jan)
 - _____ Mars 2015 / 2 jrs / stage solos et duos (7-8 mars)
 - _____ Avril 2015 / 3 jrs / stage solos et duos (4 au 6 avril)
 - _____ Juin 2015 / 2 jrs / stage de préparation de la Finale Nationale des Jeunes (7 et 21 juin)
 - _____ Juillet 2015 / 4 jrs / travail de répertoire chorégraphique (7 au 10 juillet)
 - _____ Nageuses potentielles benjamines : 12 jours de stage
 - _____ Vacances de la Toussaint 2014 / 2 jrs / stage solos (entre le 20 et le 24 oct)
 - _____ Vacances hiver 2015 / 3 jrs / stage solos et duos (16 au 18 fev)
 - _____ Vacances de pâques 2015 / 2 jrs /préparation Finale Interrégionale des Jeunes pour qualification FNJ (20-21 avr)
 - _____ Juin 2015 / 1 jr / stage de préparation de la Finale Nationale des Jeunes (21 juin)
 - _____ Juillet 2015 / 4 jrs / travail de répertoire chorégraphique (7 au 10 juillet)
2. _____ Stage interrégional encadré par le cadre technique MP + intervenants extérieurs

12 Nageuses de 10-13 ans (benjamines et espoirs) qualifiées pour la Finale Nationale des Jeunes

 - _____ Juin 2015 / 3 jrs / Stage de préparation (du 29 juin au 1er juillet)
 - _____ Juillet 2015 / 2jrs / Compétition FNJ (2-3 juillet à Bourg en Bresse)

Le comité MP participe au financement de cette action pour les nageuses de la région qualifiées.
3. _____ Suivi en club par le cadre technique des nageuses à potentiel (benjamines et espoirs), hors vacances scolaires
 - _____ Environ 1 entraînement par semaine sur les horaires aménagés du CNS (Colomiers Nat Synchro).
 - _____ Environ 1 entraînement par semaine sur les horaires aménagés du TNS (Toulouse Nat Synchro).

Soit approximativement 25 journées d'entraînement.
4. _____ Suivi en compétition par le cadre technique
 - _____ Journée d'Automne : 22-23 nov 2014
 - _____ Chpts de France Hiver Elite : 11 au 14 dec 2014
 - _____ Chpt regional open hiver : 31jan-1er fev 2015
 - _____ Finale interrégionale des Jeunes (N3 benj solo/N3 esp) : 25-26 avril 2015
 - _____ Chpts de France Espoirs été : 12 au 17 mai 2015
 - _____ Régionaux benjamines : 30-31 mai 2015

Soit approximativement 18 jours de compétition.

CATEGORIE JUNIOR (15-18 ans)

1. _____ Suivi en club par le cadre technique des solistes/duettistes qualifiées aux championnats de France
 - _____ 1 entraînement par mois CNS (Colomiers Nat Synchro).
 - _____ 1 entraînement par mois TNS (Toulouse Nat Synchro).

Soit approximativement 6 journées d'entraînement.
2. _____ Suivi en compétition par le cadre technique
 - _____ Journée d'Automne : 22-23 nov 2014

- o _____ Chpts de France Hiver Elite : 11 au 14 dec 2014
- o _____ N3 hiver IRSO : 31jan-1er fev 2015
- o _____ Chpts de France Juniors été : 7 au 12 avril 2015 ?

VERSION 19 JANV 2015